

# République Islamique de Mauritanie

Ministère des Affaires Economiques et de la Promotion des  
Secteurs Productifs



## Stratégie Régionale de Croissance Accélérée et de Prospérité Partagée de la Wilaya de l'INCHIRI

### RAPPORT DIAGNOSTIC



Avril 2023



## TABLE DES MATIERES

<b>Liste des tableaux .....</b>	<b>6</b>
<b>Liste des graphiques.....</b>	<b>7</b>
<b>Liste des figures.....</b>	<b>9</b>
<b>Liste des acronymes.....</b>	<b>10</b>
<b>I. Introduction et objectifs de la mission .....</b>	<b>1</b>
<b>II. Méthodologie de préparation de la SCRAPP.....</b>	<b>2</b>
2.1 <i>Démarche méthodologique.....</i>	2
2.2 <i>Volets méthodologiques.....</i>	3
2.2.1    Collecte et analyse documentaire .....	3
2.2.2    L'organisation de réunions de concertation régionale avec les acteurs et intervenants au niveau de la Wilaya de l'Inchiri.....	3
2.2.3    Les entretiens semi-structurés et structurés .....	4
2.2.4    La conduite des processus de diagnostic et de planification participatifs avec les populations.....	4
2.2.5    Les discussions thématiques approfondies.....	5
<b>III. Diagnostic du cadrage sociodémographique .....</b>	<b>6</b>
3.1 <i>Profil démographique de la wilaya de l'Inchiri.....</i>	6
3.1.1    Structure de la population.....	6
3.1.2    Structure de la population de l'Inchiri par milieu de résidence .....	8
3.1.3    Structure de la population de l'Inchiri par sexe .....	8
3.1.4    Structure de la population de l'Inchiri par sexe et par âge .....	11
3.1.5    Situation matrimoniale de la population de l'Inchiri en 2013.....	12
3.2 <i>Activités .....</i>	14
3.2.1    Profil de la population de l'Inchiri en âge de travailler .....	14
3.2.2    Les emplois salariés dans la wilaya de l'Inchiri.....	15
3.2.3    Les emplois informels dans la wilaya de l'Inchiri .....	16
3.2.4    Chômage.....	16
3.3 <i>Profil de la pauvreté au niveau de la wilaya de l'Inchiri.....</i>	17
3.3.1    Seuil de pauvreté.....	17
3.3.2    Principaux indices de la pauvreté régionale.....	17
3.3.3    Seuil d'extrême pauvreté .....	20
3.3.4    Principaux indices de l'extrême pauvreté régionale .....	20
3.4 <i>Cadrage et évolution des ODD au niveau de la wilaya de l'Inchiri.....</i>	22



<b>IV. Cadre physique de la wilaya de l'Inchiri .....</b>	<b>25</b>
4.1 <i>Cadre géographique .....</i>	25
4.2 <i>Climat .....</i>	25
4.2.1    Les précipitations .....	26
4.2.2    Les températures.....	28
4.2.3    Les vents .....	28
4.3 <i>Sols et pédologie.....</i>	29
4.4 <i>Qualité de l'air .....</i>	30
4.5 <i>Hydrologie .....</i>	30
4.5.1    Les eaux de surface .....	30
4.5.2    Les eaux souterraines .....	31
4.6 <i>Relief et caractéristiques géomorphologiques .....</i>	32
4.6.1    Géomorphologie.....	32
4.6.2    Géologie.....	33
4.7 <i>Ressources naturelles .....</i>	34
4.7.1    Flore.....	34
4.7.2    Faune .....	35
4.7.3    La zone littorale et marine .....	35
<b>V. Diagnostic stratégique des leviers stratégiques d'intervention régionale.....</b>	<b>37</b>
5.1 <i>Levier Stratégique 1 : Promotion d'une croissance forte, durable et inclusive .....</i>	37
5.1.1    Chantier 1 : Promotion d'une croissance diversifiée .....	37
5.1.1.1    Mines et industries extractives .....	37
5.1.1.2    Intégration de la pêche dans l'économie de la région, valorisation des produits de la mer et préservation du patrimoine marin .....	49
5.1.1.3    Promotion du commerce .....	50
5.1.1.4    Promotion d'une agriculture productive, compétitive et durable.....	52
5.1.1.5    Accroissement des retombées du secteur de l'élevage.....	58
5.1.1.6    Promotion d'un artisanat à fort contenu culturel et générateur de revenus et d'emplois	61
5.1.1.7    Redynamisation et développement du tourisme.....	62
5.1.2    Chantier 2 : Environnement et réduction des catastrophes .....	62
5.1.2.1    Responsabilité Sociétale des Entreprises d'Exploitation des Ressources Naturelles (exploitation industrielle et artisanale de l'Or, exploitation du cuivre, exploitation des carrières)	62
5.1.2.2    Environnement et développement durable.....	64

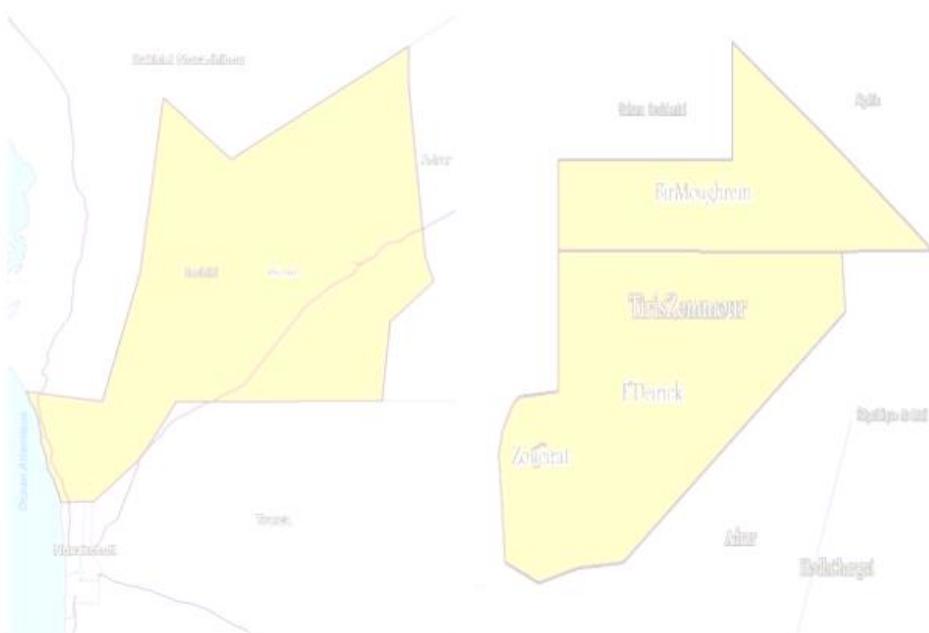


5.1.2.3 Gestion des catastrophes et urgences .....	70
5.1.3 Chantier 3 : Renforcement des infrastructures de soutien à la croissance économique	71
5.1.3.1 Infrastructures énergétiques.....	71
5.1.3.2 Infrastructures d'Equipement et de Transport .....	72
5.1.3.3 Infrastructures hydrauliques et d'assainissement .....	74
5.1.3.4 Infrastructures liées aux nouvelles technologies .....	77
5.1.3.5 Infrastructures du bâtiment et équipements publics, de l'habitat et de l'urbanisme	78
5.2 <i>Levier Stratégique 2 : Développement du capital humain et accès aux services sociaux de base</i>	79
5.2.1 Chantier 4 : Relèvement de l'accès et de la qualité de l'éducation et de la formation professionnelle .....	79
5.2.1.1 Diagnostic de l'Enseignement fondamental .....	79
5.2.1.2 Diagnostic de l'Enseignement secondaire.....	85
5.2.1.3 Enseignement Supérieur .....	89
5.2.1.4 Formation technique et professionnelle.....	90
5.2.2 Chantier 5 : Amélioration des conditions d'accès aux services de santé.....	90
5.2.3 Chantier 6 : Promotion de l'emploi, de la jeunesse, de la culture, et de la résilience des couches les plus vulnérables .....	104
5.2.3.1 Promotion et protection de la jeunesse.....	104
5.2.3.2 Renforcement de la protection sociale .....	104
5.2.3.3 Renforcement de la sécurité alimentaire et nutritionnelle .....	107
5.3 <i>Levier Stratégique 3 : Renforcement de la gouvernance dans toutes ses dimensions</i> .....	107
5.3.1 Chantier 7 : Gouvernance politique, sécurité et décentralisation .....	107
5.3.1.1 Sécurité, paix et cohésion sociale.....	107
5.3.1.2 Administration, Décentralisation et Développement Local .....	108
5.3.1.3 Administration et services techniques déconcentrés .....	108
5.3.1.4 Situation des communes .....	112
5.3.2 Chantier 8 : Droits humains, justice et contrôle citoyen de l'action publique .....	114
5.3.2.1 Renforcement de la Justice .....	114
5.3.2.2 Contrôle citoyen de l'action publique et développement des OSC et des médias .	114
5.3.3 Chantier 9 : Gouvernance administrative, économique et financière et Capture du dividende démographique .....	115
5.3.3.1 Système de Planification du développement.....	115
5.3.3.2 La capture du dividende démographique .....	116
<b>VI. Opportunités atouts, défis et contraintes de développement de la région .....</b>	<b>118</b>



**VII. Annexes ..... 127**

7.1 <i>Bibliographie</i> .....	127
7.2 <i>Liste des personnes rencontrées</i> .....	129





## LISTE DES TABLEAUX

Tableau 1: Productions minières de MCM (2014 à 2021).....	41
Tableau 2: Production et exportation de la mine d'or de TASIAST (2014-2021) .....	43
Tableau 3: Débarquement de pêche en Inchiri.....	50
Tableau 4 : Répartition des superficies cultivables derrière barrages, digues et Grayer .....	53
Tableau 5 : Evolution des superficies cultivées derrière barrage .....	54
Tableau 6 : Unions maraîchères de l'Inchiri .....	56
Tableau 7 : Détails de l'exploitation du maraîchage au niveau de l'Inchiri.....	57
Tableau 8 : Evolution de l'effectif du cheptel en Inchiri.....	59
Tableau 9 : Recensement du cheptel bénéficiaire de la distribution d'aliment de bétail .....	59
Tableau 10 : Evolution des effectifs du cheptel vacciné en Inchiri .....	59
Tableau 11 : Liste des puits et sondages pastoraux existants en Inchiri.....	60
Tableau 12 : Principal mode d'éclairage des ménages .....	72
Tableau 13 : Principale source d'énergie (combustible) .....	72
Tableau 14 : Répartition des ménages selon la source principale d'approvisionnement en eau potable .....	74
Tableau 15 : Principal type de latrines utilisées par les ménages de l'Inchiri .....	77
Tableau 16 : Répartition des antennes des opérateurs TELECOM.....	78
Tableau 17 : Statut d'occupation du logement .....	78
Tableau 18 : Situation des écoles au niveau de l'Inchiri (2021-2022) .....	79
Tableau 19 :Evolution des effectifs des élèves des écoles publiques .....	80
Tableau 20 : Effectifs de la première année du fondamental.....	81
Tableau 21 : Evolution du nombre d'enseignants dans le public.....	81
Tableau 22 :Importance du déficit en enseignants .....	81
Tableau 23 : Situation des salles de classe 2021-2022.....	82
Tableau 24 : Situation de l'enseignement privé.....	83
Tableau 25 : Résultats des examens de fin d'études primaires 2021-2022 .....	84
Tableau 26 : Situation de l'enseignement secondaire public .....	85
Tableau 27 :Evolution des effectifs du secondaire sur les 3 dernières années .....	85
Tableau 28 :Situation du personnel enseignant du secondaire public .....	86
Tableau 29 : Données de base sur les salles de classe au secondaire .....	87
Tableau 30 :Effectifs des élèves du secondaire privé à la fermeture 2022.....	87
Tableau 31: Répartition des structures de santé par Moughataa / Commune .....	91
Tableau 32 :Ressources matérielles et logistiques.....	92
Tableau 33 :Principaux indicateurs d'activités de l'Hôpital Régional sur le 3 dernières années .....	93
Tableau 34 : Principaux motifs d'hospitalisation sur le 3 dernières années.....	93
Tableau 35 : Répartition des personnels de l'hôpital régional .....	94
Tableau 36 : Personnel des centres de santé.....	95
Tableau 37 : Personnel des postes de santé .....	95
Tableau 38 : Principales pathologies au niveau de la Wilaya en 2021 et 2022 .....	96
Tableau 39 : Evolution des principales pathologies 2019-2021.....	97
Tableau 40 : Situation des accouchements 2019-2021.....	99
Tableau 41 : Planification familiale .....	100
Tableau 42 : Nombre d'utilisatrices par méthodes contraceptives 2019-2021.....	100
Tableau 43 :Quotients de mortalité des enfants de moins de 5 ans .....	101
Tableau 44 : Pourcentage d'enfants de 12-23 mois et de 24-35 mois ayant reçu certains vaccins à n'importe quel moment avant l'enquête EDS .....	102
Tableau 45 : Sévérité de l'anémie par niveaux d'hémoglobine .....	102



Tableau 46:Ressources humaines et moyens de travail par Moughataa et par département sectoriel ..... 110

## **LISTE DES GRAPHIQUES**

Graphique N° 1: Evolution de la Population de la wilaya de l'Inchiri.....	7
Graphique N° 2 : Taux de croissance annuel en % .....	7
Graphique N° 3: Evolution du poids de la population de l'Inchiri dans la population totale.....	7
Graphique N° 4: Evolution du poids de la population de l'Inchiri dans la population totale.....	7
Graphique N° 5: Population par milieu de résidence en 2013.....	8
Graphique N° 6:Population en 2013 en % par lieu de résidence .....	8
Graphique N° 7 : Population en chiffres par lieu de résidence .....	8
Graphique N° 8: Population par milieu de résidence et par sexe en 2013 .....	9
Graphique N° 9 : Répartition de la population par milieu de résidence et sexe .....	9
Graphique N° 10 : Rapport masculinité par milieu de résidence en 2013 .....	9
Graphique N° 11 : Evolution du taux de masculinité .....	10
Graphique N° 12: Pyramide des groupes d'âges de l'Inchiri en 2013 .....	10
Graphique N° 13 : Grands groupes d'âges .....	11
Graphique N° 14 : Rapport masculinité des grands groupes d'âges .....	11
Graphique N° 15: Grand groupe d'âge actif par sexe.....	12
Graphique N°16: Rapport masculinité par âge .....	12
Graphique N° 17 : Etat matrimonial de la population de l'Inchiri agée de 10 ans et plus .....	12
Graphique N° 18 : Etat matrimonial de la population de l'Inchiri âgée de 10 ans et plus par .....	13
Graphique N° 19 : Répartition des chefs de ménage selon l'état matrimonial en 2013 .....	14
Graphique N° 20 : Population en âge de travailler (EPCV 2019).....	14
Graphique N° 21: Répartition de la population en âge de travailler par milieu .....	14
Graphique N° 22 :Le taux de participation par sexe .....	15
Graphique N° 23 : Le taux de salarisation de l'Inchiri comparé au niveau national .....	15
Graphique N° 24 : Le taux d'emplois informels par sexe de l'Inchiri comparé au niveau national .....	16
Graphique N° 25 :Le taux d'emplois informels de l'Inchiri comparé au niveau national .....	16
Graphique N° 26 :Le taux de chômage par milieu de résidence de l'Inchiri comparé au niveau national .....	16
Graphique N° 27:Le taux de chômage de l'Inchiri comparé au niveau national (ESESI 2017).....	16
Graphique N° 28: Le taux de chômage de l'Inchiri comparé au niveau national (EPCV 2019) .....	17
Graphique N° 29: Evolution du seuil de pauvreté (en MRU) .....	17
Graphique N° 30: L'incidence de pauvreté de l'Inchiri comparée au niveau national.....	18
Graphique N° 31: Le rythme de réduction de la pauvreté de l'Inchiri comparé au niveau national ....	18
Graphique N° 32: La profondeur de la pauvreté de l'Inchiri comparée au niveau national .....	18
Graphique N° 33 : Le transfert nécessaire en % du seuil de pauvreté de l'Inchiri comparé au niveau national.....	19
Graphique N° 34: Part en % du seuil de la consommation du pauvre en Inchiri, comparée au niveau national.....	19
Graphique N° 35:Le transfert en MRU nécessaire pour éradiquer la pauvreté en l'Inchiri comparé au niveau national.....	19
Graphique N° 36 : Evolution du seuil d'extrême pauvreté en MRU .....	20
Graphique N° 37 : L'incidence d'extrême pauvreté de l'Inchiri comparée au niveau national.....	20
Graphique N° 38 :La profondeur de l'extrême pauvreté de l'Inchiri comparée au niveau national ....	21
Graphique N° 39 : Le transfert en % nécessaire pour éradiquer l'extrême pauvreté en Inchiri comparé au niveau national.....	21

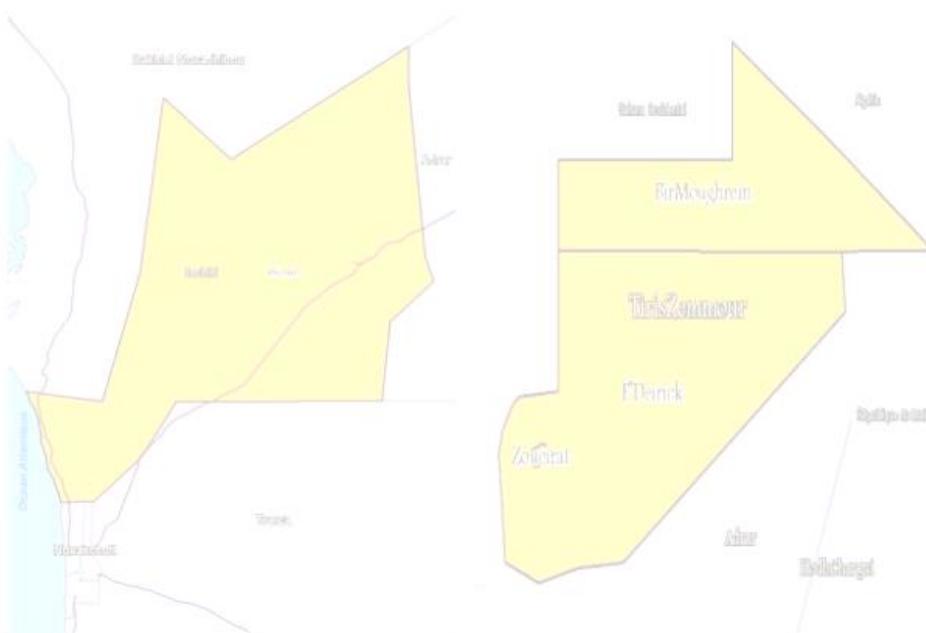


Graphique N° 40: Part en % du seuil de la consommation de l'extrême pauvre en Inchiri, comparée au niveau national.....	22
Graphique N° 41: Le transfert en MRU nécessaire pour éradiquer l'extrême pauvreté en Inchiri comparé au niveau national.....	22
Graphique N° 42: Représentativité des parties prenantes aux atelier régional d'Akjoujt.....	23
Graphique N° 43: Synthèse des réponses des répondants au questionnaire.....	23
Graphique N° 44 : Evolution interannuelle des précipitations à Akjoujt entre 1960 et 2015 .....	26
Graphique N° 45: Evolution interannuelle des précipitations à Akjoujt et Benichab entre 2012 et 2022 .....	28
Graphique N° 46: Températures moyennes annuelles 2012-2022.....	28
Graphique N° 47 Directions principales des vents de 1960-2015.....	29
Graphique N° 48Vitesses moyennes mensuelles des vents 2012-2022 (Station d'Akjoujt) .....	29
Graphique N° 49: Population active en Inchiri comparée au niveau national.....	51
Graphique N° 50: Population active en % en Inchiri comparée au niveau national .....	51
Graphique N° 51: Population active en % par branche d'activité en en Inchiri comparée au niveau national.....	52
Graphique N° 52: Place de l'Inchiri dans l'agriculture maraîchère au niveau national.....	56
Graphique N° 53: Linéaire du réseau routier en Km en Inchiri comparé au reste des wilayas du pays et au niveau national.....	73
Graphique N° 54: Linéaire du réseau routier en % en Inchiri comparé au reste des wilayas du pays .	73
Graphique N° 55: Linéaire du réseau routier en m ar Km <sup>2</sup> en Inchiri comparé au reste des wilayas du pays et a univeau national .....	74
Graphique N° 56:Evolution des taux bruts et nets de scolarisation (TBS et TNS).....	83
Graphique N° 57:Répartition des effectifs du secondaire par filière .....	86
Graphique N° 58: Répartition des effectifs du second cycle par année d'études et Moughataa.....	86
Graphique N° 59 :Evolution du taux de réussite au BEPC.....	89
Graphique N° 60:Evolution du taux de réussite au BAC .....	89
Graphique N°61:Taux de collecte des rapports des activités des formations sanitaire de l'Inchiri ....	91
Graphique N° 62 :Evolution du taux d'utilisation des services curatifs .....	96
Graphique N° 63 :Evolution du taux d'utilisation CPN 2017-2021 au niveau de l'Inchiri et au niveau national.....	98
Graphique N° 64 :Evolution couverture TD 2 et plus femmes enceintes .....	98
Graphique N° 65 :Evolution du taux de césarienne .....	99
Graphique N° 66 :Evolution de la couverture de Polio 3 en 2017-2021 .....	101
Graphique N° 67 :Evolution de la couverture (en %) du Penta3 par Wilaya entre 2017 et 2021.....	101
Graphique N° 68: Ménages ciblés par le programme national des transferts sociaux comparés aux ménages pauvres et extrêmes pauvres de l'Inchiri (EPCV, Taazour) .....	105
Graphique N° 69: Transferts en MRU reçu par le ménage extrême pauvre, comparé au transfert nécessaire pour éradiquer l'extrême pauvreté en Inchiri.....	106
Graphique N° 70: Importance des ménages ciblés par le programme des transferts sociaux (EPCV, Taazour).....	106
Graphique N° 71: Conseillers municipaux par commune de l'Inchiri.....	112
Graphique N° 72: Dotation FRD en MRU par commune (Hors Mhaijrat) de l'Inchiri en 2021 .....	113
Graphique N° 73: Dotation FRD en % par commune (Hors Mhaijrat) de l'Inchiri en 2021.....	113
Graphique N° 74: Indice de performance des communes .....	114
Graphique N° 75: Population active Vs population à charge en Inchiri en 2013 .....	116
Graphique N° 76: Population active (Inchiri Vs National) en 2013 .....	117
Graphique N° 77: Population à charge (Inchiri Vs National) en 2013 .....	117
Graphique N° 78: Ratio de dépendance démographique en Inchiri Vs National en 2013.....	117



## LISTE DES FIGURES

Figure 1 : Carte topographique de l'Inchiri .....	25
Figure 2: Evolution des isohyètes entre 1960 et 2010 .....	26
Figure 3 : Schéma hydrogéologique du bassin côtier Mauritanien.....	32
Figure 4 :Géologie et potentiel minier de la région de l'Inchiri .....	37
Figure 5 : Vue de la mine de cuivre de Guelb Moghrein.....	40
Figure 6 : Vue d'une carrière industrielle de gravier en Inchiri.....	66





## **LISTE DES ACRONYMES**

AGR	Activité Génératrice de Revenus
ANARPAM	Agence Nationale de Recherches Géologiques et du Patrimoine Minier
ANSADE	Agence Nationale de la Statistique et de l'Analyse Démographique et Economique
ATTM	Société d'Assainissement de Travaux, de Transport et de Maintenance
AVB	Agent de Vulgarisation de Base
BCM	Banque Centrale de Mauritanie
CIL	Carbone In Leach
CNLA	Centre national de lutte antiacridienne
CR	Conseil Régional
CRD	Comité Régional de Développement
CRSAN	Comité Régional de Suivi de la Sécurité Alimentaire et Nutritionnelle
CS	Centre de Santé
CSA	Commissariat à la Sécurité Alimentaire
CSM	Circonscription Sanitaire de la Moughataa
Cu	Cuivre
DDFA	Direction de Développement des Filières Animales
DGCT	Direction Générale des Collectivités Territoriales
DP	Division Pédagogique
DR	Délégation Régionale
DRAS	Direction Régionale de l'Action Sanitaire
DREN	Direction Régionale de l'Education Nationale
DSIA	Direction des Statistiques et de l'Information Agricole
DSP	Diagnostic social participatif
DSV	Direction des Services Vétérinaires
DTA	discussions thématiques approfondies
EDS	Enquête Démographique et de Santé
ENI	Ecole Nationale des Instituteurs
EPCV	Enquête Permanente sur les Conditions de Vie des Ménages
ETER	Établissement des Travaux d'Entretien Routier
FRD	Fonds Régional de Développement
GEMAK	Guelb Mogharein Mines d'Akjoujt
Ha	Hectare
ICP	Infirmier Chef de Poste
LOLF	Loi Organique de la Loi des Finances
MA	Ministère de l'Agriculture
MAEPSP	Ministère des Affaires Economiques et de la Promotion ses Secteurs Productifs
MASEF	Ministère des Affaires Sociales et de la Famille
MCM	Mauritanian Copper Mines
ME	Ministère de l'Elevage
MEDD	Ministère de l'environnement et du développement durable



## Elaboration de la Stratégie Régionale de Croissance Accélérée et de Prospérité Partagée de la Wilaya de l'Inchiri



MEN	Ministère de l'Education Nationale
MICUMA	Mines de cuivre de Mauritanie
MORAK	Mine d'Or d'Akjoujt
MPME	Ministère du Pétrole, des Mines et de l'Energie
MRU	Ouguiya
MS	Ministère de la Santé
Mt	Millions de Tonnes
MW	MégaWatt
ODD	Objectifs de Développement Durable
OMRG	Office Mauritanien de Recherches Géologiques
OMS	Organisation Mondiale de la Santé
ONG	Organisation Non Gouvernementale
ONS	Office Nationale des Statistiques
ONT	Office National du Tourisme
OSC	Organisation de la Société Civile
OV	Ouvrage de Vidange
PDA	Plan Directeur d'Assainissement
PDC	Plans de Développement Communaux
PDL	Plans Locaux de Développement
PME	Petite et Moyenne Entreprise
PPR	Peste des Petits Ruminants
PRLP	Programme Régional de Lutte contre la Pauvreté
PS	Poste de Santé
RGPH	Recensement Général de la Population et de l'Habitat
RO	Osmose Inverse
RSE	Responsabilité Sociale et Environnementale
SAB	Structures Associatives de Base
SCAPP	Stratégie de Croissance Accélérée et de Prospérité Partagée
SCRAPP	Stratégie Régionale de Croissance Accélérée et de Prospérité Partagée
SNDE	Société Nationale de l'Eau
SNIS	Système National des Informations Sanitaires
SNPS	Stratégie Nationale de Protection Sociale
SOMELEC	Société Mauritanienne d'Electricité
SOMIMA	Société des Mines de Mauritanie
t/j	Tonne/JOUR
TBS	Taux Brut de Scolarisation
TMLSA	TASIAST Mauritania Limited SA
TNS	Taux Net de Scolarisation
TSS	Technicien Supérieur Spécialisé
USD	United States dollar
ZEEM	Zone Economique Exclusive Mauritanienne



## I. INTRODUCTION ET OBJECTIFS DE LA MISSION

Le principal objectif de cette consultation est de disposer d'une stratégie de développement validée par le Conseil Régional, dotée des Programmes d'Investissement Prioritaires, sur la base des principes de programmation promus par la SCAPP et de la loi organique de la loi des finances (LOLF), prenant en compte les objectifs de développement durable et ceux de l'agenda 2063 de l'Union africaine, ainsi que les engagements de la Mauritanie au titre des conventions et mécanismes internationaux.

L'élaboration de cette SCRAPP intervient également dans un cadre institutionnel totalement nouveau, lié à la révision constitutionnelle de 2017, avec l'érection de la région en collectivité locale disposant de nouvelles attributions et compétences en matière de développement. En effet, la loi organique 2018-010 du 12 février 2018 relative à la Région vient changer profondément le paradigme institutionnel (et opérationnel) de la gestion du développement local sur le territoire mauritanien. Ainsi, les compétences de cette nouvelle collectivité (la région) couvrent plusieurs domaines dont on peut citer particulièrement la planification, l'aménagement du territoire, la promotion et l'encouragement des activités et des investissements commerciaux, industriels et touristiques dans la région.

La préparation de la présente SCRAPP de l'Inchiri intervient, aussi, dans un contexte marqué par l'achèvement et la validation par le Gouvernement de l'exercice relatif à la formulation d'un nouveau cycle quinquennal de la mise en œuvre de la vision stratégique de la SCAPP, pour couvrir la période 2022-2025, d'où l'obligation de trouver les articulations appropriées entre ces deux exercices ayant plusieurs interrelations.

Pour l'élaboration de la SCRAPP de l'Inchiri, la première étape a porté sur l'analyse des potentialités ainsi que l'établissement de manière participative du diagnostic socio-économique de la région. C'est ainsi qu'une analyse de la situation comprenant une analyse des risques, une analyse des capacités des acteurs et une identification du potentiel de la région a été faite.

Après cette étape, il est envisagé d'élaborer un Programme Régional d'Investissements stratégiques Prioritaires en cohérence avec les cadres de programmation sectorielle et budgétaire. Celui-ci permettra d'identifier les investissements stratégiques prioritaires et réalisables pour contribuer à l'émergence économique et sociale de l'Inchiri durant la période 2023-2025.



## II. METHODOLOGIE DE PREPARATION DE LA SCRAPP

L'approche de BINOR pour la réalisation de la SCRAPP de la Wilaya de l'Inchiri consiste en l'adoption de l'outil bien reconnu dans ce genre d'exercices visant la réussite d'un développement local, bien approprié par les populations. Il s'agit de l'outil dit “Diagnostic Social Participatif (DSP)” dont l'expérience dans d'autres pays et contextes a donné des résultats satisfaisants.

En effet, le Diagnostic social participatif est un outil efficace pour la planification des actions de développement. Sa méthodologie consiste en l'implication des populations dans les projets de développement qui sont censés les servir.

Le but du DSP est de compléter/valider les perceptions qu'ont les experts des contraintes et potentialités du développement. A cet effet, des enquêtes sont menées auprès des populations afin d'obtenir une vision précise sur l'activité économique (mine industrielle et orpaillage, exploitation de carrières de graviers et autres pierres ornementales, agriculture, élevage, pêche ou autres), le profil de pauvreté et le contexte de vulnérabilité des populations, et notamment des communautés rurales.

Les échanges et interactions entre “Experts” et “populations” donnent lieu à un processus de concertation avec les communautés bénéficiaires pour évaluer précisément le contexte dans les zones d'intervention et permettre ainsi l'identification participative des besoins et des activités qui seront mises en œuvre dans le cadre des interventions et actions de développement.

Cette démarche a été systématisée pour la présente SCRAPP, afin d'en maximiser l'impact et réussir le processus de transformation sociale et économique recherché par les pouvoirs publics.

### **2.1 Démarche méthodologique**

La méthodologie qui a été utilisée lors de cette mission s'est basée sur des paramètres et principes référentiels qui sont :

- Le recours à l'approche participative qui fait des groupes cibles, des populations, des OSC et des institutions les acteurs du processus ;
- L'inclusion de l'ensemble des parties prenantes et acteurs pertinents par rapport aux besoins et thématiques de l'élaboration des stratégies régionales;
- La diversification des sources des données et la triangulation des informations ;
- La recherche du leadership du MAEPSP, du Conseil Régional et de la Wilaya de l'Inchiri et la forte implication des institutions tout au long du processus ;
- La prise en compte de l'approche genre dans la conduite de l'étude ;
- La concordance entre les constats et toutes les orientations stratégiques proposées à l'issue du diagnostic et des ateliers de réflexion partagée ;



Elle se distingue par les caractéristiques suivantes :

- **Technique et factuelle.** Le processus adopté a privilégié l'utilisation des données et des informations stratégiques pour utiliser, fonder et justifier les constats, les analyses et la planification.
- **Concertée.** Il est important d'associer l'ensemble des parties prenantes à la construction d'une démarche afin d'évoluer dans la concertation et de négocier et valider la démarche.
- **Inclusive.** Le processus a été inclusif de l'ensemble des parties prenantes et des cibles institutions ou groupes sociaux.
- **Participative.** Elle fait des structures et groupes cibles les acteurs du processus en valorisant leurs expériences, leurs expertises et en intégrant leurs perspectives , préoccupations dans la conduite et l'analyse.
- **Méthodique.** La démarche a combiné plusieurs volets (revue documentaire, analyse institutionnelle, approche qualitative participative) et plusieurs outils en fonction de leur pertinence par rapport aux objectifs de l'étude.

## 2.2 *Volets méthodologiques*

### 2.2.1 Collecte et analyse documentaire

L'analyse documentaire est un outil essentiel du processus de formulation de la stratégie régionale. A cet égard, une revue/analyse exhaustive de l'ensemble de la documentation disponible notamment les études, les rapports des services régionaux (tels que les rapports de fermeture de la DREN), les documents des projets régionaux, le profil de pauvreté, les rapports, les revues, autres documents produits et travaux réalisés sur la Wilaya de l'Inchiri, a été menée.

Ce volet a aussi fait la revue des données documentaires et des informations stratégiques et données disponibles notamment les données socio démographiques de l'ANSADE, les données minières, les données du cadre juridique du secteur minier et la situation des permis miniers auprès du MPME, les données d'études environnementales sur les activités minières, les données sur la pauvreté et l'accès aux services sociaux et l'accès aux facteurs de production. Le volet documentaire a aussi fait la revue et l'analyse des instruments nationaux notamment les documents de politique et de stratégie relatifs à l'enfance, au genre, à la protection sociale, à la résilience pour documenter l'élaboration du document de stratégie.

### 2.2.2 L'organisation de réunions de concertation régionale avec les acteurs et intervenants au niveau de la Wilaya de l'Inchiri

Ces réunions ont pour objectif d'échanger avec les différents acteurs et intervenants sur l'analyse de la situation et l'identification des besoins, priorités et pistes d'actions à entreprendre ainsi que sur la stratégie de mise en œuvre y compris le suivi évaluation.

Dans ce cadre, deux ateliers ont été organisés à Nouakchott et à Akjoujt. Il s'agit de :



- **atelier préparatoire** avec 33 participants représentant le Conseil Régional(CR), les élus, les cadres ainsi que la diaspora de l'Inchiri à Nouakchott. Celui-ci a permis à l'équipe de BINOR de présenter la méthodologie de l'étude, les étapes pour son exécution ainsi que les résultats attendus. Il a été l'occasion pour les participants de préciser leurs attentes par rapport à la mission ainsi que leur engagement pour accompagner le bureau dans l'élaboration de la SCRAPP de l'Inchiri.
- **atelier de lancement** au niveau d'Akjoujt. Celui-ci a vu la participation d'une centaine de participants représentants le conseil régional, les autorités administratives, les parlementaires, les services techniques, les communes, les organisations de la société civile et organisations socio professionnelles ainsi que les structures associatives à la base. Il a été l'occasion pour le bureau et le conseil régional de lancer officiellement le processus d'élaboration de la SCRAPP de l'Inchiri, de sensibiliser les différentes parties sur ledit processus, de valider et apprivoier la feuille de route pour l'exécution de la mission. Au cours de cet atelier, les travaux de groupe se sont déroulés sous forme de séances plénières en vue d'identifier pour chaque secteur les contraintes et les faiblesses ainsi que les potentialités, opportunités et enjeux pour aboutir à la proposition d'actions prioritaires.

### **2.2.3 Les entretiens semi-structurés et structurés**

Des entretiens ont été conduits avec les différents ministères, les acteurs institutionnels et les partenaires techniques et financiers. Ces entretiens se sont focalisés sur les acteurs institutionnels régionaux notamment : les autorités administratives, les services techniques régionaux, les projets et intervenants régionaux.

### **2.2.4 La conduite des processus de diagnostic et de planification participatifs avec les populations**

Visites de terrain, réunions d'échanges et de collecte de données avec tous les acteurs présents sur le territoire (autorités administratives, services techniques déconcentrés, maires et députés, partenaires au développement, représentants de PME, des associations de jeunes, des coopératives et organisations socioprofessionnelles diverses, etc.) et le diagnostic participatif ont guidé de bout en bout la conduite du processus d'élaboration de la SCRAPP.

Pour compléter le dispositif de collecte de données et de diagnostic, des Focus Group thématiques ont été organisés au profit de diverses catégories d'acteurs (collectifs d'orpailleurs, ouvriers de carrières de graviers, associations de jeunes, organisations socioprofessionnelles, coopératives de femmes et d'artisans, leaders d'opinion, sociétés d'extraction et d'exploitation des ressources minières, syndicats des travailleurs dans l'exploitation des ressources naturelles, etc.). En prônant une approche novatrice qui vise à digitaliser la collecte, le traitement, l'analyse des données et l'interaction avec ces cibles, un questionnaire, préparé via Google forms, a été administré auprès des différents acteurs. Le lien de ce questionnaire est :

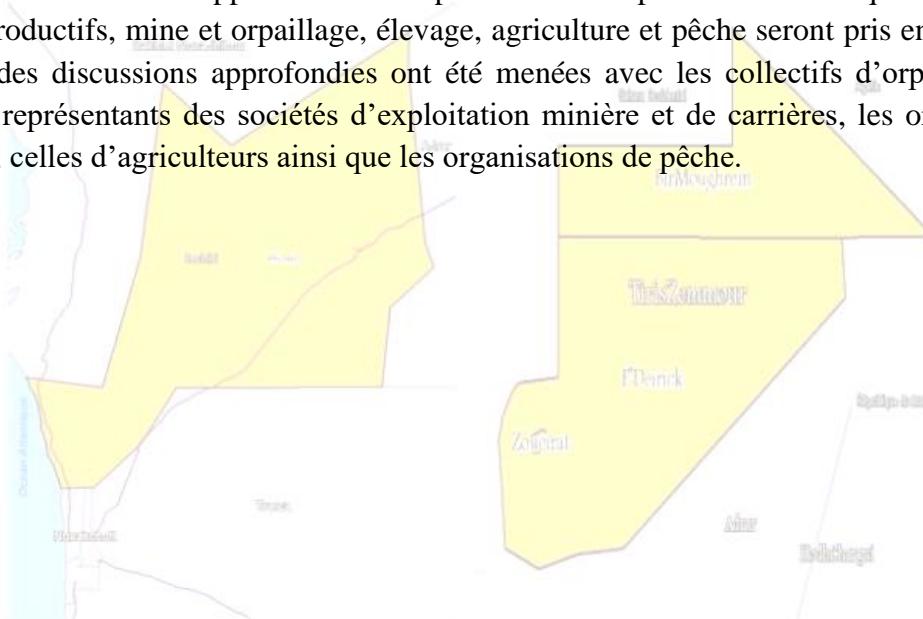


<https://docs.google.com/forms/d/e/1FAIpQLSdZ0fpKHB1xC8cdLNOpFJ2at1CxumdC7Ls7Qeh5bXSr0gwzFw/viewform>

### **2.2.5 Les discussions thématiques approfondies**

Les discussions thématiques approfondies (DTA) ont été menées avec les Structures Associatives de Base (SAB), les ONG, en vue d'avoir une vision plus globale et plus inclusive, les entretiens avec les administrations et les acteurs institutionnels seront complétées par des discussions thématiques approfondies avec les associations des parents d'élèves, les comités de santé, les associations des jeunes les coopératives féminines. Ces DTA cibleront les structures associatives de base aussi bien en milieu rural qu'en milieu urbain.

Les DTA ont été aussi conduites avec les organisations socioprofessionnelles, les syndicats et la presse. Les avis et les appréciations des producteurs en particulier en ce qui concerne les secteurs productifs, mine et orpaillage, élevage, agriculture et pêche seront pris en compte. A cette fin, des discussions approfondies ont été menées avec les collectifs d'orpailleurs, les ONG, les représentants des sociétés d'exploitation minière et de carrières, les organisations pastorales, celles d'agriculteurs ainsi que les organisations de pêche.





### III. DIAGNOSTIC DU CADRAGE SOCIODEMOGRAPHIQUE

#### 3.1 Profil démographique de la wilaya de l'Inchiri

##### 3.1.1 Structure de la population

L'amélioration de la qualité de vie des populations de la wilaya de l'Inchiri suppose avant toute chose que les besoins de cette population soient correctement identifiés et déterminés. Cela nécessite, de toute évidence, une connaissance adéquate des caractéristiques sociodémographiques actuelles de la population de l'Inchiri et une maîtrise de leur évolution future.

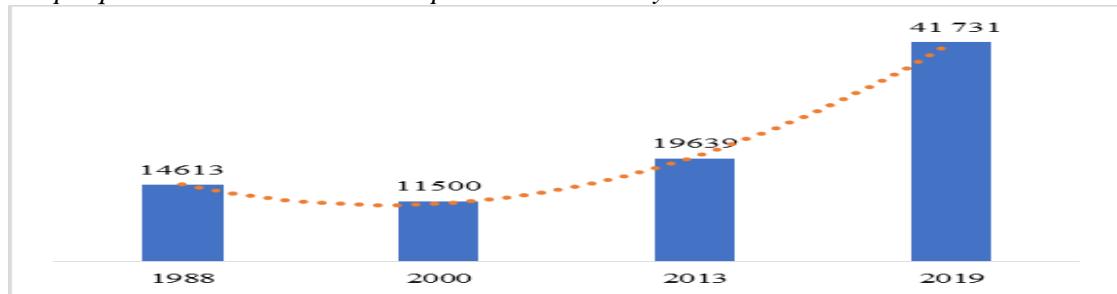
Parmi la gamme très variée des caractéristiques sociodémographiques à rechercher, les caractéristiques de l'état de la population constituent le point de départ de la connaissance des caractéristiques socio-démographiques de cette population, dont les pièces maîtresses sont : l'effectif de la population, sa répartition géographique, sa composition par sexe et par âge et sa composition selon des variables socioculturelles telles que le niveau d'instruction, la situation matrimoniale.

Pour l'élaboration de la SCRAPP de la wilaya de l'Inchiri, l'intérêt porté à toutes ces caractéristiques de l'état de la population, particulièrement l'effectif, la composition par sexe et âge et les différentes structures de la population, est double : (i), ces caractéristiques traduisent l'état de la population à un moment donné (RGPH 2013) de son histoire ; ainsi, on peut y lire les effets des changements qui interviennent dans la natalité, la fécondité, la mortalité et les migrations, car ces phénomènes démographiques qui se sont produits dans une population durant plusieurs décennies, y laissent toujours des empreintes durables ; (ii) ces caractéristiques démographiques conditionnent l'évolution future de la population de l'Inchiri, notamment par les influences qu'elles exercent sur les phénomènes démographiques. L'intérêt porté à l'effectif et la composition par sexe et par âge de la population provient surtout aussi de ce qu'ils fournissent des renseignements fort utiles à la planification du développement de la wilaya.

Selon les données de l'EPCV 2019, la Wilaya de l'Inchiri compte 41 731 habitants. De ces résultats, il ressort que la population totale de la wilaya a connu une augmentation considérable durant la période de 2014 - 2019 car elle est passée de 19639 habitants en 2013 à 41731 en 2019, enregistrant ainsi, sur la période, un taux de croissance de 112%, soit un taux de croissance démographique annuel d'environ 16%.



*Graphique N° 1: Evolution de la Population de la wilaya de l'Inchiri*

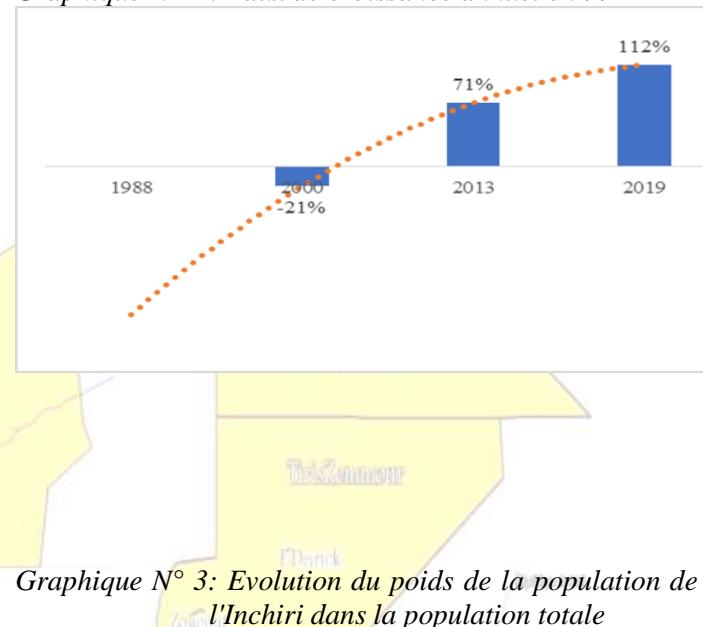


Ce taux de croissance annuelle de la population de la wilaya est environ 5 fois le taux de croissance démographique annuelle au niveau national situé à 2,9%. Cette forte progression de la population peut s'expliquer par l'immigration, motivée par les opportunités économiques liées aux activités d'orpaillage, des travailleurs des autres Wilayas du pays et des pays voisins.

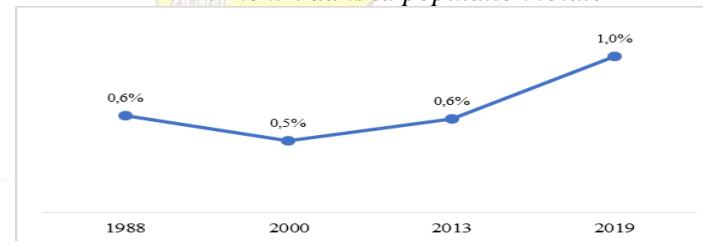
Cette évolution du taux de croissance démographique annuel fait appartenir la wilaya de l'Inchiri, au groupe des wilayas des deux Hodh, du Gorgol de Dakhlet Nouadhibou, du Tiris Zemmour, et de Nouakchott qui ont enregistré une augmentation de leurs poids démographiques.

Le poids démographique de la wilaya est passé de 0,6% en 2013 à 1% en 2019. Cette évolution du poids de sa population, fait appartenir la wilaya de l'Inchiri au groupe des wilayas, de Dakhlet Nouadhibou, du Tagant, de l'Adrar et du Tirs Zemmour, les moins peuplées du pays.

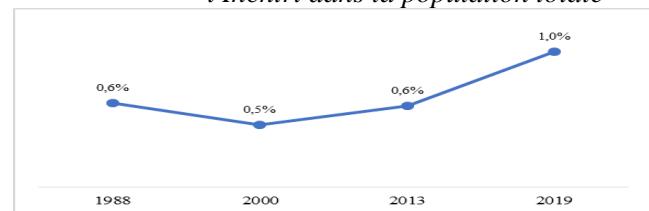
*Graphique N° 2 : Taux de croissance annuel en %*



*Graphique N° 3: Evolution du poids de la population de l'Inchiri dans la population totale*



*Graphique N° 4: Evolution du poids de la population de l'Inchiri dans la population totale*





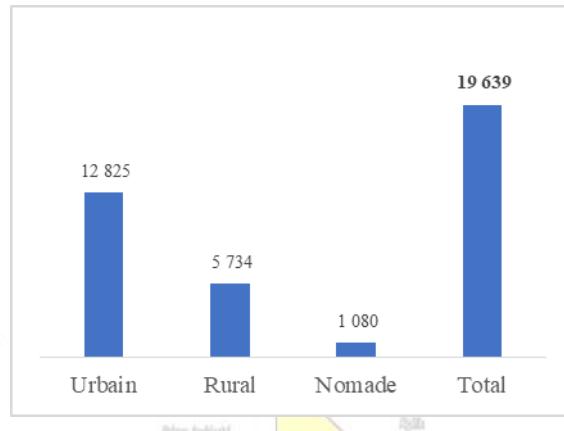
En l'absence de données désagrégées récentes sur la dynamique démographique, la suite de l'analyse se limitera à l'utilisation des données du RGPH 2013.

### 3.1.2 Structure de la population de l'Inchiri par milieu de résidence

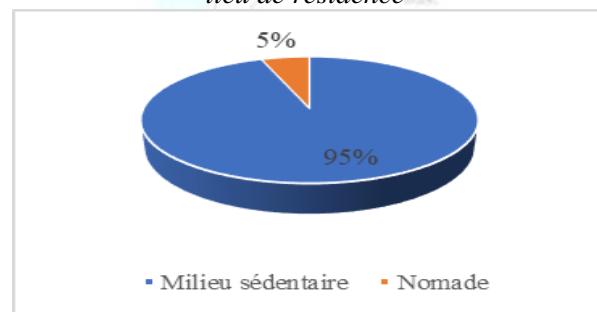
Les résultats du RGPH 2013 montrent une accentuation du phénomène de l'urbanisation où la population urbaine qui, en valeur absolue, est de 12825 personnes, représente 65% de la population totale de l'Inchiri. L'effectif réduit de la population rurale et nomade, respectivement 5734 et 1080 habitants, soit respectivement 29% et 5% de la population totale de la wilaya, s'explique par l'ampleur de l'exode rural, consécutif à la dégradation des conditions climatiques.

Dans l'ensemble, le milieu sédentaire constitué par les populations rurale et urbaine, reste marqué par la continuité du phénomène de la sédentarisation vers les centres urbains et les villes. La préférence de ce milieu par la population de la wilaya résulte de leur volonté de mieux améliorer leurs conditions de vie. Alors que le taux de sédentarisation (urbain et rural) est de 95% en 2013, la population nomade ne représente que 5% de la population totale de la wilaya de l'Inchiri.

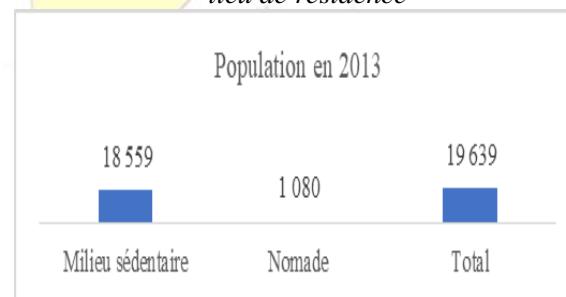
*Graphique N° 5: Population par milieu de résidence en 2013*



*Graphique N° 6: Population en 2013 en % par lieu de résidence*



*Graphique N° 7 : Population en chiffres par lieu de résidence*



### 3.1.3 Structure de la population de l'Inchiri par sexe

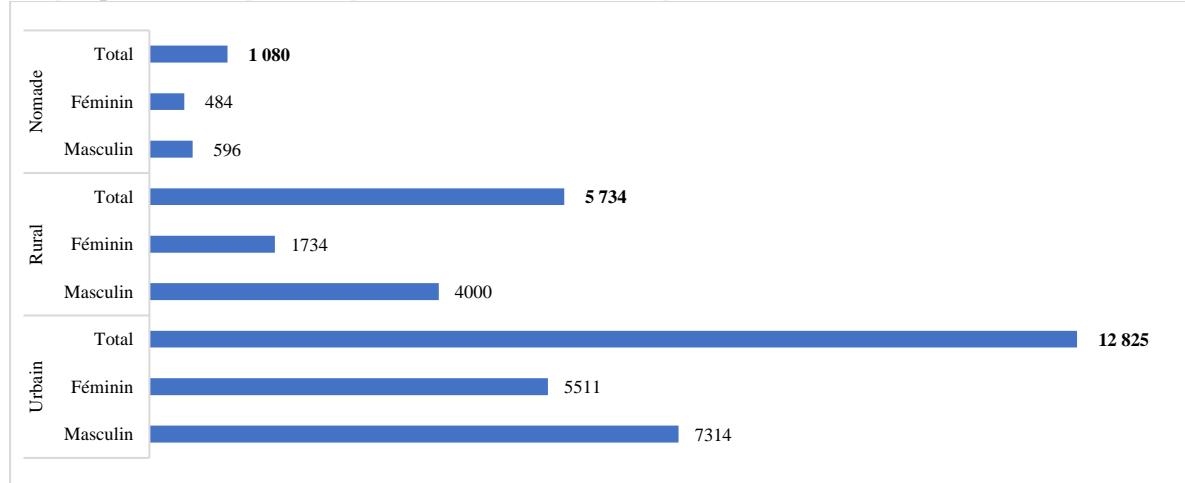
L'examen des résultats du Recensement Général de la Population et de l'Habitat de 2013 (RGPH 2013) indique que la population de la wilaya de l'Inchiri en 2013 est de 19639 habitants dont 11 910 de sexe masculin soit une proportion de 61 % et 7 729 habitants sont de sexe féminin, soit 39%. La prédominance de la population masculine dans la wilaya de l'Inchiri avec un rapport de masculinité de 154% (154 hommes pour 100 femmes), s'explique par le système productif industriel et minier qui se base pour l'essentiel sur des activités souvent pratiquées par les hommes.



## *Elaboration de la Stratégie Régionale de Croissance Accélérée et de Prospérité Partagée de la Wilaya de l'Inchiri*



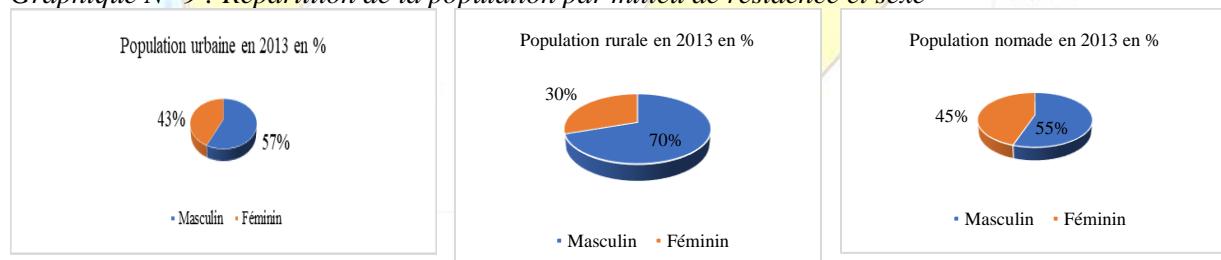
*Graphique N° 8: Population par milieu de résidence et par sexe en 2013*



En termes absolus, la masculinité de la population de l'Inchiri est le caractère constaté dans les différents milieux de résidence avec une plus grande présence dans les deux milieux urbain (7314 habitants) et rural (4000 habitants) que dans le milieu nomade (596 habitants).

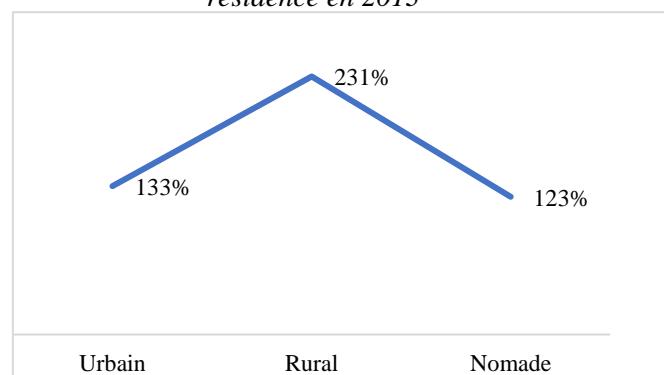
En termes relatifs, le caractère masculin de la population de l'Inchiri est prédominant dans les différents milieux de résidence avec une plus grande présence dans les deux milieux urbain et rural qu'en milieu nomade. En milieu urbain, 57% de la population urbaine sont masculins, 70% de la population rural sont masculins alors que 55% de la population vivant en milieu nomade sont des masculins.

*Graphique N° 9 : Répartition de la population par milieu de résidence et sexe*



En termes de rapport de masculinité, la structure par sexe de la population urbaine de la population rurale et de la population nomade, de façon globale, varie très peu autour de la situation d'ensemble de la wilaya : on y compte 133 hommes pour 100 femmes en milieu urbain, 231 hommes pour 100 femmes en milieu rural et 123 hommes pour 100 femmes en milieu nomade

*Graphique N° 10 : Rapport masculinité par milieu de résidence en 2013*





Entre le RGPH de 2000 et le RGPH de 2013, la structure de la population de la wilaya de l'Inchiri par sexe montre une évolution du rapport de masculinité qui est passé de 103% (103 hommes pour 100 femmes) en 2000 pour se situer à 154% (soit 154 hommes pour 100 femmes) en 2013, ce qui reflète l'accroissement de la population masculine de la wilaya entre 2000 et 2013 et donc le décroissement de la population féminine.

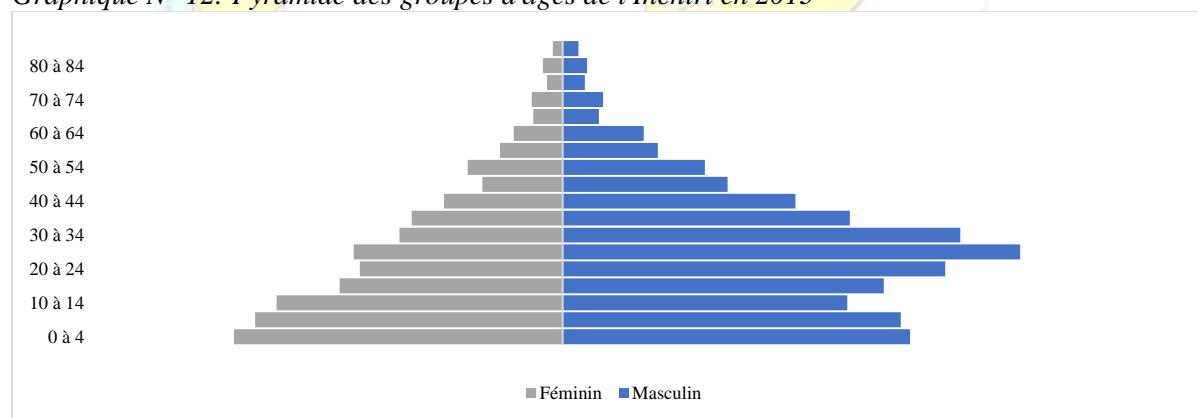
*Graphique N° 11 : Evolution du taux de masculinité*



En effet, l'effectif des hommes qui était de 5 835 (soit 51% de la population de la wilaya) en 2000 s'est situé à 11 910 (soit 61% de la population de la wilaya) en 2013, alors que l'effectif des femmes qui, en 2000, était de 5 665 (soit 49% de la population de l'Inchiri), s'est établi en 2013 à 7 729 (soit 39% de la population de la wilaya)

La pyramide des âges pour l'ensemble de la wilaya de l'Inchiri se caractérise par une base plus ou moins large, et un sommet effilé. Ce profil pyramidal traduit, non seulement une population jeune (où 70% sont âgés de moins de 35 ans), mais également un niveau de fécondité élevé et une forte mortalité au sein de cette population

*Graphique N° 12: Pyramide des groupes d'âges de l'Inchiri en 2013*





### 3.1.4 Structure de la population de l'Inchiri par sexe et par âge

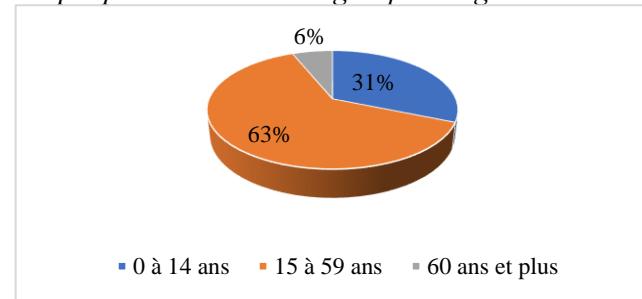
Au niveau des groupes d'âges, on note une supériorité numérique des hommes dans tous les groupes d'âges à l'exception du groupe de 10 à 14 ans où on compte 99 garçons pour 100 filles : on y compte en moyenne 158 hommes pour 100 femmes, légèrement supérieur au rapport enregistré au niveau de la wilaya qui est de 154 hommes pour 100 femmes.

*Au niveau des groupes d'âges, on note une supériorité numérique des hommes dans tous les groupes d'âges à l'exception du groupe de 10 à 14 ans où on compte 99 garçons pour 100 filles : on y compte en moyenne 158 hommes pour 100 femmes, légèrement supérieur au rapport enregistré au niveau de la wilaya qui est de 154 hommes pour 100 femmes.*

Comme le taux de mortalité des garçons est généralement plus élevé que celui des filles et compte tenu de l'espérance de vie plus longue des femmes, le rapport de masculinité devait diminuer avec l'âge, l'explication de ce phénomène d'augmentation du rapport avec l'âge peut s'expliquer par un exode des populations en direction de cette wilaya qui a un grand potentiel minier attractif de la main d'œuvre.

Les seules justifications plausibles de la supériorité numérique des femmes dans le groupe d'âge de 10 à 14 ans, seraient d'une part la sous-estimation des jeunes hommes âgés de 10 à 14 ans et, d'autre part leur rajeunissement. En effet, il est assez courant de voir des pères de famille, réduire l'âge de leurs enfants en particulier ceux de sexe masculin ayant atteint ou dépassé la limite d'âge dans le cycle primaire afin de leur permettre de poursuivre leurs études.

Graphique N° 13 : Grands groupes d'âges



Graphique N° 14 : Rapport masculinité des grands groupes d'âges





L'examen de la structure par sexe et par grands groupes d'âges témoigne de la jeunesse de la population résidente dans la wilaya. Sur la base des différents résultats, il ressort que les moins de 15 ans représentent (31%) de la population de la wilaya, avec un rapport de masculinité de 105% (soit 105 garçons pour 100 filles).

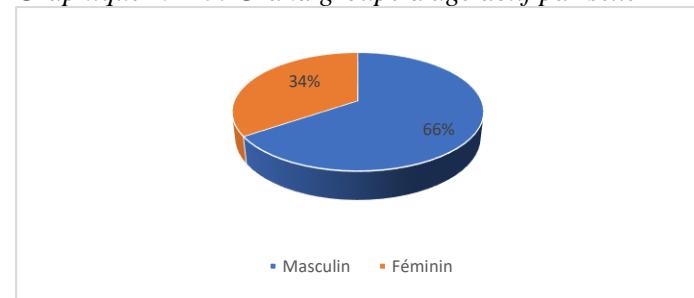
La population d'âges actifs représente 58% de la population totale, avec un rapport de masculinité de 190% (soit 190 hommes pour 100 femmes) et par conséquent le grand groupe d'âges constitué des personnes âgées de 60 ans et plus, ne représentent qu'environ 6% de la population totale, avec un rapport de masculinité de 142% (soit 142 hommes pour 100 femmes). Les hommes d'âges actifs sont plus nombreux que les femmes (66% pour les hommes contre 34% pour les femmes). Cette différence pourrait s'expliquer par le fait qu'il s'agit d'une zone minière attrayante de la main d'œuvre masculine.

### **3.1.5 Situation matrimoniale de la population de l'Inchiri en 2013**

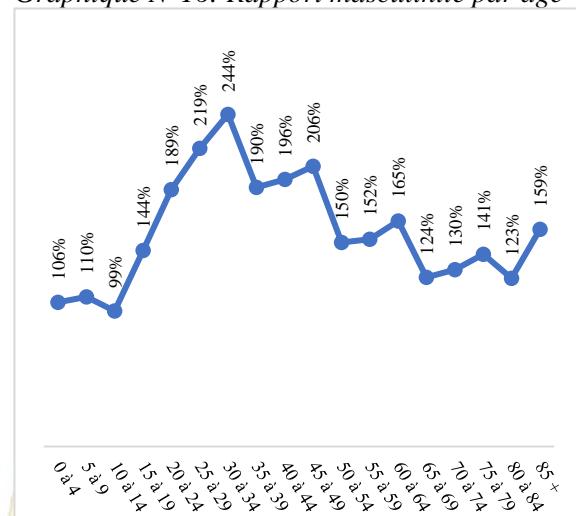
Cette sous - section traite de la situation matrimoniale de la population de la wilaya de l'Inchiri âgée de 10 ans ou plus en 2013, selon certaines caractéristiques sociodémographiques.

En 2013, 42,6% de la population de la wilaya de l'Inchiri, âgée de 10 ans ou plus sont célibataires et les personnes mariées y représentent 47,4%. En outre, on compte au sein de cette population 7,0% de personnes en situation de divorce et 3% en situation de veuvage.

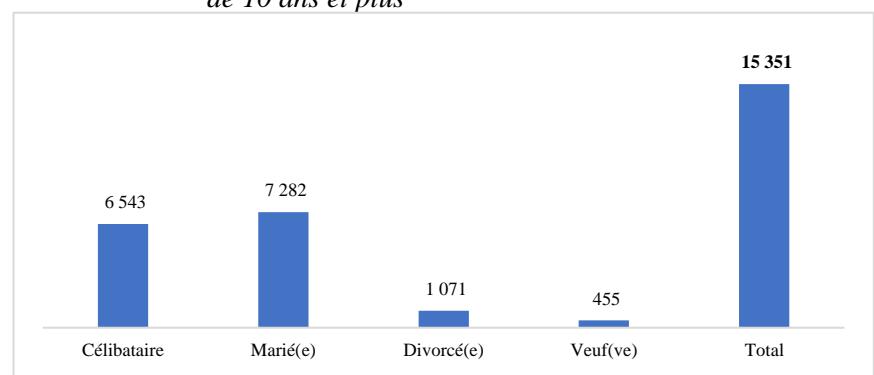
*Graphique N° 15: Grand groupe d'âge actif par sexe*



*Graphique N°16: Rapport masculinité par âge*



*Graphique N° 17 : Etat matrimonial de la population de l'Inchiri agée de 10 ans et plus*

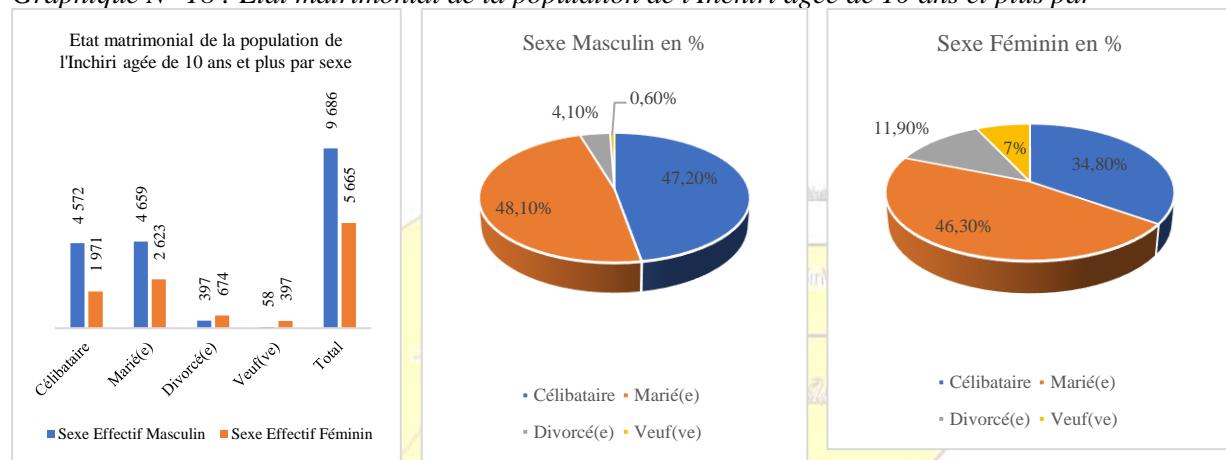




Les données tirées des résultats du RGPH de 2013, permettent de mettre en évidence la distribution de la population selon l'état matrimonial par sexe. Cette répartition laisse apparaître de grandes disparités. Les hommes célibataires et les mariés représentent respectivement 47.2% et 48,1%. Le veuvage, le divorce comme les autres statuts matrimoniaux sont assez faibles chez les hommes.

Par contre, chez les femmes, il y a moins de mariées (46,3%) et de célibataires (34,3%) que chez les hommes. De plus, contrairement à la situation des hommes chez qui le veuvage, le divorce et les autres statuts matrimoniaux sont faibles, ceux-ci sont relativement plus importants chez les femmes, respectivement 7% et 11.9%.

*Graphique N° 18 : Etat matrimonial de la population de l'Inchiri âgée de 10 ans et plus par*

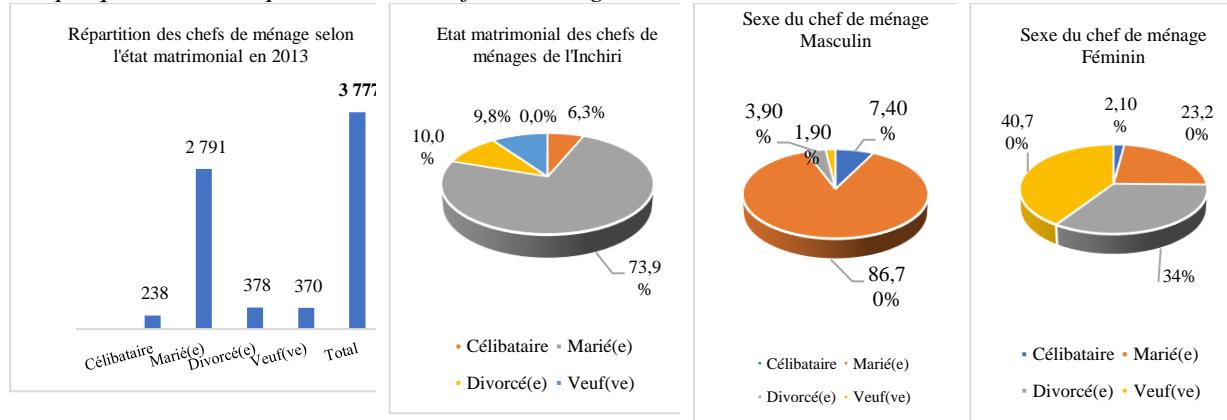


Considérant que la taille moyenne d'un ménage dans la wilaya de l'Inchiri est de 5.2 membres, le nombre de ménages recensés en 2013 est de 3777.

Les caractéristiques sociodémographiques d'un ménage étant toujours déterminées en partant de celles du chef de ménage, l'analyse des données relatives à l'état matrimonial des chefs de ménages, montre que la majorité des chefs de ménages sont mariés et qu'au niveau des 73,9% des chefs de ménages mariés, 86,7% sont du sexe masculin contre 23,2% du sexe féminin, tandis que pour les 10% des chefs de ménages divorcés, les femmes représentent 34% contre seulement 3,9% du sexe masculin. L'analyse montre également que parmi les 6.3% des chefs de ménages célibataires, 7.4% sont de sexe masculin et 2.1% sont de sexe féminin, tandis que parmi les 9.8% des chefs de ménages veufs 40.7% sont de sexe féminin et 1.9% sont de sexe masculin.



**Graphique N° 19 : Répartition des chefs de ménage selon l'état matrimonial en 2013**



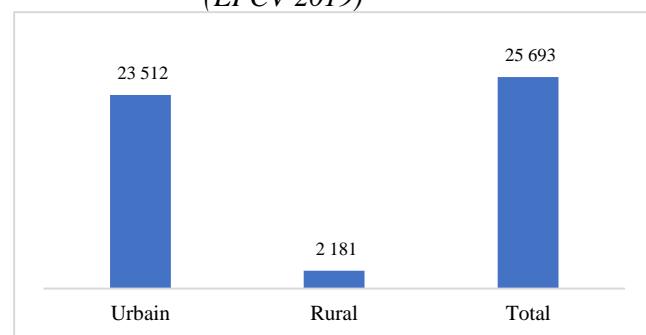
## 3.2 Activités

Le Recensement Général de la Population et de l'Habitat, (RGPH 2013) a permis d'avoir des informations sur les caractéristiques économiques des individus âgés de 15 ans ou plus. La collecte de ces informations, en plus des caractéristiques sociodémographiques des individus, répond au besoin de fournir des renseignements utiles à l'élaboration de la stratégie régionale de croissance accélérée et prospérité partagée pour la wilaya de l'Inchiri où se développent d'importantes activités minières (présence de TASIAST et MCM), attractives pour les populations en âge de travailler.

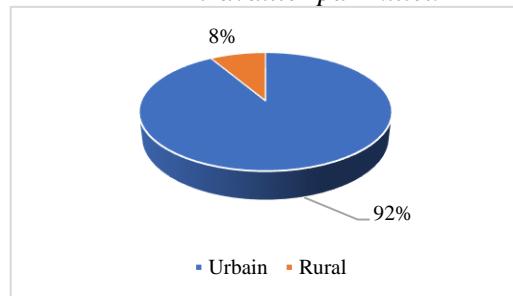
### 3.2.1 Profil de la population de l'Inchiri en âge de travailler

Conformément à la législation mauritanienne, la population en âge de travailler comprend toutes les personnes âgées de 14 à 64 ans (âge révolu). Selon l'EPCV 2019-2020, la population en âge de travailler représente 62% de la population totale de la wilaya, soit 25 693 individus. Les personnes potentiellement dépendantes (âgées de moins de 14 ans ou de plus de 64 ans) sont de 38% de la population totale de la wilaya de l'Inchiri, soit 16 038 individus. La population de l'Inchiri en âge de travailler réside majoritairement en milieu urbain (92%) contre 8% en milieu rural.

**Graphique N° 20 : Population en âge de travailler (EPCV 2019)**



**Graphique N° 21: Répartition de la population en âge de travailler par milieu**



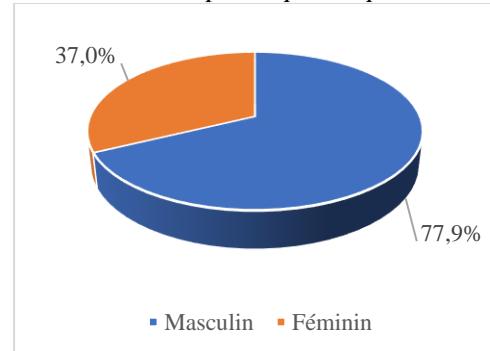
Dans la wilaya de l'Inchiri, le taux de participation à la main-d'œuvre est le pourcentage de la population en âge de travailler dans la wilaya qui participe activement au marché du travail, soit en travaillant soit en cherchant un travail. Il fournit une indication de la taille relative à



l'offre de main-d'œuvre disponible pour produire des biens et des services. Ce taux indique la part en pourcentage de la population en âge de travailler disponible pour l'activité économique exercée au niveau de la wilaya de l'Inchiri.

Selon les données de l'EPCV 2019, l'analyse du taux de participation suivant les caractéristiques de la population de l'Inchiri en âge de travailler indique qu'il est deux fois plus élevé chez les hommes. En effet, sur 59,5% de la population en âge de travailler, disponible pour exercer une activité économique dans la wilaya de l'Inchiri, 77,9% sont des hommes et 37% sont des femmes. Ce constat traduit la faible implication des femmes dans les activités économiques au niveau de la wilaya.

*Graphique N° 22 : Le taux de participation par sexe*

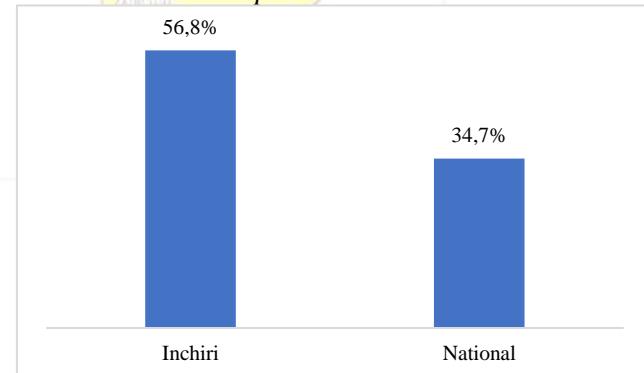


### **3.2.2 Les emplois salariés dans la wilaya de l'Inchiri**

Selon l'EPCV 2019, « le taux de salarisation représente la proportion de personnes occupées, hors secteur agricole et classées dans la catégorie des emplois salariés. Emplois pour lesquels, les titulaires ont des contrats explicites ou implicites, écrits ou oraux, avec un droit à une rémunération de base pour laquelle ils travaillent ». La déclinaison de cet indicateur au niveau de la wilaya de l'Inchiri permet d'apprécier le niveau de modernisation des emplois.

Selon les résultats de l'EPCV 2019-2020, la wilaya de l'Inchiri enregistre avec le Tiris Zemmour et Nouakchott les taux de salarisation dans les emplois non agricoles les plus élevés. En Inchiri, ce taux est de 56,8% plus élevé que sa valeur au niveau national (34,7%). L'importance de ce taux s'explique par la présence des sociétés d'exploitation de l'or et du cuivre TASIAST et MCM qui emploient le plus des travailleurs dans la wilaya.

*Graphique N° 23 : Le taux de salarisation de l'Inchiri comparé au niveau national*

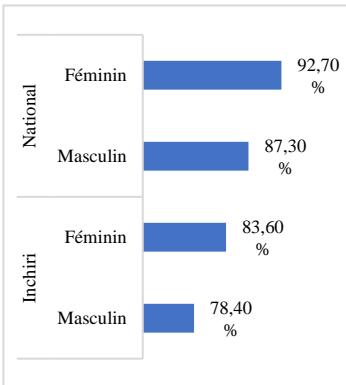




### 3.2.3 Les emplois informels dans la wilaya de l'Inchiri

Selon les résultats de l'EPCV 2019, la wilaya de l'Inchiri enregistre un taux d'emploi informel (hors agriculture) de 79.9% en deçà de sa valeur au niveau national qui est de 89.2%. La déclinaison de cet indicateur par sexe montre que chez les hommes ce taux est de 78.4% alors qu'il est de 83.6% chez les femmes.

*Graphique N° 24 : Le taux d'emplois informels par sexe de l'Inchiri comparé au niveau national*



*Graphique N° 25 :Le taux d'emplois informels de l'Inchiri comparé au niveau national*

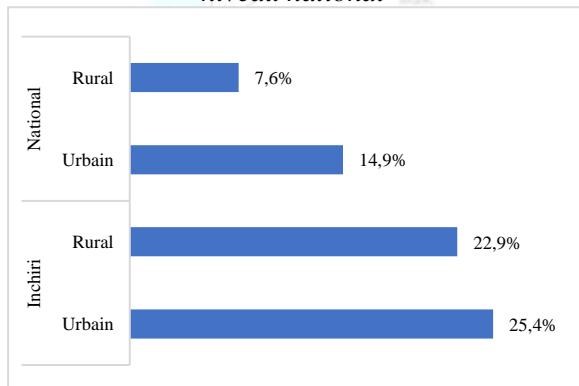


Bien que la wilaya de l'Inchiri enregistre les taux d'emplois informels les moins élevés en comparaison avec les autres wilayas du pays, le secteur informel, occupe toujours une place prépondérante dans le tissus économique de la wilaya.

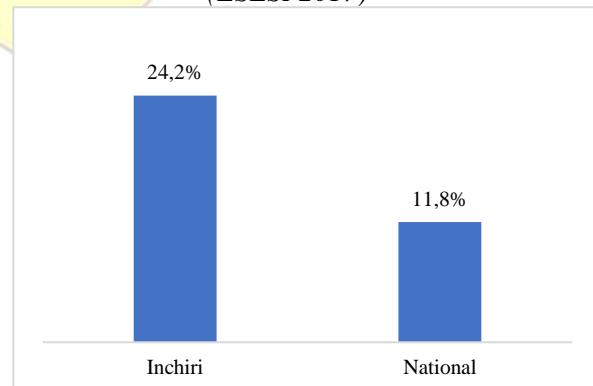
### 3.2.4 Chômage

Selon les résultats de l'étude relative à la situation de l'emploi et du secteur informel en Mauritanie réalisée en 2017, la Wilaya de l'Inchiri enregistre un taux de chômage de 24,2%, largement supérieur à sa valeur au niveau national qui s'est située à 11,8%.

*Graphique N° 26 :Le taux de chômage par milieu de résidence de l'Inchiri comparé au niveau national*



*Graphique N° 27:Le taux de chômage de l'Inchiri comparé au niveau national (ESEI 2017)*

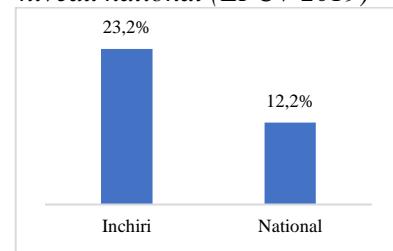




La déclinaison de ce taux par milieu de résidence montre que le chômage au niveau de la wilaya de l'Inchiri est une problématique qui se pose beaucoup plus au niveau urbain.

Quant aux résultats de l'EPCV-2019, le taux du chômage enregistré au niveau de la wilaya de l'Inchiri est de 23,2%, largement plus important que sa valeur au niveau national qui est de 12,2%.

*Graphique N° 28: Le taux de chômage de l'Inchiri comparé au niveau national (EPCV 2019)*

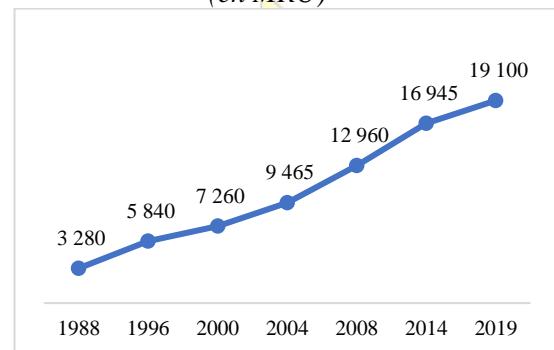


### **3.3 Profil de la pauvreté au niveau de la wilaya de l'Inchiri**

#### **3.3.1 Seuil de pauvreté**

Selon les différentes EPCV réalisées en Mauritanie, le seuil de pauvreté qui permet d'apprécier la situation de chaque individu (ou ménage) et de déterminer la proportion de ceux qui sont dans l'incapacité de satisfaire leurs besoins essentiels s'est établi à des niveaux croissants avec une moyenne d'accroissement annuel d'environ 7%. Selon l'EPCV 2019, ce seuil s'est fixé à 19 100 MRU.

*Graphique N° 29: Evolution du seuil de pauvreté (en MRU)*

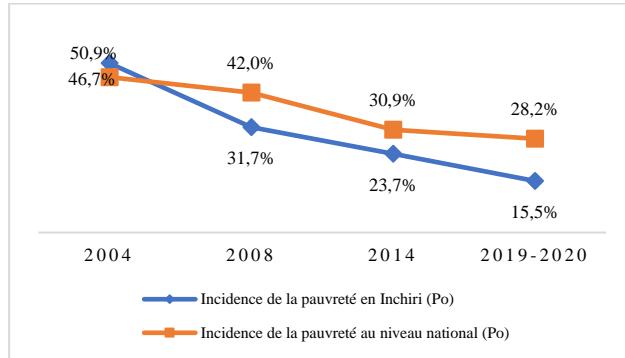


#### **3.3.2 Principaux indices de la pauvreté régionale**

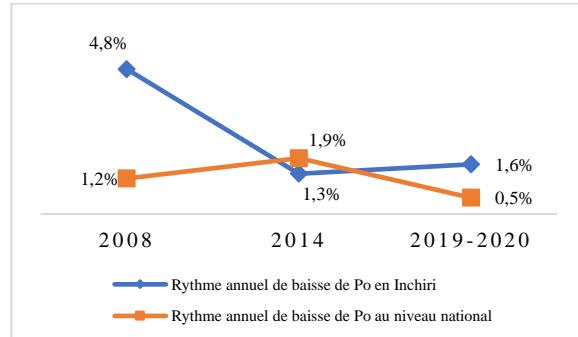
Selon les résultats de l'Enquête Permanente sur les Conditions de Vie des ménages (EPCV 2019), 15,5% de la population de la Wilaya de l'Inchiri vivent en dessous du seuil de pauvreté en 2019 contre 23,7% en 2014, 31,7% en 2008 et 50,9% en 2004. Ce qui signifie une diminution du taux régional de pauvreté de 35,4 points de pourcentage sur la période (2004-2019), soit une baisse moyenne de 2,4 points de pourcentage par an. A partir de 2008, l'incidence de la pauvreté en Inchiri est restée plus basse que la moyenne nationale ; ce qui s'explique par un rythme de baisse de la pauvreté au niveau de l'Inchiri plus accéléré qu'au niveau national.



**Graphique N° 30: L'incidence de pauvreté de l'Inchiri comparée au niveau national**

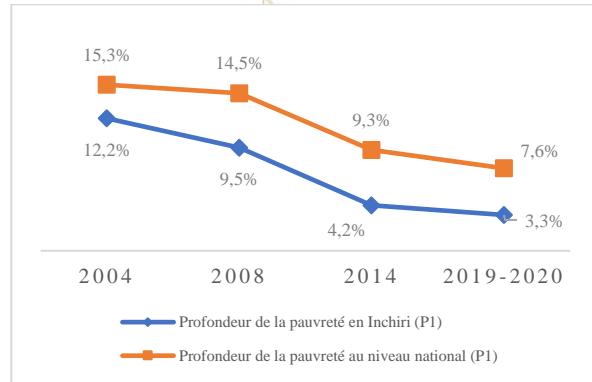


**Graphique N° 31: Le rythme de réduction de la pauvreté de l'Inchiri comparé au niveau national**



L'incidence de la pauvreté (P0) correspondant à la mesure la plus simple de la pauvreté en appréciant la proportion des pauvres dans la population totale, ne renseigne pas sur sa profondeur. C'est à travers le recours à l'indice (P1) qui prend en considération l'écart proportionnel de la dépense moyenne des pauvres par rapport au seuil de pauvreté que l'aspect de profondeur (P1) est pris en compte.

**Graphique N° 32: La profondeur de la pauvreté de l'Inchiri comparée au niveau national**

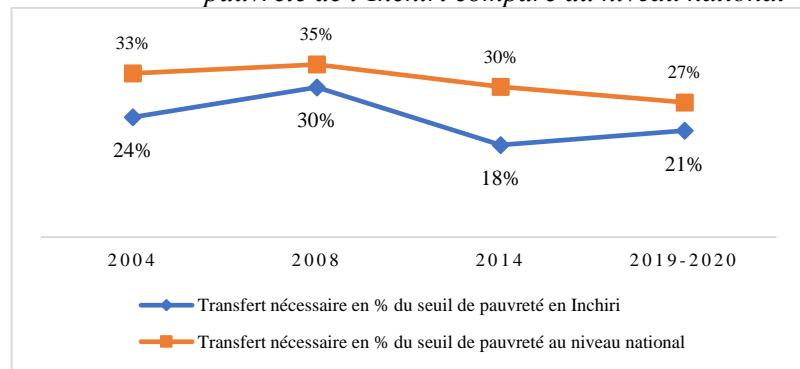


Au niveau de l'Inchiri, la profondeur (P1) de la pauvreté a connu des baisses successives sur la période (2004-2019), passant de 12,2% en 2004 à 3,3% en 2019. La profondeur de la pauvreté en Inchiri est demeurée plus basse que sa valeur au niveau national ; ce qui s'explique par un rythme de baisse de la profondeur de la pauvreté au niveau de l'Inchiri plus accéléré qu'au niveau national.



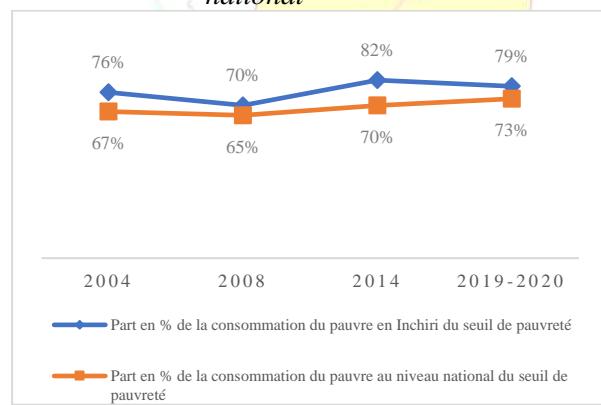
L'écart relatif entre la dépense moyenne d'un pauvre et le seuil de pauvreté étant obtenu en rapportant la profondeur de la pauvreté (P1) à son incidence (P0), cet écart permet d'estimer le transfert moyen par pauvre nécessaire pour ramener la dépense des pauvres au seuil de pauvreté.

*Graphique N° 33 : Le transfert nécessaire en % du seuil de pauvreté de l'Inchiri comparé au niveau national*

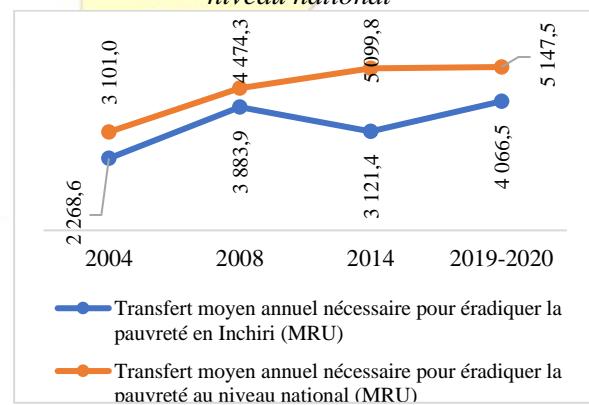


Les résultats des différentes EPCV montrent que, pour ramener sa dépense au seuil de pauvreté, le pauvre en Inchiri a besoin de transferts qui, en rapport avec le seuil de pauvreté, représentent 24% en 2004, 30% en 2008, 18% en 2014 et 21% en 2019. Ces transferts indiquent, qu'au cours de la période 2004-2019, le pauvre dans la wilaya de l'Inchiri effectue une dépense moyenne en pourcentage du seuil de pauvreté plus élevée que celle effectuée par le pauvre au niveau national : 76% en 2004, 70% en 2008, 82% en 2014 et 79% en 2019.

*Graphique N° 34: Part en % du seuil de la consommation du pauvre en Inchiri, comparée au niveau national*



*Graphique N° 35:Le transfert en MRU nécessaire pour éradiquer la pauvreté en l'Inchiri comparé au niveau national*



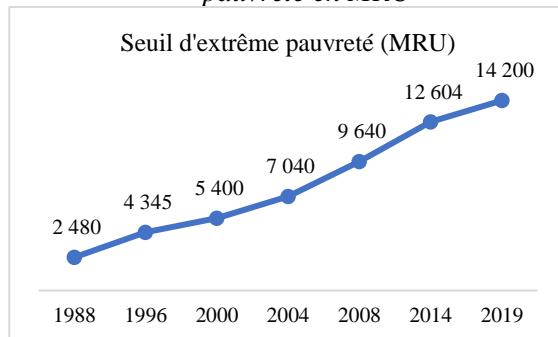
Pour éradiquer la pauvreté au sein de la population de la wilaya de l'Inchiri, l'analyse des résultats des différentes EPCV, nous renseigne sur les transferts moyens annuels nécessaires pour ramener la dépense moyenne du pauvre dans la wilaya de l'Inchiri au seuil de pauvreté. Ce transfert qui va en augmentant est passé de 2268,6 MRU en 2004 pour atteindre 4066,5 MRU en 2019. Le niveau de ce transfert est resté tout au long de la période 2004-2019 inférieur au transfert moyen annuel nécessaire pour ramener la dépense moyenne du pauvre mauritanien au seuil de pauvreté.



### 3.3.3 Seuil d'extrême pauvreté

Selon les différentes EPCV réalisées en Mauritanie, le seuil d'extrême pauvreté qui permet d'apprécier le positionnement de chaque individu (ou ménage) par rapport à une ligne frontière entre la situation d'extrême pauvreté et celle de pauvreté, s'est établi à des niveaux croissants avec une moyenne d'accroissement annuel d'environ 7%. Selon l'EPCV 2019, ce seuil s'est fixé à 14 200 MRU.

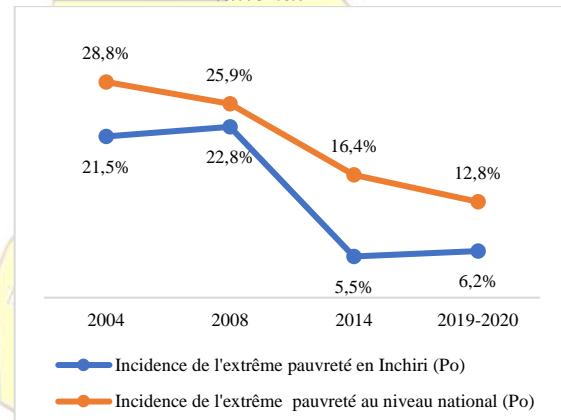
*Graphique N° 36 : Evolution du seuil d'extrême pauvreté en MRU*



### 3.3.4 Principaux indices de l'extrême pauvreté régionale

L'examen et l'analyse des résultats de l'Enquête Permanente sur les Conditions de Vie des ménages (EPCV 2019), montrent que 6,2% de la population de la Wilaya de l'Inchiri vivent en dessous du seuil de l'extrême pauvreté en 2019 contre 5,5% en 2014, 22,8% en 2008 et 21,5% en 2004. Ce qui signifie une diminution du taux régional de l'extrême pauvreté de 15,3 points de pourcentage sur la période (2004-2019), soit une baisse moyenne annuelle de 1,0 point de pourcentage. Sur toute la période 2004 – 2019, l'incidence de l'extrême pauvreté dans la wilaya de l'Inchiri est restée plus basse que la moyenne nationale de l'extrême pauvreté.

*Graphique N° 37 : L'incidence d'extrême pauvreté de l'Inchiri comparée au niveau national*

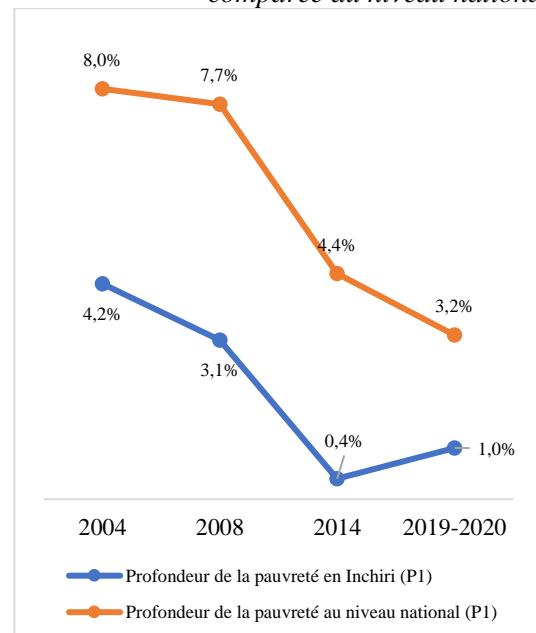




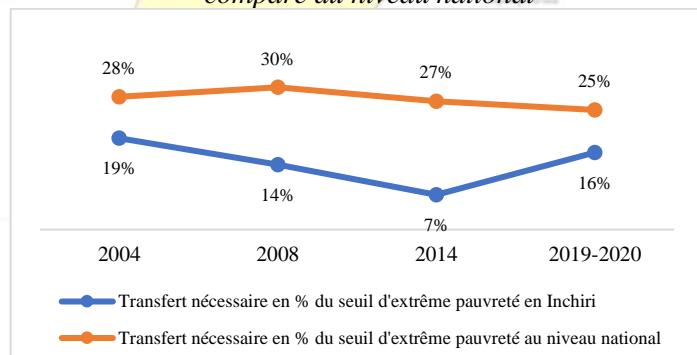
L'incidence de l'extrême pauvreté ( $P_0$ ) correspondant à la mesure la plus simple de l'extrême pauvreté en appréciant la proportion des extrêmes pauvres dans la population totale, ne renseigne pas sur sa profondeur. C'est à travers le recours à l'indice ( $P_1$ ) qui prend en considération l'écart proportionnel de la dépense moyenne des extrêmes pauvres par rapport au seuil de l'extrême pauvreté, que l'aspect de profondeur ( $P_1$ ) est pris en compte. Au niveau de l'Inchiri, la profondeur ( $P_1$ ) de l'extrême pauvreté a connu des baisses successives sur la période (2004-2019), passant de 4,2% en 2004 à 1% en 2019, enregistrant ainsi une légère augmentation par rapport à son niveau de 2014. La profondeur de la pauvreté en Inchiri est demeurée plus basse que sa valeur au niveau national.

L'écart relatif entre la dépense moyenne d'un extrême pauvre et le seuil d'extrême pauvreté étant obtenu en rapportant la profondeur de l'extrême pauvreté ( $P_1$ ) à son incidence ( $P_0$ ), cet écart permet d'estimer le transfert annuel moyen par extrême pauvre nécessaire pour ramener la dépense des extrêmes pauvres au seuil d'extrême pauvreté.

*Graphique N° 38 :La profondeur de l'extrême pauvreté de l'Inchiri comparée au niveau national*



*Graphique N° 39 : Le transfert en % nécessaire pour éradiquer l'extrême pauvreté en Inchiri comparé au niveau national*

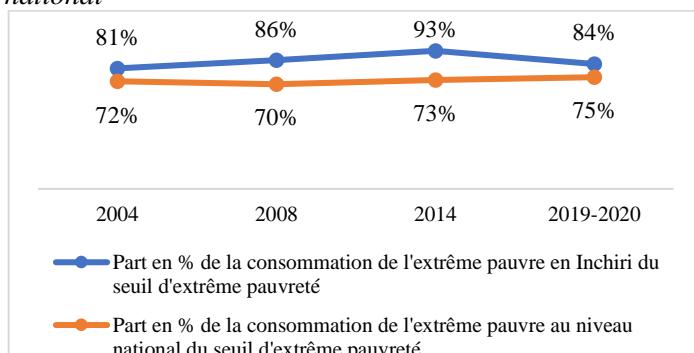


Les résultats des différentes EPCV montrent que, pour ramener sa dépense au seuil d'extrême pauvreté (ce qui signifie l'éradication de l'extrême pauvreté), l'extrême pauvre de la wilaya de l'Inchiri a besoin de transferts qui, en rapport avec le seuil d'extrême pauvreté, représentent 19% en 2004, 14% en 2008, 7% en 2014 et 16% en 2019.



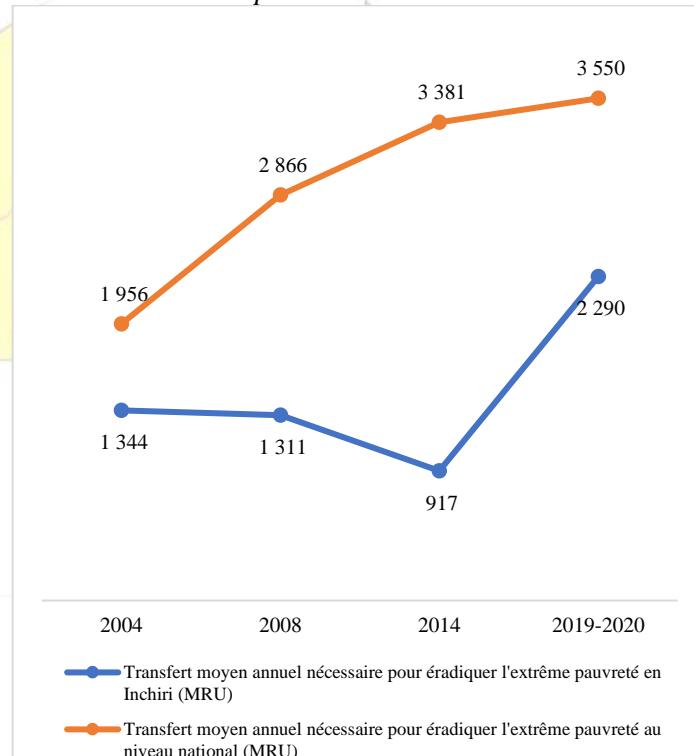
Ces transferts indiquent, qu'au cours de la période 2004-2019, l'extrême pauvre dans la wilaya de l'Inchiri effectue une dépense moyenne en pourcentage du seuil d'extrême pauvreté plus élevée que celle effectuée par l'extrême pauvre au niveau national : 81% en 2004, 86% en 2008, 93% en 2014 et 84% en 2019.

*Graphique N° 40: Part en % du seuil de la consommation de l'extrême pauvre en Inchiri, comparée au niveau national*



Pour éradiquer l'extrême pauvreté au sein de la population de la wilaya de l'Inchiri, l'analyse des résultats des différentes EPCV, nous renseigne sur les transferts moyens annuels nécessaires pour ramener la dépense moyenne de l'extrême pauvre dans la wilaya de l'Inchiri au seuil d'extrême pauvreté. Ce transfert qui a fluctué au cours de la période 2004-2019, est passé de 1344 MRU en 2004 pour atteindre 2290 MRU en 2019, tout en enregistrant des baisses en 2008 et en 2014. Le niveau de ce transfert est resté tout au long de la période 2004-2019 inférieur au transfert moyen annuel nécessaire pour ramener la dépense moyenne de l'extrême pauvre mauritanien au seuil d'extrême pauvreté.

*Graphique N° 41: Le transfert en MRU nécessaire pour éradiquer l'extrême pauvreté en Inchiri comparé au niveau national*



### **3.4 Cadrage et évolution des ODD au niveau de la wilaya de l'Inchiri**

Pour compléter le dispositif de collecte de données et de diagnostic et afin de trianguler les informations recueillies, la note de cadrage avait prévu d'inscrire la collecte des données dans une approche novatrice qui vise à digitaliser la collecte, le traitement, l'analyse des données et l'interaction avec les cibles. Dans ce cadre, un questionnaire de priorisation des enjeux de développement et des ODD en lien avec ces enjeux, préparé via Google forms<sup>1</sup>, a été

<sup>1</sup> <https://docs.google.com/forms/d/1wezvHATGkXdNnK6ISlt-Eempwp-e1aAyWI-3UaHr6Tk/edit#responses>

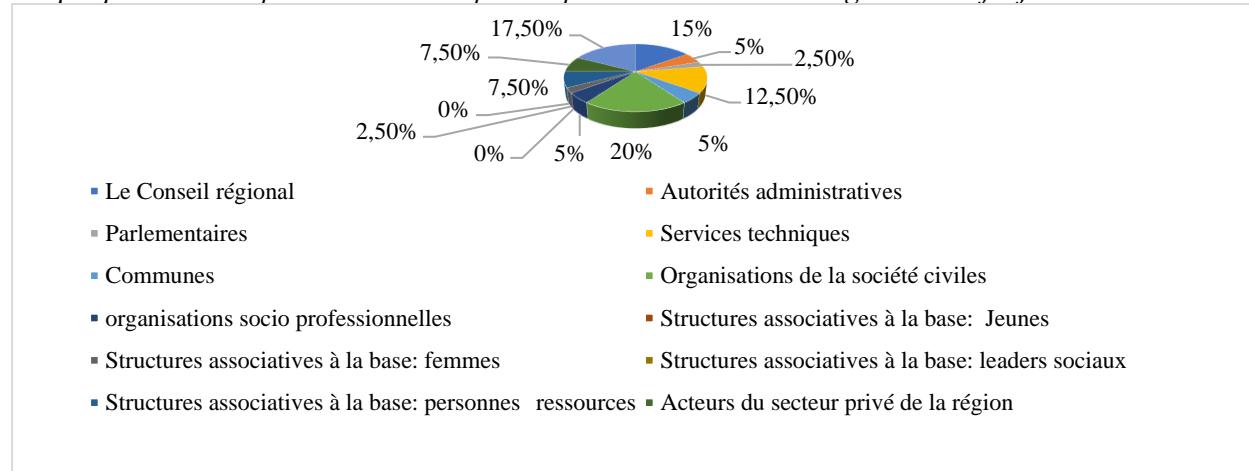


## Elaboration de la Stratégie Régionale de Croissance Accélérée et de Prospérité Partagée de la Wilaya de l'Inchiri



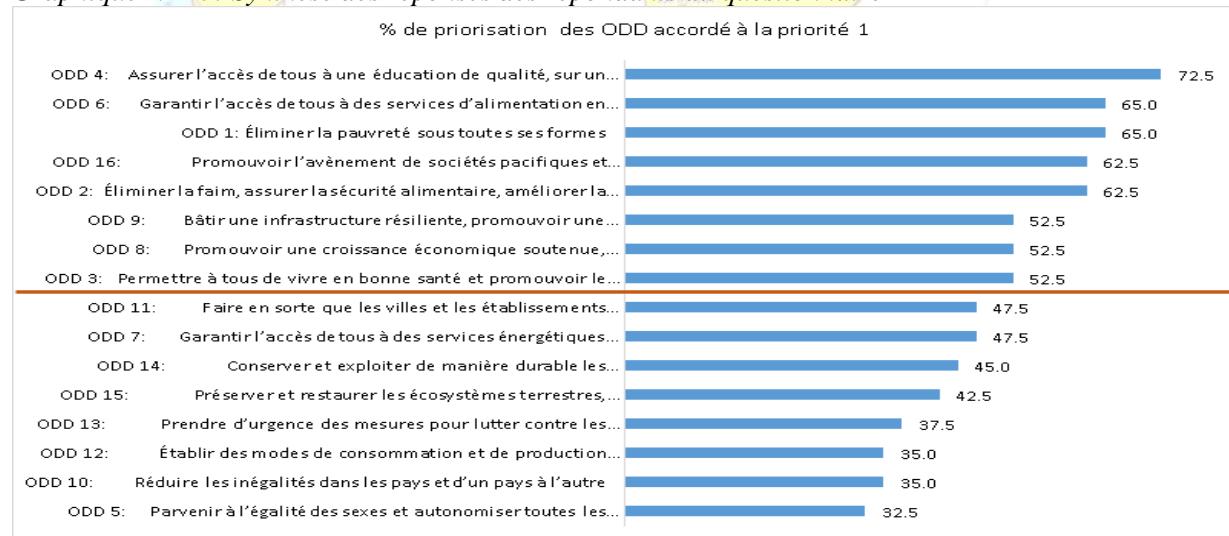
administré auprès des différents acteurs : (Associations de jeunes, Organisations socioprofessionnelles ; coopératives de femmes et d'artisans, leaders d'opinion, sociétés d'extraction et d'exploitation des ressources minières, associations des orpailleurs, syndicats des travailleurs dans l'exploitation des ressources naturelles...). Sur soixante participants à l'atelier de lancement d'Akjoujt, tenu les 24 et 25 Octobre 2022, 40 participants ont répondu au questionnaire. La représentativité des différentes cibles à la réponse au questionnaire est la suivante :

Graphique N° 42: Représentativité des parties prenantes aux ateliers régional d'Akjoujt



La synthèse des réponses des répondants au questionnaire a permis de classer les ODDs au niveau de la wilaya de l'Inchiri comme suit :

Graphique N° 43: Synthèse des réponses des répondants au questionnaire



Pour l'ODD 1 classé par les participants en troisième position, la Revue Nationale Volontaire a retenu, entre autres, un indicateur qui a connu une nette amélioration en 2019, année d'élaboration de l'EPCV. A cette amélioration contribuait certes l'évolution du même



**1 ÉRADICATION  
DE LA PAUVRETÉ**

**Objectif 1. Éliminer la pauvreté sous toutes ses formes et partout dans le monde**

Cibles	Indicateurs	Valeur au niveau de la wilaya de l'Inchiri	
<i>Cible 1.1 D'ici à 2030, éliminer complètement l'extrême pauvreté dans le monde entier (s'entend actuellement du fait de vivre avec moins de 1,25 dollar des États-Unis par jour)</i>	Proportion de la population vivant au-dessous du seuil de pauvreté*	<b>31,7%</b> (2008)	<b>22,8%</b> (2014)

Pour l'ODD 2 classé par les participants en cinquième position, la Revue Nationale Volontaire a retenu, entre autres, un indicateur qui a connu une nette amélioration en 2019, année d'élaboration de l'EPCV. A cette amélioration contribuait certes l'évolution du même indicateur au niveau de l'Inchiri.

**2 LUTTE CONTRE  
LA FAIM**

**Objectif 2. Éliminer la faim, assurer la sécurité alimentaire, améliorer la nutrition et promouvoir l'agriculture durable**

Cibles	Indicateurs	Valeur au niveau de la wilaya de l'Inchiri	
<i>Cible 2.1 D'ici à 2030, éliminer la faim et faire en sorte que chacun, en particulier les pauvres et les personnes en situation vulnérable, y compris les nourrissons, ait accès toute l'année à une alimentation saine, nutritive et suffisante</i>	<b>2.1.2</b> Prévalence d'une insécurité alimentaire modérée ou <b>grave</b> , évaluée selon l'échelle de mesure du sentiment d'insécurité alimentaire*	<b>4,1%</b> (2009)	<b>1,9%</b> (2019-2020)

Pour l'ODD 4 classé par les participants en première position, la Revue Nationale Volontaire a retenu, entre autres, un indicateur qui a connu une nette amélioration en 2019, année d'élaboration de l'EPCV. A cette amélioration contribuait certes l'évolution du même indicateur au niveau de l'Inchiri

**4 ACCÈS À UNE ÉDUCTION  
DE QUALITÉ**

**Objectif 4. Assurer à tous une éducation équitable, inclusive et de qualité et des possibilités d'apprentissage tout au long de la vie**

Cibles	Indicateurs	Valeur au niveau de la wilaya de l'Inchiri		
<i>Cible 4.5 D'ici à 2030, éliminer les inégalités entre les sexes dans le domaine de l'éducation et assurer l'égalité d'accès des personnes vulnérables, y compris les personnes handicapées, les autochtones et les enfants en situation vulnérable, à tous les niveaux d'enseignement et de formation professionnelle</i>	Indices de parité (femmes/hommes, urbain/rural, quintile inférieur/supérieur de richesse et autres paramètres tels que le handicap, le statut d'autochtone et les situations de conflit, à mesure que les données deviennent disponibles) pour tous les indicateurs dans le domaine de l'éducation de cette liste pouvant être ventilés**	<b>Indice de parité Filles/Garçons dans le Primaire</b>		
		2020-2021	2021-2022	2022-2023
		1,01	0,90	0,92



## IV. CADRE PHYSIQUE DE LA WILAYA DE L'INCHIRI

La Wilaya de l'Inchiri, de par sa situation géographique (traversée par le tropique Nord), est marquée par des conditions climatiques particulièrement austères et sèches, induites par la subsidence atmosphérique générée par la ceinture des hautes pressions subtropicales.

Elle se singularise par un climat très aride marqué par l'irrégularité et la rareté des précipitations et la fréquence des vents chauds et secs. La température y est très contrastée avec une humidité relative très faible. La végétation y est très ténue et la faune rare.

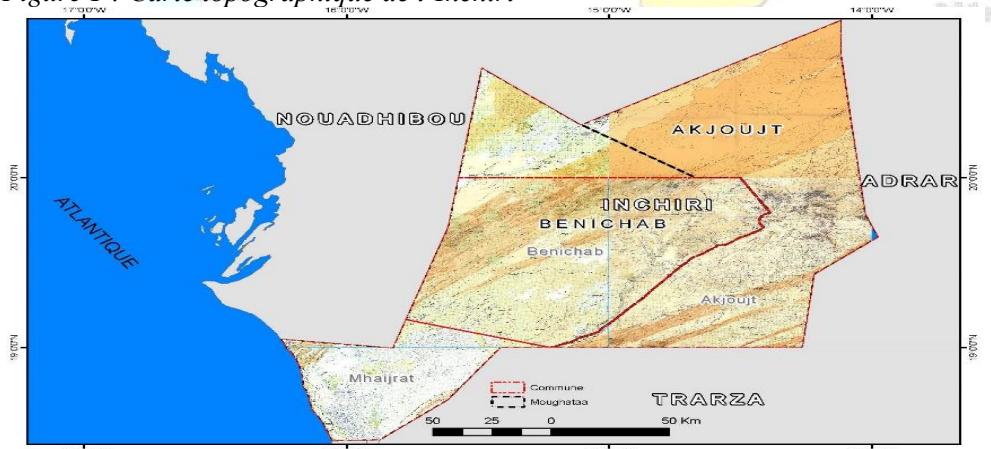
La région est localisée dans la dorsale précambrienne de Rgueïbat qui occupe le nord de la Mauritanie. Le paysage est monotone, constitué par de grandes étendues caillouteuses à gravello-caillouteuses et/ou sablonneuses où on note la présence de quelques collines rocheuses, des escarpements superficiels et des dunes de sable.

### 4.1 Cadre géographique

La wilaya de l'Inchiri s'étend sur une superficie de 47.600 km<sup>2</sup>. Située au nord-ouest du pays, elle est encadrée au sud par la wilaya du Trarza, à l'ouest et au nord par la wilaya de Dakhlet Nouadhibou et à l'est par la wilaya de l'Adrar. Elle s'ouvre au sud-ouest sur une façade atlantique longue d'environ 90 Km entre M'hajrat et Nouamghar (englobant ainsi le nouveau port artisanal de Tanit et les villages Imraguen de Mhajratt, Tiwilit, Lemcid et Bellewach).

Administrativement, la wilaya possède 72 localités réparties dans les 2 Moughataas qui la constituent (Akjoujt et Benichab), et qui disposent d'un seul arrondissement (Mhaijerat) et de 3 communes. Avec une population estimée en 2019 à 41 731 habitants (#1% de la population nationale), elle est la Wilaya la moins peuplée du pays.

Figure 1 : Carte topographique de l'Inchiri



### 4.2 Climat

Situé aux confins du Sahara, la région de l'Inchiri est particulièrement sèche et aride. L'aridité rencontrée est créée par la subsidence atmosphérique générée par la ceinture des hautes pressions subtropicales.



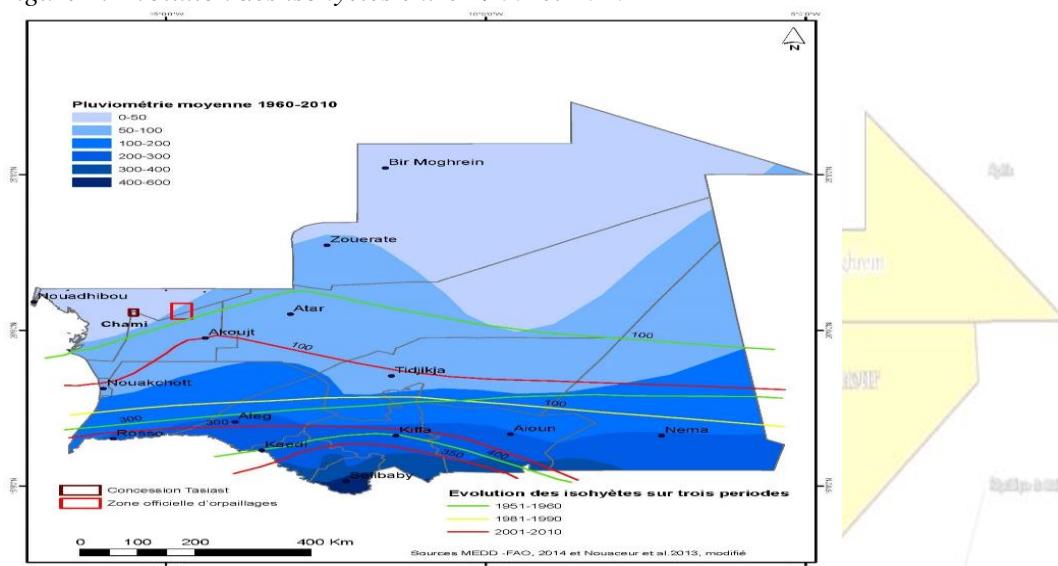
Le climat est caractérisé par l'alternance entre une longue saison sèche et une très brève saison humide, associée à une forte variabilité spatiale et temporelle de la pluviométrie.

L'Inchiri appartient donc dans sa grande majorité à la zone aride qui est la plus vaste entité écologique du pays couvrant près de 80 % du territoire national, soit 810.000 km<sup>2</sup>.

#### 4.2.1 Les précipitations

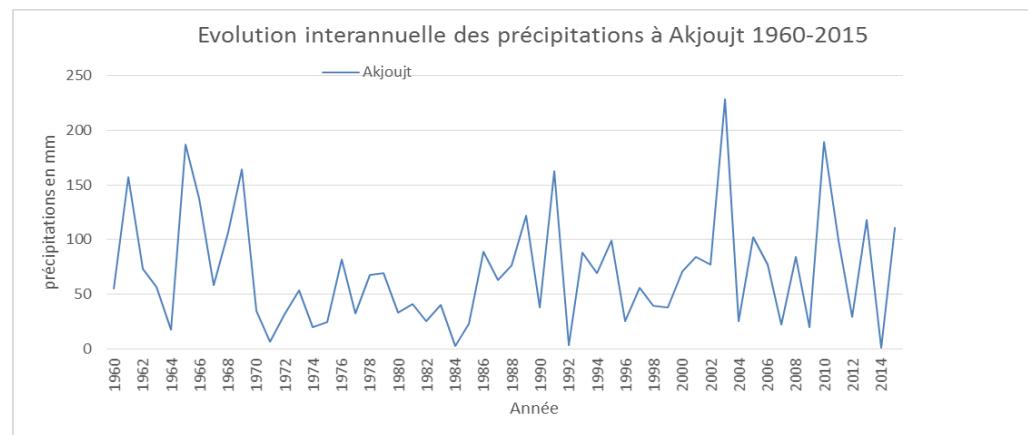
L'analyse des données de précipitations depuis les années 50 montre une dégradation climatique au niveau de l'Inchiri, ce qui s'est matérialisé par la migration des isohyètes vers le sud. La figure ci-dessous indique que l'Inchiri se situe en dessous de l'isohyète 50 mm.

Figure 2: Evolution des isohyètes entre 1960 et 2010



Les précipitations enregistrées à la station d'Akjoujt se définissent essentiellement par une grande irrégularité et variabilité spatio-temporelle.

Graphique N° 44 : Evolution interannuelle des précipitations à Akjoujt entre 1960 et 2015



Source : Station d'Akjoujt



Le régime pluviométrique est simple et de type «mousson». Il est représenté par une longue saison sèche, une courte saison des pluies (période d'hivernage s'étendant de juillet à fin septembre) et présentant son pic pendant le mois d'août.

Les précipitations totales annuelles moyennes pour la période 1960-2015 sont de 79 mm à Akjoujt. Les précipitations totales annuelles s'étendent entre un minimum pouvant être inférieur à 2,5 mm et un maximum pouvant dépasser 200 mm durant la période d'observation.

Les courbes de la figure ci-dessus montrent les grandes tendances caractéristiques des précipitations au niveau de la station d'Akjoujt. On peut notamment distinguer trois périodes :

- La première concerne les années dites humides (de 1950 à 1969) où l'on enregistre les totaux pluviométriques les plus élevés. C'est une phase où les précipitations étaient plus abondantes. Le cumul annuel dépassait souvent les 120 mm.
- La deuxième période est celle dite de la grande sécheresse des années 1970. On y recense les années les plus sèches. Les quantités enregistrées atteignent rarement les 70 mm et le minimum est relevé en 1984 où les totaux sont inférieures à 3 mm.
- La troisième est la période actuelle qui est marquée par une amélioration des cumuls pluviométriques annuels à partir de 1986, avec cependant une légère baisse entre 1996 et 2002 et une autre entre 2004 et 2009.

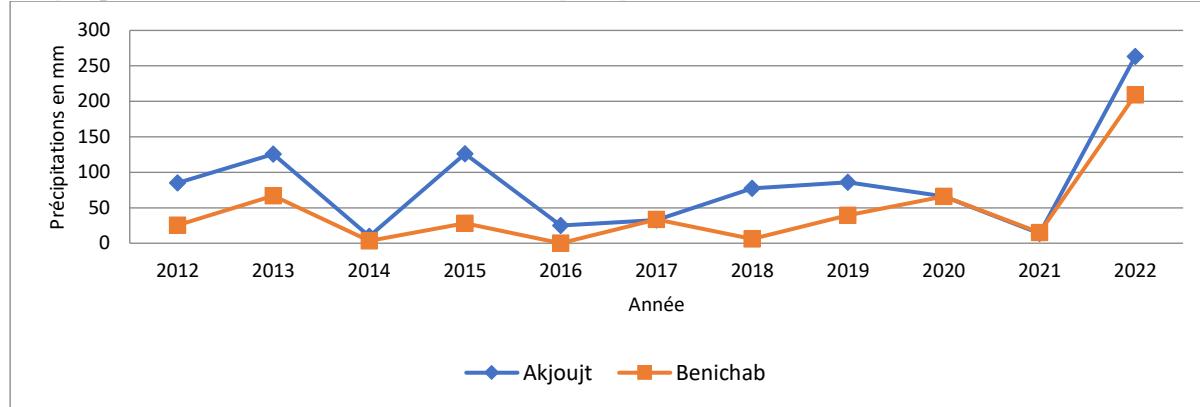
Le traitement statistique des données de précipitations montre une rupture de tendance à la baisse au début des années 70 avec une diminution d'environ 30 mm par décennie et une péjoration climatique jusqu'au début des années 90 et une légère amélioration des conditions pluviométriques à partir de 1994.

Cette baisse s'est traduite par le glissement vers le sud de la limite de l'aridité. Ainsi, l'isohyète 150 mm est venue s'installer approximativement à l'emplacement de l'isohyète 250 mm.

Il y a lieu de souligner que pour la dernière décennie 2012-2022, la région a connu (i) au début entre 2012 et 2016 une période mitigée alternant une année de faible pluviométrie avec une année d'amélioration du cumul pluviométrique annuel, puis (ii) une tendance exceptionnelle d'amélioration de 2017 à 2020 ; l'année 2021 marque le retour à des moyennes normales et 2022 constituant une année exceptionnelle.



Graphique N° 45: Evolution interannuelle des précipitations à Akjoujt et Benichab entre 2012 et 2022



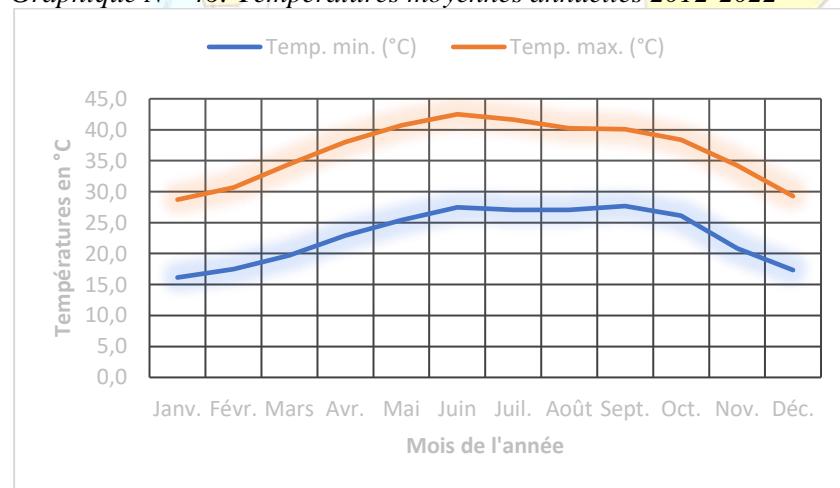
Source : Station d'Akjoujt et Benichab

#### 4.2.2 Les températures

La température moyenne annuelle pour la période 2012-2022 est de l'ordre de 29°C. Les températures les plus basses (16°C) sont enregistrées en hiver, pendant la saison sèche (décembre, janvier et février) tandis que les plus élevées (près de 42°C) sont enregistrées pendant les mois de juin-juillet. Les fluctuations de températures ne sont pas liées à l'alternance de masses d'air, mais plutôt à la position relative du soleil dans le ciel. La légère inflexion observée entre juillet et août est due à la nébulosité retenant l'énergie solaire. L'amplitude des températures moyennes mensuelles dépasse les 10°C.

L'analyse de la répartition entre les températures et les précipitations montre que la zone est caractérisée par un climat très sec avec des déficits hydriques toute l'année.

Graphique N° 46: Températures moyennes annuelles 2012-2022



Source : Station d'Akjoujt

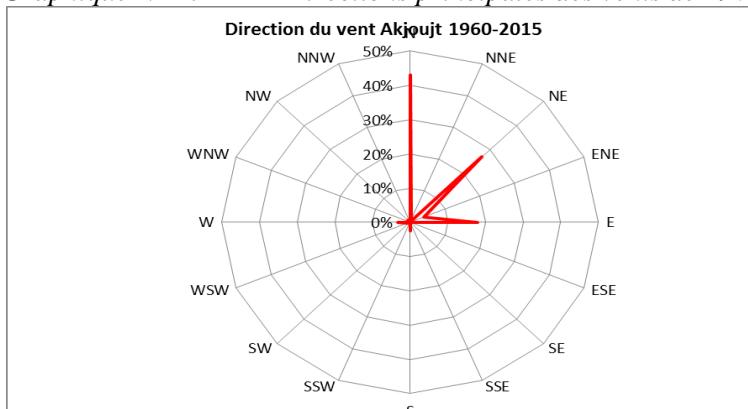
#### 4.2.3 Les vents

Les dunes sont modelées suite à l'action du vent, façonnées majoritairement pendant la saison sèche car il y a moins d'humidité dans le sol pour retenir les particules. Il y a deux types de



vents à prendre en compte: les vents dominants provenant de la (ou des) direction(s) les plus fréquentes et les vents efficaces, vents capables de transporter du sable.

**Graphique N° 47      Directions principales des vents de 1960-2015**

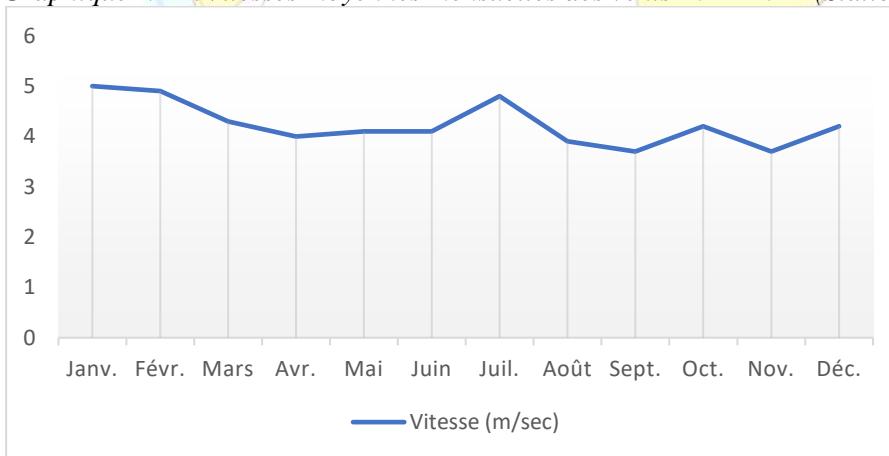


**Source :** Station d'Akjoujt

Pendant une grande partie de l'année (saison sèche), les hautes pressions tropicales boréales (produisant les alizés), entretiennent un climat sec avec des vents soufflant principalement du secteur NE à SW. Lorsque la saison humide arrive, la mousson apporte des pluies avec des vents d'origine E mais ces derniers influencent peu le déplacement des sables. La rose des vents de la station d'Akjoujt est bimodale, avec un premier mode centré sur la direction NE et un deuxième, moins important, centré sur l'ENE (harmattan).

La vitesse des vents est régulièrement située entre 3,7m/s et 5m/s avec un minimum en septembre et novembre et un maximum en janvier-février et en juillet.

**Graphique N° 48Vitesses moyennes mensuelles des vents 2012-2022 (Station d'Akjoujt)**



**Source :** Station d'Akjoujt

### **4.3 Sols et pédologie**

Au niveau de l'Inchiri, des sols isohumiques brun-rouges subarides se sont formés au niveau des formations dunaires. Selon la topographie, on peut distinguer :



- Les sols brun-rouges typiques qui se situent sur les sommets et flancs des cordons dunaires. Il s'agit d'un matériau sableux, perméable, à bon drainage interne qui se caractérise cependant par une certaine compacité.
- Les paléosols apparaissent sur les basses dunes. Ce sont des sols de type ferrugineux, lessivés, à horizon B textural qui limite le drainage. Leur horizon supérieur (A) est riche en sables fins, ce qui entraîne des phénomènes de battance.
- Les sols bruns, moins profonds et moins différenciés, occupent les bas des versants.

En dehors des dunes, on peut rencontrer des sols rocheux qui sont caractérisés par un faible potentiel pour l'agriculture, néanmoins un élevage extensif peut y être pratiqué.

Soulignons que les sécheresses successives enregistrées lors des décennies 70 et 80, la disparition de la couverture végétale et le surpâturage ont eu une influence marquée sur l'ensemble des sols du pays qui s'appauvrissent et qui sont menacés par la désertification.

On y retrouve aussi des roches cristallines et métamorphiques d'origines Archéennes caractérisées par leur faible perméabilité parfois couvert d'une mince couche de sable et de latérite. Il s'agit de sols qui sont généralement dégradés, peu productifs et facilement érodables. Ils offrent un faible potentiel pour les cultures pluviales.

Le socle est recouvert à l'ouest par des formations tertiaires (grès conglomératiques et latéritiques) et quaternaires (Inchirien, Ogolien) qui matérialisent les diverses fluctuations du rivage de l'Atlantique et des variations climatiques au cours des temps géologiques récents.

#### **4.4 Qualité de l'air**

Les données sur la qualité de l'air ne sont souvent pas disponibles en Mauritanie.

En dehors des lithométéores, communément appelés vents de sables qui transportent des particules de poussières en suspension et qui peuvent affecter la qualité de l'air et la visibilité, il n'existe pas d'autres sources importantes de pollution de l'air en dehors des installations industrielles ou celles liées à l'exploitation des mines de TASIAST et de MCM ainsi que des sites d'extraction artisanale.

#### **4.5 Hydrologie**

##### **4.5.1 Les eaux de surface**

La wilaya de l'Inchiri se situe dans le domaine climatique saharien, ne comportant aucun cours d'eau permanent. Le chevelu hydrographique fossile est constitué de quelques cours d'eau saisonniers comme l'oued Khatt Atoui ou l'oued Tenebrou et ou Khatt el Ogol dont la longueur peut favoriser un écoulement pendant quelques jours, voire quelques semaines à l'occasion de fortes pluies. Il existe également d'autres oueds ou plans d'eau à écoulement temporaire ou sporadique mais leur activité est très limitée dans le temps car liée aux rares précipitations qui surviennent dans la région.



#### 4.5.2 Les eaux souterraines

Dans la wilaya de l'Inchiri se trouvent deux grands domaines hydrogéologiques, séparés par une bande un biseau sec :

- les aquifères discontinus et fissurés du socle archéen de la Dorsale de Reguibat: les roches gneissiques et platoniques peuvent abriter des aquifères discontinus dus à une forte altération superficielle au-dessus de réseaux de fractures, ce qui peut donner naissance à des aquifères d'extension restreinte et généralement de faible perméabilité. Les expériences des sites miniers industriels montrent sans conteste les limites de ces aquifères qui ne peuvent répondre aux besoins en eau potable et en eau industrielle de projets miniers tels que celui de TASIAST et celui de Algold. Toutefois, lors de pluies importantes, l'eau peut s'infiltrer et saturer temporairement les dépôts meubles, situés le long des axes des oueds.
- les aquifères continus poreux, associés aux formations du Bassin sédimentaire Atlantique.
- Le bassin sédimentaire côtier Sénégalo-Mauritanien, d'une superficie de l'ordre de 340 000km<sup>2</sup>, s'étend du Nord du Cap Blanc en Mauritanie jusqu'en Guinée Bissau au Sud. Les séries sédimentaires sont essentiellement constituées de formations gréso-argileuses, avec des intercalations calcaires dans le sud Mauritanien. L'aquifère qui est situé dans les limites de l'Inchiri est la nappe de Benichab. L'eau de la nappe est exploitée par la société MCM pour les besoins de l'activité minière et les besoins domestiques des villes de Benichab et d'Akjoujt.

##### ☞ La nappe de Benichab

D'une épaisseur variant de 90m vers le NE à 200 m à Benichab, l'aquifère est contenue dans des grès argileux peu perméables; l'eau est exceptionnellement douce (en moyenne 200mg/l).

Dans la zone de Benichab, l'excellente qualité de son eau douce fait que depuis quelques décennies la nappe fait l'objet d'une production commerciale d'eau embouteillée. Depuis le début des années 70, elle est également exploitée pour les besoins en eau domestique des villes d'Akjoujt et de Benichab mais également (plus ou moins intensément selon les périodes) pour les besoins industriels de la mine de cuivre de Guelb Moghrein. Ainsi, dès la reprise de ses activités minières en 2006, la mine de Guelb Moghrein a intensifié l'exploitation de la nappe de Benichab principalement grâce à cinq nouveaux forages profonds. Cette exploitation de la nappe à usage industriel a cessé à partir de 2008.

Selon Scott Wilson (2005), les caractéristiques hydrogéologiques de l'aquifère sédimentaire dans le secteur de Benichab se présentent comme suit : l'épaisseur moyenne de l'aquifère est de 70 m, la profondeur moyenne des forages de 120 m, la profondeur du niveau statique de 50 à 60 m, le débit est de l'ordre de 20 à plus de 100 m<sup>3</sup>/h, la conductivité est de l'ordre de 200 µS/cm.

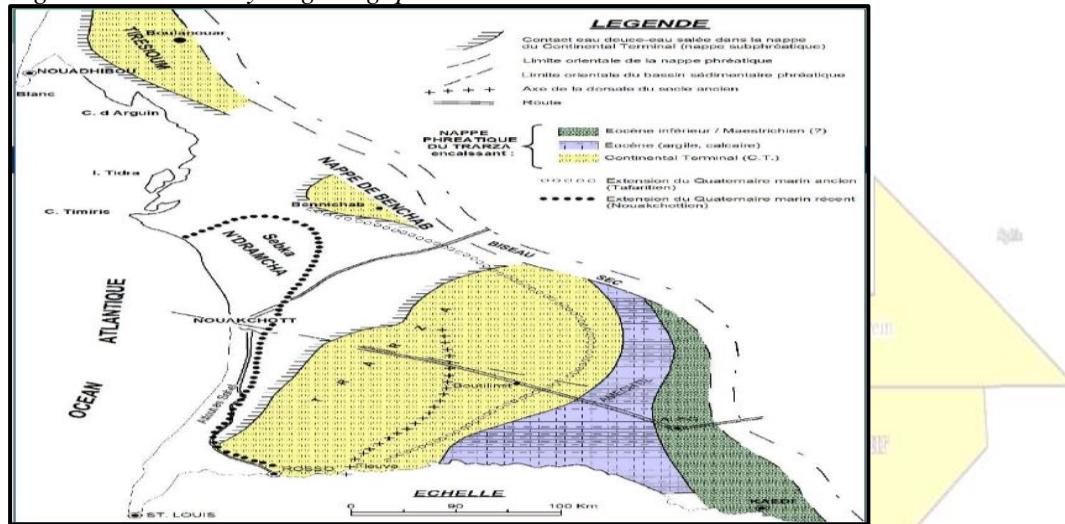
##### ☞ La nappe d'eau souterraine du secteur de Tijirit



Dans le secteur de Tijirit, une nappe d'eau souterraine est présente dans la portion de l'aquifère du bassin sédimentaire côtier encadrée par les deux cordons dunaires de l'Akchar et de l'Azefal. La profondeur moyenne des forages est de 110 à 137m, l'épaisseur de l'aquifère est en moyenne compris entre 46 et 70m, la profondeur du niveau statique de 26 à 50 m, le débit est de l'ordre de 20 à 30m<sup>3</sup>/h, la conductivité est entre 380 et 550 µS/cm.

Près d'une dizaine de forages privés captent l'eau douce de la nappe avec une exploitation plus ou moins intensive notamment pour des productions d'eau en bouteilles. De même quelques puits sont exploités à usage pastoral.

*Figure 3 : Schéma hydrogéologique du bassin côtier Mauritanien*



## 4.6 Relief et caractéristiques géomorphologiques

### 4.6.1 Géomorphologie

Le relief de l'Inchiri est généralement plat et les paysages sont caractérisés par la monotonie des plateaux tabulaires et des immenses étendues caillouteuses ou sableuses. Le territoire de la région se caractérise par de grands ensembles géomorphologiques structurés par une alternance parallèle (i) d'imposants ergs allongés ayant la même orientation NE-SW dans la direction des vents dominants (Akchar et Azefal) et (ii) de plaines à regs et à reliefs rocheux constituant des inselbergs caractéristiques ou gueilbs (la plaine du TASIAST au nord de l'erg d'Azefal, la plaine du Tijirit séparant l'erg Azefal de l'erg Akchar, la pénéplaine de l'Inchiri au sud du cordon dunaire d'Azefal).

L'erg Azefal, le plus septentrional des ergs de l'Ouest mauritanien, a une largeur de l'ordre de 15 km à sa bordure sud au contact de la nappe sableuse et du socle granitique. Il est formé par un ensemble de vieux cordons dunaires longitudinaux rubéfiés de direction N30°E. Des formes dunaires, de type sifs de réactivation, de direction N5°E à N10°E se détachent des versants sud, sous le vent des cordons. Le fort arasement des cordons et le développement des sifs néoformés laissent à peine entrevoir l'ancienne forme bombée des cordons.



La plaine de Tijirit, qui est une bande de déflation et de corrosion orientée NE-SO et large de 30 km, sépare l'erg Azéfal au nord de l'erg Akchar situé au sud de cette plaine. La couverture sableuse est très faible au niveau de la plaine.

L'erg Akchar, orienté NE-SW selon la direction prédominante de l'Harmattan, est long de 450 km et large d'au plus 70 km. Il est localisé sous le vent de l'erg El Hammami au pied de l'escarpement qui limite à l'ouest le plateau de l'Adrar.

A proximité du site minier de cuivre et or d'Akjoujt, le terrain est extrêmement plat constitué de regs. L'altitude au niveau de la ville est de 120 m. Dans ce paysage plat, émergent des collines appelées Guelbs Moghrein qui s'étend sur 800 m de long, environ 500 m de large, avec une hauteur des Guelbs de l'ordre de 70m. Dans cette zone, on observe également des alignements de dolérites récentes.

En dehors de ce secteur, le relief est dominé par des surfaces onduleuses sahariennes portant des sols résiduels ou pénéplaines où se profilent (i) à l'ouest une étendue plate (domaine des regs, des graviers et de gravats du continental terminal) et (ii) au nord et au sud des dépressions parsemées de cuestas (témoins de cuirasses ferrugineuses).

La région constitue une vaste pénéplaine particulièrement arasée avec quelques rares petites collines isolées (guelbs) constituées de latérites ou de birbirites de quelques dizaines de mètres de hauteur. Le réseau hydrographique est très lâche. Cette immense pénéplaine est à peine interrompue par quelques rares reliefs que sont les barkhanes ou des lambeaux de produits d'altération météoriques.

La plaine paléo-fluviale du TASIAST, très plate, est partiellement fossilisée par un voile de sable mobile qui s'épaissit du nord au sud à l'approche de l'erg Azefal

L'erg Azefal, le plus septentrional des ergs de l'Ouest mauritanien, a une largeur de l'ordre de 15 km à sa bordure sud au contact de la nappe sableuse et du socle granitique. Il est formé par un ensemble de vieux cordons dunaires longitudinaux rubéfiés de direction N30°E. Des formes dunaires, de type sifs de réactivation, de direction N5°E à N10°E se détachent des versants sud, sous le vent des cordons. Le fort arasement des cordons et le développement des sifs néoformés laissent à peine entrevoir l'ancienne forme bombée des cordons.

La plaine de Tijirit, qui est une bande de déflation et de corrosion orientée NE-SO et large de 30 km, sépare l'erg Azefal au nord de l'erg Akchar situé au sud de cette plaine. La couverture sableuse est très faible au niveau de la plaine.

L'erg Akchar, orienté NE-SO selon la direction prédominante de l'Harmattan, a une longueur de 450 km, tandis que sa largeur n'excède pas 70 km. Il est localisé sous le vent de l'erg El Hammami au pied de l'escarpement qui limite à l'ouest le plateau de l'Adrar.

#### **4.6.2 Géologie**

La plupart des grands ensembles géologiques qui constituent la Mauritanie sont représentés dans la Wilaya de l'Inchiri : il s'agit principalement de la province archéenne de la dorsale



Rgueibat, du tronçon nord-central de la chaîne des Mauritani des et d'une portion du bassin côtier Atlantique :

- *La dorsale Rgueïbat* est l'affleurement nord du craton ouest-africain ; elle correspond à un vaste bombement de socle précambrien que l'érosion a réduit à l'état d'une pénéplaine parsemée de buttes et pitons dénommés « Guelbs ou Eglabs », surtout granitiques. Elle est composée de deux provinces géologiques d'âges différents mais c'est uniquement la province archéenne qui est représentée dans l'Inchiri; elle regroupe les régions du TASIAST, de Tijirit et d'Amsaga. La province archéenne renferme des potentialités minières de première importance, confirmées par les nombreux gisements et autres indices miniers déjà mis au jour notamment dans l'Inchiri : gros gisement d'Or de TASIAST en cours d'exploitation, gisement d'Or de Tijirit dont la concession d'exploitation minière a été accordée à Algold et dont l'exploitation est imminente, plusieurs concentrations aurifères faisant l'objet d'exploitation minière artisanale ou semi-mécanisée (TASIAST, Tijirit, Ahmeyim, etc.), indices de nickel, de terres rares, des volumes significatifs de matériaux de carrière (granite, quartz, sables, graviers, etc.) en exploitation industrielle et artisanale.
- *La chaîne des Mauritani des* qui ceinture à l'Ouest le craton Ouest-Africain est composée de formations sédimentaires et métamorphiques fortement plissées et tectonisées, durant les évènements orogéniques Panafricain et Hercynien. Elle renferme le gisement de cuivre associé à l'or d'Akjoujt en exploitation, et bien d'autres gisements et indices de cuivre ainsi que des indices de chrome, d'Or, d'EPG, de tungstène, de terres rares et de kaolin.
- *Le bassin côtier de Mauritanie-Sénégal* est un bassin de marge passive qui s'est mis en place à la suite de l'ouverture de l'Atlantique. Il dispose d'un plateau continental très développé. De nombreux champs pétrolifères et gaziers y ont été mis en évidence dont le champ pétrolier de Chinguitty, de gaz de Banda, etc. et surtout l'immense champ gazier de Grand-Tortue/Ahmeyim dont le début d'exploitation est prévue en 2023. Par ailleurs, il renferme les gisements de sables noirs littoraux riches en titane, les gisements de gypse et des mines de sel en exploitation.

## **4.7 Ressources naturelles**

### **4.7.1 Flore**

La végétation dans la wilaya de l'Inchiri est clairsemée et rare, avec une présence dans les rares cours d'eau ou aux pieds des dunes. On peut dire que dans l'ensemble, sur le plan végétal, ce domaine est caractérisé par une grande pauvreté en espèces, une faible couverture du sol et une monotonie végétale sur de grandes étendues. Deux espèces sont citées comme les plus présentes ; il s'agit de l'herbacée *Aristida pungens*(Sbatt) et de l'arborée *Comifora African* (Adress).



Les herbes désertiques inventoriées sont cependant assez riches en minéraux et constituent de ce fait un excellent pâturage pour le cheptel saisonnier ou en transit vers le Tiris. On peut noter ainsi la présence de: *panicum turgidum*, *Stipagrostis pungens*, *Leptadenia pirotechnica*, et *Acacis flava*, *Comifora Africana* (Adress), *Maerua crassifolia* (Atil).

Parmi les arborés, on rencontre *l'Accacia Flava* qui est l'espèce qui prédomine et le *Comifora Africana* et, le long des oueds, on trouve parfois aussi des arbustes tels que le *Tamaris Senegalensis*, *Acacias Tortilis* sur les terres salées et *Commiphora africana* dans le sud de la région.

Au niveau de la façade atlantique, on rencontre surtout le *Tamarix* qui supporte la salinité. Dans cette zone, on assiste à une forte avancée des dunes (Mhaijrat). Dans l'ensemble, la zone est complètement aride et on n'a pas d'inventaire sur les plantes.

L'Inchiri se caractérise par ses immenses regs caillouteux et graveleux, qui apparaissent comme dépourvus de végétation. Dans ces regs la strate arbustive est pratiquement absente, on ne rencontre que de rares buissons de *Ziziphus lotus*. La strate herbacée est largement dominées par *Panicum turgidum* et *Aerva javanica*. En cas de bonnes pluies, dans les oueds et graras se développe une végétation herbacée qui constitue un excellent pâturage pour les petits ruminants. Dans ce cas, les principales espèces herbacées qu'on peut rencontrer sont: *Aerva javanica*, *Pergularia tomentosa*, *Euphorbia granulata*, *Seetzenia lanata*, *Citrullus colocynthis*, *Shouwiathebaica*, *Hyocamusmuticus*, *Panicumturgidum*, *Cullen plicatum*, *Fagonia indica*, *Fagonia glutinosa*, *Aristida mutabilis*, *Stipagrostis plumosa*, *Cullen plicatum*, *Heliotropium bacciferum*, *Caylusea hexagyna*, *Asthenatherum forskahlii*, *Neurada procumbens*, *tribulus terrester*. Dans les regs, on rencontre les mêmes espèces mais moins abondantes.

#### **4.7.2 Faune**

La faune sauvage est rare dans l'Inchiri. On la rencontre, en général, dans l'Aoukar et le Tijirit qui constituaient un réservoir pour les autruches et les gazelles de par la richesse des pâturages et la tranquillité du milieu. Suite au braconnage, la zone de concentration de la faune terrestre dans la wilaya de l'Inchiri est la poche comprise entre le Trarza, le Brakna et l'Adrar. Cette faune comprenait quelques gazelles, des phacochères, lapins, chacals, des écureuils, des chats sauvages, ourdades, pigeons, pies, passereaux, corbeaux noirs qui, tous ont tendance à être beaucoup moins présents. Dans la bibliographie, on cite aussi l'existence jadis de reptiles, des serpents, des lézards, des tortues et aussi quelques fennecs présents au niveau des dunes. Actuellement, on note surtout la présence de chacals, d'ourdades et de lézards.

#### **4.7.3 La zone littorale et marine**

Cette zone de l'Inchiri couvre la portion du littoral, longue d'environ 90 Km, située entre les villages de M'hajratt et Nouamghar (englobant ainsi les villages de Mhajratt, Tiwilit, Lemcid et Bellewach), soit environ 12,5 % du linéaire côtier mauritanien.



Cette partie comme le reste de la côte mauritanienne, longue de 720 km, comprend des terres désertiques sur son côté continental, dont quelques secteurs sont en dessous du niveau moyen de la mer et sur le côté marin avec aussi des endroits surélevés, une mer côtière large et peu profonde s'étendant vers le talus continental à en moyenne 10 Km de la côte. La ligne de démarcation entre la mer et la terre n'est pas stable et oscille en fonction du niveau de la mer.

Dans leur ensemble, les eaux marines mauritanienes sont exceptionnellement productives à cause surtout de la remontée quasi-permanente des eaux froides (phénomène de l'upwelling) en combinaison avec une forte insolation. Le milieu comporte une diversité biologique des plus appréciables car environ six cent espèces y sont dénombrées au sein des captures, dont près de 200 sont à des niveaux appréciables (commercialisables). A côté de cette ressource halieutique exceptionnelle, existe aussi une diversité biologique marine remarquable (espèces végétales aquatiques diverses, etc.).

Le potentiel global exploitable de façon durable est estimé, selon les derniers résultats de recherche, à 1,83 millions de tonnes par an répertoriées en espèces pélagiques (petits pélagiques, thonidés et démersales (céphalopodes, crustacés, poissons)).

Les ressources démersales qui se trouvaient dans un état de surexploitation semblent démontrer des signes de redressement de leurs stocks. Les ressources pélagiques qui sont les plus importantes en quantités (1,3 million de tonnes) paraissent dans des états d'exploitation soutenables, à l'exception de quelques rares espèces montrant des signes de surexploitation (sardinelle ronde, chincharts).

Bien qu'il ne soit pas possible de procéder à des évaluations zonales des différents stocks au sein de la zone économique exclusive mauritanienne (ZEEM), on peut considérer que la zone Centre à laquelle appartient la bordure côtière de la wilaya de l'Inchiri reste considérée comme une zone d'importance au sein du littoral mauritanien

L'environnement marin de la zone économique exclusive mauritanienne semble encore relativement sain, compte tenu du faible niveau de pollution aquatique et de dégradation des biotopes marins et aussi à l'état d'occupation du littoral, suscitant une faiblesse relative des impacts entropiques.

Il faut noter ici l'existence de certaines menaces pesant sur le milieu marin et la zone littorale. Aux menaces entropiques par endroits, il faut ajouter les changements climatiques globaux, les risques de dégradation du cordon dunaire et aussi la multiplication des usages du milieu marin (déversement polluants liés aux navires, prospections et exploitations pétrolière et gazière, etc.)



## V. DIAGNOSTIC STRATEGIQUE DES LEVIERS STRATEGIQUES D'INTERVENTION REGIONALE

### 5.1 Levier Stratégique 1 : Promotion d'une croissance forte, durable et inclusive

#### 5.1.1 Chantier 1 : Promotion d'une croissance diversifiée

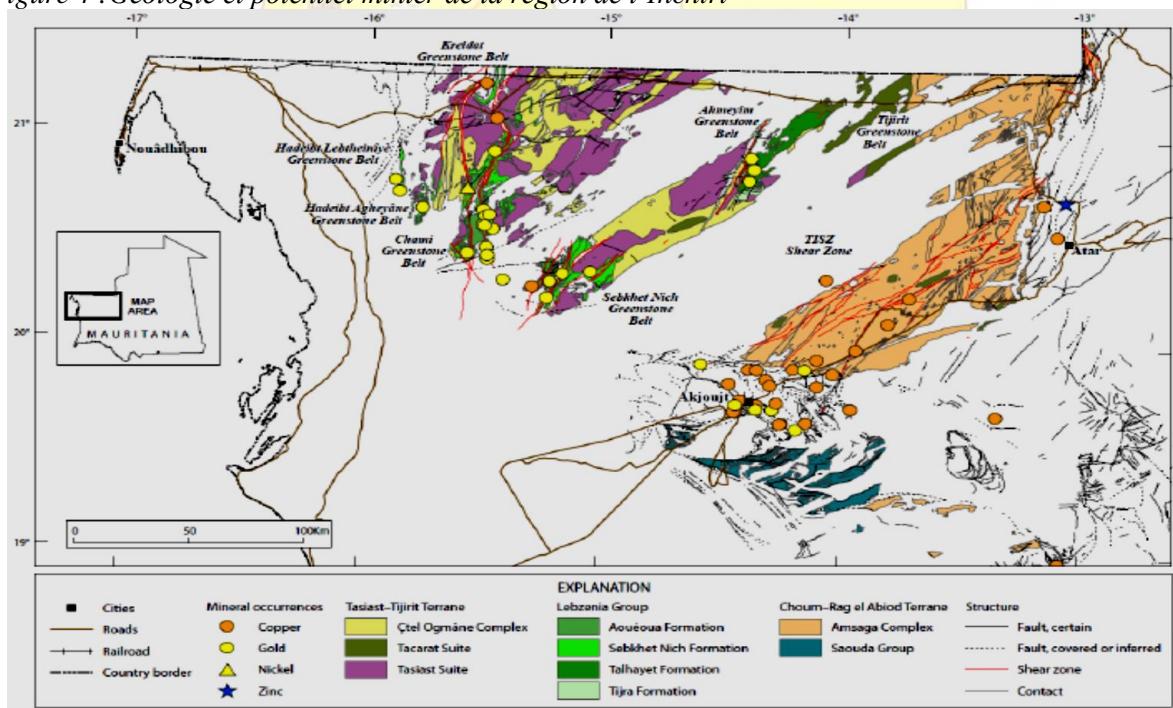
##### 5.1.1.1 Mines et industries extractives

L'industrie minière est un des secteurs industriels les plus complexes du monde. Selon le type de minerai, la chaîne de production consiste généralement en l'extraction du minerai brut, l'enrichissement et la concentration du minerai, la fonte et le raffinage, la commercialisation et le courtage des produits, et la fabrication des produits finis.

#### 1. L'exploitation minière industrielle

L'Inchiri héberge deux des trois principales concessions minières en activités en Mauritanie : il s'agit de la mine de cuivre et d'or d'Akjoujt et de la mine d'or de TASIAST.

Figure 4 : Géologie et potentiel minier de la région de l'Inchiri



##### a. La mine de Guelb Moghrein

L'activité minière dans l'Inchiri ne date pas d'aujourd'hui. En effet, le cuivre métal est connu et exploité dans la région d'Akjoujt depuis le VIII<sup>e</sup> siècle ; c'est d'ailleurs grâce à la découverte des traces de ces exploitations antiques que les premiers indices ont été mis en



évidence. Il faudra attendre les prospections minières de 1946 pour la découverte du gisement de cuivre de Guelb Moghrein avec des réserves de minerais estimées à 15 Mt.

La découverte du gisement de Guelb Moghrein a eu pour effet d'intensifier la prospection dans le secteur d'Inchiri puis d'étendre les recherches d'indices miniers à l'Amsaga, à la chaîne des Mauritanides et au bassin de Taoudeni.

En 1953 la société des Mines de cuivre de Mauritanie (Micuma) est créée pour procéder à l'exploitation de la mine, mais elle finit par renoncer, laissant la place à la SOMIMA.

### Géologie du gisement

Le gisement du guelb Moghrein est circonscrit dans une lentille de carbonates ferromagnésiens (jaspéroïdes) interstratifiée dans la série d'Akjoujt qui est constituée de formations volcanosédimentaires épimétamorphiques et plissées.

Le gisement est coiffé par un chapeau de fer d'une puissance de 50 m à 100 m faiblement minéralisé (teneur moyenne de 0,5% Cu) ; il est constitué de (i) une zone supérieure oxydée épaisse de 100 à 110 m renfermant des réserves de 2 à 3 Mt de minerai à 2,7% Cu, et exploitable en talus par déblaiement d'un minimum de stériles ; (ii) une zone plus profonde sulfurée avec des réserves plus importantes mais une teneur plus faible (1,8% Cu) et un taux de découverte plus important. La teneur moyenne globale du gisement est de 2 à 3% de cuivre, de 2 g/t d'or avec des traces de cobalt. Les difficultés de traitement du minerai ont poussé la Micuma à renoncer à l'exploitation.

Il faudra attendre la création en 1967 de la société anglo-américaine Somima (Société Minière de Mauritanie) pour la mise en place d'un procédé de traitement adapté au minerai oxydé superficiel de Guelb Moghrein dénommé « procédé Torco » (Torrefaction Of Refractory Copper Ores). La première production du minerai de cuivre a été ainsi réalisée en 1969 et des infrastructures de base ont été construites, notamment une usine de traitement, une cité minière de 400 logements, une centrale électrique, une conduite d'eau depuis Benichab et la route goudronnée de Nouakchott-Akjoujt. Mais en 1978, eu égard aux coûts de production élevés dus essentiellement à la chute des prix du Cuivre (passant entre 1975 et 1978 de 1300 lb/t à 580-525 lb/t) et à la montée des cours du pétrole (le procédé Torco étant très énergivore) et compte tenu de la nécessité d'une reconversion de l'usine de traitement pour l'adapter au minerai sulfuré, la production s'est arrêtée et la mine abandonnée.

La fermeture de la mine de cuivre de Guelb Moghreïn (Akjoujt) a eu des conséquences catastrophiques tant pour l'Etat (perte de revenus) que pour les anciens employés (chômage, pauvreté) et surtout pour la communauté locale («ville fantôme» vidée de sa population ouvrière, délabrement avancé des cités ouvrières, des infrastructures sanitaires, scolaires et routières existantes, perte d'accès à l'eau potable et à l'électricité, etc.). L'absence de sécurisation des infrastructures a amplifié les impacts environnementaux : pollution liées aux infiltrations des eaux superficielles à travers le parc à résidus cyanurés, barrières de protection poreuses ouvrant des passages aux animaux, etc.



Dès 1991 et jusqu'en 1996, la société de la Mine d'Or d'Akjoujt (MORAK) associant l'Etat mauritanien et la compagnie australienne General Gold Resources (GGR) reprend la mine pour traiter les 3 Mt des résidus du procédé TORCO : elle réussit à en extraire 158 000 onces d'or entre 1993 et 1996 (Gunn et al., 2004).

En 1997, la société GEMAK (Guelb Moghrein Mines d'Akjoujt.SA) est créée en lieu et place de la MORAK. Elle se voit octroyer par la Loi 97-024 du 20 Juillet 1997, une convention d'établissement déterminant les droits et obligations afférent à l'exploitation de la mine de Guelb Moghrein (convention GEMAK). Elle n'a malheureusement pas pu entrer en production à cause de la forte chute des cours des métaux.

*L'activité sera finalement reprise en 2004 par la société Mauritanian Copper Mines (MCM) qui bénéficiera du transfert de la convention de la Gemak avec l'Etat. La présente convention, conclue pour une période de 20 ans renouvelables chaque fois pour une durée de 10 ans, entre en vigueur à la date de publication de la loi transférant la convention de GEMAK au profit de la société (MCM).*

*Le décret 2004-104 portant transfert de la concession minière n°2 sise aux environs d'Akjoujt dans la wilaya de l'Inchiri au profit de la société « Mauritanian Copper Mines Sarl (MCM) » est signée le 30 décembre 2004.*

C'est dans ce contexte particulier que la société MCM redémarre l'exploitation du cuivre à partir de 2005 et celle de l'or en 2009. En 2011, MCM a produit 3,8 Mt de mineraux à une teneur moyenne de 1,4 % de cuivre et 35 281 onces d'or (First Quantum Minerals Ltd, 2012b).

Les réserves prouvées et probables au 31 décembre 2011 étaient de 32 Mt à une teneur de 1,09 % de cuivre et 0,79 g/t d'or. Les ressources mesurées et indiquées étaient de 30,94Mt de minéraux de sulfure à 1,18 % de cuivre et 0,77 g/t d'or, ainsi que 120 000 tonnes de minéraux oxydés à 1,58 % de cuivre et 1,30 g/t d'or.

Dans le cadre de son programme de diversification des activités, l'entreprise a commencé à produire du fer en 2017 avec une quantité de 30 000 tonnes par an et des travaux sont en cours pour porter sa capacité de production à 80 000 tonnes par an.

#### **Procédé d'extraction et de traitement par MCM**

Le gisement de Guelb Moghrein est un gisement de type IOCG (gisement d'oxyde de fer, de cuivre et d'or), bien qu'un encaissant carbonaté soit inhabituel.

L'exploitation minière se fait à ciel ouvert à l'aide d'explosifs, puis l'extraction du mineraux est effectuée à l'aide d'excavatrices hydrauliques et de camions de transport à entraînement mécanique. La profondeur maximale de la fosse est estimée à terme à 250m et le taux d'extraction moyen est de l'ordre de 33 000 t/j, soit 12 Mt/an.



Le minerai est transporté par camion au concasseur giratoire puis stocké dans un entrepôt hémisphérique couvert, appelé « dôme », grâce à un convoyeur capoté. Le minerai broyé passe dans le circuit de flottation destiné à séparer la minéralisation cuivre-or de son support.

Le concentré contenu dans la phase flottante est épaisse et filtré puis stocké avant d'être transporté par camion vers le port de Nouakchott.

L'or est obtenu après circulation de la pulpe dans une série de 6 cuves (procédé CIL), avec du carbone et ajout de cyanure.

Les résidus de flottation de cuivre sont traités dans l'usine de magnétite construite depuis 2014 pour produire un concentré de fer de haute qualité à faible coût, par séparation physique hydro-magnétique. Avec une capacité de production de l'usine de traitement de 1 Mt/an, un stock de près de 1000 conteneurs de concentré du fer à 68% est en attente d'exportation. Les réserves en résidus de flottation représentent plus de 20 Mt de résidus à 34% de fer. Par ailleurs, de nombreux gisements de fer sont en état de projets de développement, notamment dans la wilaya de l'Inchiri : gisements de Tamagot, de Kleouat, de Legleitate, etc.

Des résidus de l'ancienne exploitation (parc à résidus) peuvent être retraités dans l'usine existante. Un nouveau parc à résidus de flottation se trouve à 3 km de la mine, et de nouveaux bassins sont construits pour stocker les résidus de cyanuration.

Concernant l'eau utilisée dans les opérations de traitement du minerai, MCM qui avait installé un conduit d'alimentation en eau potable à partir de la nappe de Benichab, a trouvé une solution alternative pour préserver cette source importante et fournir de l'eau potable gratuite aux résidents de l'Inchiri : MCM a installé un autre conduit à partir d'une nappe souterraine d'eau saumâtre située à 14 km au sud-ouest de Benichab, y prélevant ainsi 70% des besoins du processus de traitement du minerai.

Figure 5 : Vue de la mine de cuivre de Guelb Moghrein



Source : présentation MCM, 2018



## **La production**

En 2015, MCM était à son pic de production, avec 45000 t de concentrés de cuivre et 1990 kg d'or, mais depuis lors les chiffres ne cessent de baisser atteignant en 2021 un volume de 18845 t de concentrés de cuivre et de 1195 kg d'or. Pour compenser le manque à gagner, et tirant profit de l'augmentation des cours du marché après une période trouble entre 2015 et 2018, MCM s'est engagé dès 2018 dans la production de Fer à partir du traitement des résidus cuivre.

En 2021, la production annuelle est de 18 845t de cuivre extraits à partir de 3.426 t de minerai sulfuré broyé, de 1195 kg d'or, et 357,616 t de Fer. Les recettes d'exportation pour la même année se résument à 6936627179 MRU pour le cuivre, à 2695037.654 MRU pour l'or et à 489128571 MRU pour le fer.

*Tableau 1: Productions minières de MCM (2014 à 2021)*

Année	Cuivre			Or			Fer		
	Production		Exportation	Production		Exportation	Production		Exportation
	Volume (T)	Volume (T)	Valeur (MRU)	Volume (Kg)	Volume (Kg)	Valeur (MRU)	Volume (T)	Volume (T)	Valeur (MRU)
2014	33 079,00	30 172,00	49 064 133 330,75	1 522,45	1 384,51	14 938 370 326,43			
2015	45 002,16	47 998,32	59 510 772 411,62	1 990,87	2 056,96	21 554 051 339,00			
2016	32 818,99	35 738,04	48 524 881 881,99	1 676,61	1 807,56	23 029 027 282,38			
2017	28 790,02	27 337,02	49 613 136 231,42	1 530,70	1 438,23	18 835 592 605,77			
2018	28 137,44	27 684,79	5 282 617 150,93	1 429,94	1 431,96	1 905 048 086,47	351,377	307,735	609 512 065,21
2019	29 619,65	28 380,04	5 339 055 137,49	1 389,51	1 342,68	1 972 015 579,26	498,892	485,401	1 036 867 324,33
2020	28 491,14	27 413,64	5 888 666 526,29	1 481,69	1 378,73	2 716 615 597,98	543,720	545,154	1 069 218 469,99
2021	18 845,18	23 275,34	6 936 627 179,00	1 195,35	1 411,30	2 695 037 654,45	357,616	338,441	489 128 571,02

Source : MPME, 2021

Les réserves de minerai actuellement inventoriées sont quasiment épuisées et pourraient permettre au meilleur des cas à la société de maintenir l'activité d'exploitation jusqu'à la fin de la décennie.

### **b. La mine d'or de TASIAST**

La mine d'or de TASIAST est localisée dans la Wilaya de l'Inchiri, à environ 300 Km au NNE de Nouakchott la capitale et à environ 175 Km à l'ESE de Nouadhibou. Situé au milieu de grandes étendues désertiques, le secteur de TASIAST est limité au Sud et au SE par l'immense massif dunaire de l'Azefal et à l'Ouest par la route bitumée Nouakchott-Nouadhibou qui longe les bordures orientales du Parc National du Banc d'Arguin. Le site minier est relié à la route nationale bitumée Nouakchott – Nouadhibou par une piste carrossable nivelée de 66 km entretenue par la société TASIAST Mauritania Limited SA (TMLSA). Un terrain d'atterrissement a également été aménagé aux environs du site minier pour permettre une desserte depuis Nouakchott et Nouadhibou par de petits avions de la compagnie Kinross – TASIAST.



Les principaux ports de transport des biens et autres consommables sont Nouakchott et Nouadhibou. Les équipements et matériels sont acheminés au site minier par la route.

La concession minière de TASIAST est détenue par TMLSA qui appartient exclusivement à la compagnie Kinross laquelle l'a rachetée à Red Back Mining Inc en septembre 2010.

Par Décret n°2004-005, il est accordé à la société TASIAST Mauritanie Limited S.A (TML.SA) un permis d'exploitation n°229 pour les substances du groupe 2 dans la zone de Guelb El Ghaicha (Wilaya de l'Inchiri). La durée d'attribution dudit permis est de 30 ans à partir de 2004 pour une superficie de 312 km<sup>2</sup>. Jusqu'en 2010, TASIAST Mauritanie Limited S.A. (TMLSA) était la propriété de Red Back qui a démarré les premières productions d'or en 2006.

*La société TMLSA a également signé la convention minière du 17 Juin 2006 qui a pour objet de déterminer les conditions générales, économiques, financières fiscales et douanières dont lesquelles le Titulaire ou la Société d'Exploitation procèdera aux travaux d'exploitation et de recherche dans les limites de son périmètre du Permis d'Exploitation.*

Géologiquement, la mine se situe dans la ceinture de roches vertes Chami (à cheval entre les wilayas d'Inchiri et de Dakhlet Nouadhibou), précisément dans la bande de 70 km x 15 km d'Aouéouat où l'or se présente dans les zones de cisaillements tant en longueur qu'en profondeur. Les minéralisations sont principalement localisées dans les roches volcaniques felsiques, dans les roches volcaniques basiques et dans les BIF. La découverte récente (en Juillet 2009) d'une zone de schistes verts minéralisés a permis d'accroître sensiblement les ressources aurifères.

#### Les emplois

La mine emploie environ 3 800 travailleurs à travers TMLSA et ses sous-traitants (octobre 2018), dont 90% sont Mauritaniens.

#### *Les zones aurifères de la région de TASIAST-Tijirit*

Le gisement d'or de TASIAST a été découvert par l'OMRG (devenu ANARPAM) au terme de ses campagnes de prospection de 1993 à 1997. Les minéralisations aurifères dans les régions de TASIAST, de Tijirit et d'Ahmeyim sont généralement directement liées aux événements de déformation de direction NNE où des fluides hydrothermaux ont été canalisés le long de ces conduits, entraînant des sulfures et une silicification. Les minéralisations se produisent ainsi (i) au contact entre les roches méta-plutoniques et métabasiques, (ii) dans les veines de quartz-carbonates et dans les stockwerks au contact entre métasédiments et BIF, (iii) au niveau de contacts des zones de cisaillements avec les unités métasédimentaires ou métabasiques, ou (iv) dans de grands filons de quartz syn-tectoniques au sein des unités métabasiques fracturées ; parfois le long de contacts de cisaillements entre les grands plutons syn-tectoniques et les unités métasédimentaires environnantes.



### Les réserves

La mine d'or de TASIAST, considérée comme la plus grande découverte de ces dernières décennies en Afrique, a été mise en exploitation en 2007. Les réserves globales d'or étaient de 4,5 millions d'onces en 2008. Sa production a débuté en 2007 lorsqu'elle était la propriété de la société RedBack Mining qui a investi 80 millions de dollars pour une production annuelle de 120.000 onces d'or (environ 4 tonnes).

Après le rachat de TMLSA par Kinross en 2010, les conditions d'exploitation de la mine ont été améliorées par un investissement supplémentaire de plus 50 millions de dollars. Les réserves globales d'or ont fortement augmenté, passant de 4,5 millions d'onces en 2008 à 21,3 millions d'onces (soit environ 600 tonnes) en 2012, réparties en réserves prouvées et probables (7,861 millions d'onces soit environ 220 tonnes), en ressources mesurées et indiquées (9,1 millions d'onces) et en ressources présumées (4,6 millions d'onces).

### ***La production***

La production commerciale de la mine de TASIAST sous l'ère de Kinross a démarré en décembre 2011 avec 700 000 onces d'or. En 2017, Kinross a produit 7 499,53 Kg (plus de 260000 onces). La production a été augmentée de manière significative, en vertu de l'accord passé à cet effet avec l'Etat Mauritanien (en avril 2009) et au vu des immenses réserves supplémentaires découvertes (augmentation de 175% des réserves globales). En 2019 et 2020 la production est passée à plus de 12 t d'or. Cependant en 2021, l'incendie survenu dans les installations de production de TASIAST a fortement compromis les capacités de production, ce qui explique la baisse drastique de la production pour cette année 2021 passant à 7,4 t d'or. Les recettes d'exportation d'or ont également baissé de moitié par rapport à l'année 2020 passant de 732 millions d'USD en 2020 à 318 millions d'USD en 2021.

Tableau 2: Production et exportation de la mine d'or de TASIAST (2014-2021)

Année	Production		Exportation	
	Or (Kg)	Argent (Kg)	Lingot (Kg)	Valeur/USD
2014	7 841,74	481,65	8 323,40	320 058 773
2015	7 089,86	544,63	7 634,50	263 457 362
2016	5 373,93	442,34	5 816,28	213 069 312
2017	7 499,53	806,03	8 305,56	304 473 644
2018	5 689,55	770,85	8 507,64	315 207 571
2019	12 287,88	1 477,97	12 597,59	543 285 258
2020	12 327,49	1 395,62	14 229,23	732 144 557
2021	7 438,22	501,53	5 996,46	318 603 192

Source : MPME



### Procédé d'exploitation

L'exploitation est réalisée à ciel ouvert à partir d'une série de fosses dont l'excavation est envisagée jusqu'à une profondeur de 600 m.

L'usine de traitement utilise un procédé de CIL (Carbone In Leach) qui traite près de 4 500 t/j de minerai. Mais dans le cadre de la mise en œuvre du projet d'expansion de la mine de TASIAST, comprenant l'installation d'un nouveau concasseur et d'un broyeur semi-autogène, de même que l'ajout de trois réservoirs de lixiviation, l'augmentation de la capacité de stockage des rejets et l'ajout d'un bassin de traitement des eaux, on assiste au doublement de la production, portant la capacité de traitement de 8 000 t/j à 15 000 t/j.

Le traitement au CIL utilise du cyanure de sodium pour dissoudre l'or du minerai. Les résidus du traitement du CIL sont ensuite transférés dans un épaisseur où ils subissent un essorage par épaisseur de 50% des parties solides. Le nouveau parc à résidus a été mis en service avec une capacité de stockage de près de 20 Mt de résidus.

Les besoins en eau de la mine sont estimés actuellement à 14 000 m<sup>3</sup>/j. Le ravitaillement se fait à partir du champ de captage situé à 60 km à l'Ouest de la mine. Une usine de traitement de l'eau saumâtre par osmose inverse (RO) est installée sur le site de la mine.

Dans l'objectif du doublement de la production minière, TASIAST a réalisé des infrastructures de taille destinées à accompagner les besoins de production notamment :

- La construction d'un village moderne d'une capacité de 3500 lits, avec un cadre de restauration et des aires de repos ;
- La construction d'une clinique bien équipée, et l'installation d'une brigade de sapeurs-pompiers ;
- La construction de 70km de pipeline supplémentaire ;
- La construction d'une centrale électrique de 20 MW ;
- La construction d'installations de gestion des déchets solides et d'installations de traitement des eaux potables et usées.

La mine employait en 2018 environ 3 800 travailleurs à travers TMLSA et ses sous-traitants dont 90% de Mauriciens.

## **2. Exploitation de carrières**

Les carrières artisanales constituent une activité traditionnelle décentralisée au niveau communautaire : elles emploient à titre temporaire un grand nombre de personnes et contribuent significativement à l'approvisionnement des villes en matériaux de construction (sables, coquillages, graviers et blocs de pavage) ainsi qu'à la production artisanale de sel. Actuellement, seules 5 carrières artisanales sont en vigueur.

Plus de soixante compagnies sont concernées par l'exploitation de divers matériaux de carrières (gravier, gypse, argile...) parmi lesquelles on dénombre trois institutions publiques



(ATTM, ENER, ETER et le Génie militaire) ; ces carrières s'étendent sur près de 170 km sur la rive droite de la route nationale Akjoujt-Nouakchott.

Dans certaines (carrières artisanales), les exploitants sont organisés par groupes d'ouvriers utilisant des outils rudimentaires, creusant avec des pioches et chargeant les camions benne à la pelle ; d'autres (carrières industrielles) disposent de moyens plus sophistiqués, comme les pelles mécaniques qui permettent de charger des dizaines de tonnes par jour. Les matériaux de carrière sont acheminés vers les chantiers de construction de Nouakchott et d'autres villes du pays. Le rythme de va-et-vient incessants des camions provoquent malheureusement assez souvent des accidents de circulation, parfois mortels.

De même, les compagnies détentrices de permis d'exploitation sont le plus souvent irrespectueuses des règles de sécurité et de protection de l'environnement et de la santé des populations vivant dans ces zones. Les exploitations anarchiques des carrières ont des conséquences néfastes sur les communautés locales et l'environnement et n'apportent aucune contrepartie pour les habitants de la Wilaya de l'Inchiri.

### **3. Exploitation minière artisanale**

Jusqu'à récemment, l'activité minière industrielle caractérisait seule l'évolution du développement minier. Mais à partir de 2016, une autre forme d'exploitation minière, aussi imprévue qu'agressive, est venue s'incruster dans le paysage minier Mauritanien : l'exploitation artisanale de l'or ! En fait, cela a commencé par « l'orpailage sensu stricto » qui consistait à ramasser des grains d'or natif visibles à l'œil nu, avec l'aide de détecteurs de métaux. Ce sont ainsi ces premières découvertes fortuites d'or dans la région de l'Inchiri, amplifiées par la transmission orale de l'information, qui ont provoqué cette ruée vers « l'or ramassé à la pelle » dans des régions reconnues vierges de population. Ainsi, environ 30000 personnes, certains poussées par la nécessité (chômage, sécheresse), d'autres à la recherche d'une richesse hypothétique et d'autres encore des aventuriers expérimentés venant des pays voisins (Soudan, Mali, etc.), ont investi cette zone désertique, armés de détecteurs de métaux achetés à prix d'or, espérant trouver « le filon », « le sésame », le bonheur \* Malheureusement, au bout de quelques mois de recherche infructueuse, la plupart des aventuriers sans aucune expérience de l'activité, qui avaient vendu terres, maisons et même commerces convaincus de trouver l'eldorado, reviennent au terroir bredouilles.

Ce que l'on considérait comme « une bulle passagère qui allait se dégonflait » aussi vite qu'elle est apparue allait prendre une autre dimension, l'« orpaillage » s'étant muée en véritable activité d'exploitation artisanale de l'or : extraction de minerai aurifère par creusements de puits et de galeries, suivis d'opérations de traitement de l'or par broyage et amalgame avec du mercure et enfin brûlage de l'amalgame pour libérer l'or.

Ainsi en moins de trois ans, de véritables villages se sont érigés dans l'environnement immédiat des sites d'extraction, avec tous les services de base nécessaires (habitats, boutiques



d'alimentation, matériel de prospection et d'excavation, eau, véhicules de transport des minéraux et des personnes, etc.) mais à des prix défiant toute concurrence.

Malheureusement, les sites d'extraction, disséminés sur de grands espaces, ont été profondément modifiés et dégradés laissant un paysage en « trous de gruyère » avec de monticules de déblais. Par ailleurs, des dizaines de personnes y ont laissé la vie à la suite d'éboulements fréquents des fosses d'extraction creusées sans respect des techniques d'extraction et des normes de sécurité, ou du fait d'intoxications par manque d'oxygène ou d'inhalation de poussières ou de gaz nocifs au fond des puits et des galeries souvent très profonds, ou encore à la suite d'accidents de circulation.

Dès qu'on est passé à cette forme d'exploitation artisanale et jusqu'à la mise en service du centre de traitement d'or de Chami à la fin de l'année 2017, la majeure partie des opérations de traitement se faisaient dans le centre-ville de Chami (dans les rues et dans les enceintes de lotissements), tant pour l'étape du concassage que pour celle de la récupération de l'or. Il est ainsi aisément d'imaginer les diverses implications négatives pour la ville et ses habitants (bruits des machines, tas de résidus contaminés laissés dans les rues, etc.).

#### Organisation de l'activité

Pris de court par l'apparition soudaine et le développement anarchique de l'activité d'exploitation artisanale de l'or, le Ministère du Pétrole, des Mines et de l'Energie (MPME) a dû prendre des mesures d'urgence afin de réglementer et d'encadrer cette activité qui prenait des proportions inquiétantes.

Il s'agissait d'abord de définir une zone autorisée d'activités artisanales et de fixer les conditions d'attribution des autorisations exclusives de prospection et de prélèvement des substances minérales (arrêté 356/MPME en date du 22 avril 2016) : cette première mesure était restée timide parce que les orpailleurs, trouvant les couloirs autorisés peu prospectifs, se sont rués aux alentours et même dans des concessions privées d'exploitation minière où le potentiel aurifère est avéré.

Le deuxième arrêté (arrêté conjoint n°2018-0002/MPME/MEF en date du 2 Janvier 2018) a permis au MPME de reprendre la main et de structurer le secteur, en organisant les professions de l'activité d'exploitation artisanale de l'or, avec des délivrances de cartes professionnelles et des autorisations d'utilisation de machines de traitements mécaniques du minéral. Les activités de traitement de minéraux ont ainsi été regroupées dans les centres de traitement de Chami et de Zouerate aménagés à cet effet. Cet arrêté organise l'activité d'exploitation artisanale de l'or en six catégories professionnelles : (i) La catégorie A correspond à la main-d'œuvre. (ii) La catégorie B concerne les exploitants du matériel (appareils détecteurs de métaux, outils de géophysique, etc.). (iii) La catégorie C cible les exploitants des puits. (iv) La catégorie D est relative aux exploitants d'unités de traitement physique (concassage, broyage des roches, séparation par gravité, etc.). (v) La catégorie E traite des exploitants d'unités de traitement chimique (notamment l'amalgamation). Enfin (vi)



la catégorie F est spécifique aux promoteurs de services de traitement de résidus de l'exploitation artisanale de l'or.

Apparue soudainement et très peu connue dans notre secteur minier traditionnel, l'activité minière artisanale s'est très vite imposée dans le paysage tant géographique que social et politique comme une dimension socio-économique à prendre en compte, comme des inquiétudes sur les impacts négatifs qu'elle engendre (dégradation de l'environnement, accidents mortels fréquents liés aux éboulements, conditions sanitaires précaires).

#### Potentiel aurifère des zones d'extraction artisanale

Les zones à fort potentiel aurifère des régions de TASIAST, de Tijirit et d'Ahmeyim où sont concentrées les principales activités d'exploitation artisanale de l'or sont généralement directement liées aux événements de déformation de direction NNE qui canalisent des fluides hydrothermaux le long de ces conduits, entraînant des sulfures et une silicification ; les zones minéralisées sont notamment : (i) des zones de contacts entre les roches méta-igneuses et métabasiques, (ii) des veines de quartz-carbonates et des stockwerks au contact entre métasédiments et BIF, (iii) des contacts de zones de cisaillements soit au sein des unités métasédimentaires ou métabasiques soit entre les grands plutons syntectoniques et les unités métasédimentaires environnantes, ou (iv) de grands filons de quartz syn-tectoniques au sein des unités métabasiques fracturées.

Les exploitants artisanaux recherchent l'or diffus dans les roches, en particulier dans les veines de quartz qu'ils suivent en creusant des fosses et des galeries.

#### Description des étapes de l'activité d'exploitation artisanale

Les sites d'extraction dans la wilaya de l'Inchiri sont regroupés en trois secteurs principaux selon la position géographique et le secteur géologique : secteurs d'Ahmeyim, de Tijirit et de TASIAST.

Certains sites se trouvent dans des concessions d'exploitation minière industrielle, provoquant des situations conflictuelles et des tensions entre propriétaires et exploitants artisanaux. Bien que la société Maaden ait fait déguerpir certains des intrus, il n'en reste pas moins que des réticences persistent notamment dans la zone de Khnéfissat.

Les sites d'extraction sont disséminés sur de grandes étendues et sont quasiment tous concentrés dans des zones géologiques potentiellement favorables à des concentrations aurifères et où preuve a été faite de l'existence d'or.

Le traitement de minerai pour extraire l'or dans le centre de Chami est classiquement organisé en une suite d'opérations de pré-concassage et de concassage, de broyage, de concentration, et de brûlage de l'amalgame or-mercure obtenu par ajout de mercure au minerai.

Les techniques d'extraction se sont graduellement perfectionnées : les exploitants artisanaux s'organisent en petits groupes et creusent des puits et des galeries à l'aide de pioches, de



pelles, de marteaux piqueurs avec des groupes électrogènes. La direction, la forme et la profondeur des puits ou des galeries creusés sont fonction de la direction du filon minéralisé. Les puits sont devenus beaucoup plus profonds, atteignant même 220 m dans certains cas.

Le minerai extrait est ensuite pré-concassé à l'aide de marteaux en fractions grossières de 5 à 10 cm, qui seront emballées dans des sacs de 50 à 80 kg pour être acheminées (par véhicules 4x4 ou camions) au centre de traitement de Chami.

Le centre de Chami (situé à 4km au sud de la ville de Chami) accueille les minerais pré-concassés issus des sites d'extraction ; ces minerais passent dans des concasseurs qui les broient en phase humide jusqu'à des fractions granulométriques inférieures à 1-2mm.

L'amalgamation est le moyen le plus employé pour extraire l'or du minerai et se fait par mélange du minerai broyé avec du mercure qui fixe l'or. L'or est alors récupéré lorsque l'amalgame est chauffé et le mercure évaporé et rejeté à l'air libre. Le mercure étant officiellement interdit, son approvisionnement et son utilisation sont clandestins et illégaux (bien que tolérés), et les dangers y afférents sont faiblement appréciés des personnes.

La création du centre de traitement de Chami (et celui de Zouerate) a permis au MPME d'arrêter les activités de traitement au sein de la ville et de les regrouper dans l'enceinte du centre, réduisant ainsi les impacts négatifs de cette activité.

#### *L'agrément de sociétés de traitement des résidus*

L'agrément accordé par le MPME à environ 30 sociétés semi-industrielles (principalement des sociétés à capitaux mixtes) permet de traiter les résidus de traitement des ateliers artisanaux de Chami et Zouerate et en extraire l'or résiduel, mais constitue également une solution à l'enlèvement des tas de résidus contaminés au mercure qui devenaient sérieusement encombrants. Sachant que cette étape n'est pas réalisée dans l'Inchiri, nous ne la traiterons pas ici.

#### *Commercialisation de l'or*

Officiellement, le seul comptoir autorisé à la commercialisation de l'or extrait par traitement artisanal est celui de la BCM. Cependant on constate qu'à peine 30% de cet or passe par le circuit de la BCM.

Le circuit illégal contrôlerait environ 70% de la production de l'or à Chami, ce qui correspond en 2020 à 7,969 tonnes d'or, la BCM rachetant les 30% restant c'est-à-dire environ 2,8 tonnes.

#### *Impacts positifs :*

L'activité d'exploitation minière artisanale s'est imposée dans le paysage minier mauritanien par son apport substantiel à l'économie nationale et aux revenus des ménages.



L'activité a généré en 2019 un chiffre d'affaires d'environ 32,8 Milliards MRU, crée une valeur ajoutée de 24.4 Milliards MRU (70% à Chami et 30% à Zouerate) et contribué aux revenus à hauteur de 9,7 Milliards MRU par an.

Concernant l'emploi, l'activité d'exploitation artisanale de l'or (Chami et Zouerate) a créé environ 52.000 emplois directs et plus de 222 000 personnes en bénéficient indirectement. En ajoutant les emplois prévus au niveau des petites mines et des sociétés de traitement des résidus, le nombre d'emplois créés atteindrait le chiffre de 67.000, faisant alors de ce sous-secteur le premier créateur d'emplois du pays.

Par ailleurs, elle bénéficie actuellement d'un investissement total de l'ordre de 900 Millions MRU, qui passera dans un futur proche à environ 7 Milliards MRU, avec les investissements par les sociétés de traitement de résidus et dans les moyens de transport.

#### *5.1.1.2 Intégration de la pêche dans l'économie de la région, valorisation des produits de la mer et préservation du patrimoine marin*

La wilaya de l'Inchiri présente une façade maritime longue de près 90 Km offrant aussi la possibilité d'une activité de pêche importante, avec des potentiels de captures probants aussi bien en espèces pélagiques qu'en espèces démersales.

Cette zone regroupe aussi des pêcheurs artisiaux traditionnels, les imraguen, adonnés aux métiers de la pêche depuis plusieurs générations. La pêche artisanale est ainsi pratiquée au niveau des villages côtiers de Mhaijrat, Lemcid, Bellewach et Tiwilit. Elle concerne la capture du poisson, surtout les pélagiques côtiers et aussi la transformation artisanale. Il faut noter que ces villages imraguen restent dépourvus, à ce jour, d'infrastructures de débarquement.

Récemment, un important port de pêche, le port de Tanit a été construit dans la zone et mis en service, constituant ainsi, après Nouadhibou, la plus importante infrastructure de débarquement des captures en zone mauritanienne. Ce port de pêche est orienté vers la pêche artisanale et aussi la pêche côtière. Il pourrait offrir, à terme, d'importantes possibilités de développement économiques pour la région.

Ce port comprend ainsi deux pontons fixes de 100 m chacun, destinés aux navires côtiers, deux pontons flottants de 50 m chacun, pouvant recevoir une centaine de pirogues et un quai de débarquement d'une longueur de 100m pouvant recevoir près de 50 navires côtiers.

Le tableau suivant apporte les quantités débarquées au niveau des villages de l'Inchiri et celles réalisées au Port de Tanit.



Tableau 3: Débarquement de pêche en Inchiri

Année	Port de Tanit (tonnes)	Total villages de pêche de l’Inchiri (tonnes)
2018	///	34 619
2019	8291 (sur 3 mois)	13 400
2020	8519	57 484
2021	20 602	110 420
2022	26 391 (janv. - septembre)	///

Source : Données MPEM / SSPAC (IMROP)

Ainsi donc, après une importante régression des captures débarquées par la pêche principalement piroguière au niveau des villages relevant de l’Inchiri (zone centre) en 2019, les quantités débarquées ont connu une importante progression, surtout à partir de 2021 passant à plus de 110000 tonnes. Ceci traduit l’importance prise par le secteur des pêches comme composante essentielle de l’économie régionale et aussi comme élément contributeur à l’économie nationale.

La même tendance est observée au niveau du port de Tanit qui s’installe davantage comme infrastructure essentielle du secteur des pêches en Mauritanie. Les niveaux de débarquement au port sont sensiblement plus importants en 2021 et aussi en 2022. La proximité avec Nouakchott procure des atouts indéniables au port de Tanit, à cause notamment de l’existence d’une forte demande en produits et aussi la présence d’un trafic aérien pouvant offrir un débouché extérieur aux produits.

La stratégie de développement du secteur des pêches et de l’économie maritime 2020 – 2024 accorde une place importante à l’intégration du secteur à l’économie et l’accroissement de l’ensemble de ses retombées économiques et sociales. Elle prévoit pour la zone de l’Inchiri, notamment deux projets importants qui visent le développement des activités de pêche locales :

- le développement d’un pôle de pêche à Tanit qui vise notamment l’appui aux infrastructures du port et le renforcement de la qualité des produits et de la connectivité du port au réseau d’eau de Nouakchott et aussi à l’électricité.
- le développement d’un site de pêche à Mhaijrat, qui vise notamment la réalisation d’infrastructures de débarquement, l’amélioration des conditions de pêche et le renforcement de la qualité des produits.

#### 5.1.1.3 Promotion du commerce

Le commerce constitue l’une des activités essentielles dans l’économie de la wilaya de l’Inchiri. Avec l’existence de plusieurs marchés à Akjoujt et Benichab, il permet la



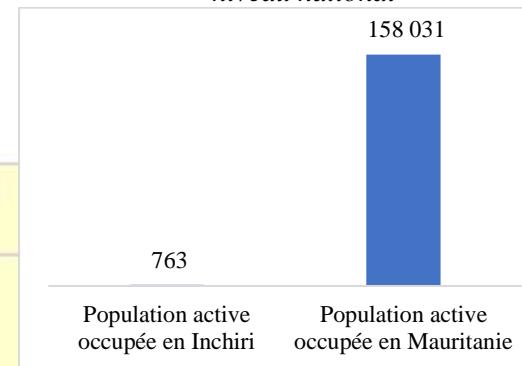
confrontation des offreurs et des demandeurs de multiples biens et services où le prix est déterminant dans l'aboutissement des transactions.

Etant à la croisée des chemins de toutes les activités économiques, le commerce est un secteur transversal qui peut être appréhendé suivant tout ce qui est commerce de services (banques, assurances), commerce de biens et services, administration et services sociaux. Il repose essentiellement sur le commerce informel qui est pratiqué dans des boutiques par des grossistes et demi-grossistes, des pharmacies, des banques et assurances et des stations de services. Le commerce occupe une place de choix dans la croissance économique de la région et est faiblement structuré, laissé à l'informalité et l'initiative des faibles opérateurs.

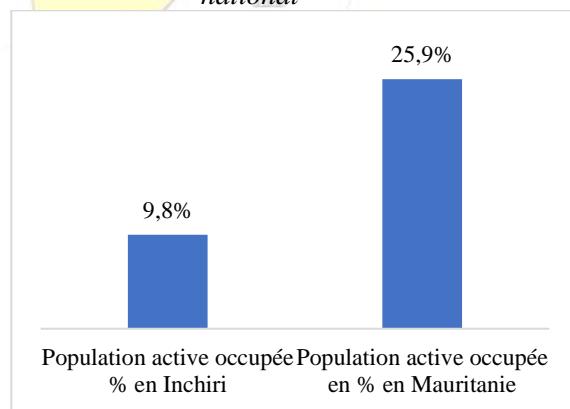
Les petits commerces foisonnent au niveau des localités de la wilaya en approvisionnant la population en produits divers (des céréales, des produits alimentaires, des produits de textiles, de la quincaillerie, des légumes et des fruits), pour la plupart importés qui sont vendus sur des marchés qui ne sont pas aménagés selon les normes. La contribution du commerce au financement du développement locale est difficile à évaluer du fait du caractère informel du secteur et du manque des données sur ce secteur.

Cependant, la contribution du secteur à l'emploi de la population active au niveau de la wilaya est relativement importante. Les données du RGPH 2013 montrent que la population active occupée par les différentes branches d'activités dans la wilaya de l'Inchiri est de 7816 individus, soit 1,3% de la population active occupée au niveau national et que sur cet effectif, le commerce occupe 763 individus, soit environ 10% de toute la population active occupée au niveau de la wilaya contre 25,9% au niveau national.

*Graphique N° 49: Population active en Inchiri comparée au niveau national*



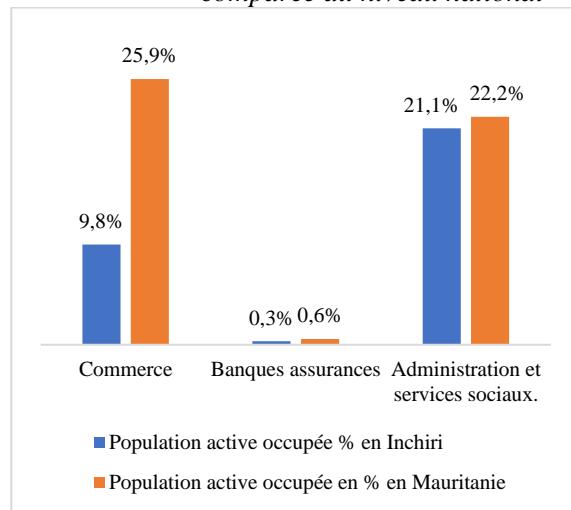
*Graphique N° 50: Population active en % en Inchiri comparée au niveau national*





Les résultats du RGPH 2013 donnent une place importante à la population active employée par la branche d'activité « administration et services sociaux » dans la population totale occupée par toutes les branches d'activités au niveau de la wilaya de l'Inchiri. En effet, sur 7816 individus occupés par toutes les branches d'activités, 1648 individus sont occupés par l'administration et les services sociaux, ce qui en représente 21% avoisinant ainsi le niveau national qui est de 22%. La branche d'activités « banques et assurances » n'occupe que 0,3% de la population active de la wilaya, représentant ainsi la moitié du niveau national.

*Graphique N° 51: Population active en % par branche d'activité en Inchiri comparée au niveau national*



#### *5.1.1.4 Promotion d'une agriculture productive, compétitive et durable*

La sécheresse, la désertification ainsi que les déficits pluviométriques enregistrés au cours des dernières décennies ont relégué l'agriculture au niveau de la région de l'Inchiri au second plan alors qu'elle constituait jadis une activité importante pour les populations locales. Avec l'avènement de l'exploitation minière ainsi que les opportunités d'emplois offertes dans d'autres secteurs, l'agriculture de l'Inchiri a été davantage délaissée. Seul 0,97% de la population active d'Akjoujt est concerné par les activités agricoles (RGPH 2013/ONS).

C'est une agriculture essentiellement de type pluviale, derrière barrages et au niveau des grayers, tributaire de la pluviométrie qui est en moyenne de 63 mm environ par hivernage au cours de la dernière décennie 2012-2021. Elle est tournée essentiellement sur les céréales, les légumineuses et les cucurbitacées. Les grayers qui constituent des dépressions (bas-fond) et qui collectent les eaux de pluie sont généralement renforcées par des endiguements en terre ainsi que par des seuils en pierre.

Le maraîchage et la phoeniciculture sont aussi pratiqués dans la région mais à faible échelle.

#### **Agriculture pluviale**

Le potentiel en terre cultivable est estimé à environ 4.000 ha (PRLP Inchiri 2015) alors que l'ensemble des superficies exploitables derrière barrages, digues et grayers estimées par les services régionaux du Département de l'agriculture est de 1.609 ha dont 1.474 ha situés au niveau de la Moughataa d'Akjoujt et 135 ha localisés à Benichab. Pour ces superficies, 31 sites pour la rétention des eaux de pluie sont dénombrés au niveau de la wilaya. Leur



remplissage est tributaire de l'importance des précipitations, conditionnant ainsi les mises en valeur dans les zones de culture.

La répartition des superficies potentiellement cultivables par Moughataa est présentée ci-après:

*Tableau 4 : Répartition des superficies cultivables derrière barrages, digues et Grayer*

Moughataa	Site	Superficie (ha)	Nature	Etat
Akjoujt	Loueibda	30	Barrage avec OV et déversoir	Mauvais
	Demmane	400	Digue avec OV	Moyen
	Ghasremt	150	Digue avec OV	Mauvais
	Bouchweiraa	120	Digue compactée	Mauvais
	Barrage administratif	40	Digue compactée	Mauvais
	Taberenkout	30	Digue compactée	Mauvais
	Lemdenne	300	Digue en terre	Bon
	Ould Meimoun	80	Digue en terre	Moyen
	Sed El kheir	50	Digue en terre	Moyen
	El veth	15	Digue en terre	Bon
	Lehdeiba	12	Digue en terre	Bon
	Lekhreissa	10	Digue en terre	Bon
	Oumou Chouem	10	Digue en terre	Bon
	Smakh (smaia)	10	Digue en terre	Moyen
	Gleiyat ekh zoudd	10	Digue en terre	Bon
	Rabt Mechrou El Khair	10	Digue en terre	Bon
	Rabt ould Haiba	15	Digue en terre	Bon
	Khayata	30	Digue en terre	Mauvais
	Rabt Ehel Kerkoub	10	Digue filtrante	Bon
S/T	Jairenia	50	Seuil en pierre maçonnée	Mauvais
	Ehel Toueir jenne	10	Digue en terre	bon
	Roumda	12	Grara	
	Touejikt	30	Grara	
	khat Temadi	40	Grara	
	<b>S/T</b>	<b>24</b>	<b>1.474</b>	
	Lejwade	30	Digue en terre	Bon
Benichab	Tijirit al wassa	15	Digue en terre	Bon
	Berjeimat	30	Grara	
	Bennichaab ancien	20	Grara	
	Chemsiyat	15	Grara	
	El asma	15	Grara	
	Lebeidhat	10	Grara	
	<b>S/T</b>	<b>7</b>	<b>135</b>	
<b>Total</b>		<b>32</b>	<b>1.609</b>	

Source : Délégation régionale de l'Inchiri/MA



Ces ouvrages sont généralement construits par les communautés, notamment pour les digues en terre, sans appui d'une expertise technique avérée et en conséquence sont confrontés à des dégâts majeurs à la suite du ruissellement des eaux de pluies. Ces infrastructures de rétention des eaux de pluie ne disposent pas généralement d'ouvrages de vidange et se dégradent facilement après les fortes pluies ne permettant plus une collecte optimale des eaux pour les besoins agricoles.

Parmi les ouvrages existants, 15 sont constitués par des digues en terre pour 607 ha, 7 par des digues compactées, digues filtrantes et seuils en pierre maçonner pour 800 ha. 1 seul barrage avec ouvrage de vidange et déversoir est recensé au niveau de la wilaya, il s'agit du barrage de Loueibda pour 30 ha environ. Quant aux grayers, elles sont au nombre de 8 pour une superficie totale exploitabile estimée à 172 ha.

Quant à l'état actuel des ouvrages, 12 ont bénéficié de réhabilitation et sont en bon état et 7 en mauvais état nécessitant des travaux de remise en état.

61% environ des ouvrages et grayers sont clôturés. L'état des clôtures est moyen pour 42% d'entre eux et nécessitant un entretien et/ou un complément en protection.

Les mises en valeur sont généralement très faibles. Elles évoluent à dents de scie et dépendent de la pluviométrie et de sa répartition spatio-temporelle. Hormis la campagne 2010/2011 où les précipitations enregistrées ont été importante au niveau de l'Inchiri, les emblavures représentent en moyenne pour la période allant de 2006 à 2016 à environ 12% du potentiel existant. Cette faiblesse dans les superficies cultivées est en grande partie liée à l'insuffisance des hauteurs pluviométriques enregistrées et à la rareté des pluies ainsi qu'à l'état défectueux des barrages, diguettes et digues.

Il y a lieu de souligner que les statistiques existantes remontent à la campagne 2016/2017 où les superficies emblavées de 109 ha ont été cumulées pour l'Adrar et l'Inchiri. L'évolution des superficies cultivées de 2006 à 2016 se présente comme suit :

*Tableau 5 : Evolution des superficies cultivées derrière barrage*

<b>Campagne agricole</b>	<b>Superficie (ha)</b>
2006/2007	262
2008/2009	180
2009/2010	103
2010/2011	327
2013/2014	87
2014/2015	188
2015/2016	215

Source : MA; PRLP 2015 et monographie 2017

Les productions ne sont pas bien connues suite au manque d'enquêtes de suivi des emblavures et productions pluviales au niveau des zones de cultures de l'Inchiri. Le service régional de la



DIRECTION CHARGÉE DES STATISTIQUES AU NIVEAU DU DÉPARTEMENT DE L'AGRICULTURE N'EST PAS POURVU EN PERSONNEL DEPUIS BIENTÔT CINQ ANS ENVIRON. CEZ EST LIÉ AU FAIT QUE LA WILAYA N'EST PAS CONSIDÉRÉE À VOCATION AGRICOLE ET EN CONSÉQUENCE SA CONTRIBUTION À L'AGRICULTURE NATIONALE EST INFIME, VOIRE INEXISTANTE.

Parmi les contraintes qui constituent un frein au développement de l'agriculture pluviale, on peut, entre autres, citer :

- les effets du changement climatique avec l'irrégularité de la pluviométrie et sa mauvaise répartition spatio-temporelle, les sécheresses récurrentes, l'ensablement des zones de culture, etc.
- la qualité des endiguements réalisés pour la rétention des eaux de ruissellement. Ceux-ci sont le plus souvent défectueux et de mauvaise conception. Plusieurs d'entre eux ne sont pas équipés d'ouvrages de vidange et sont assujettis à la pression des eaux de ruissellement.
- les difficultés de mise en valeur suite à la défaillance des aménagements ce qui requiert plus de main d'œuvre.
- le manque d'entretien des ouvrages hydrauliques ainsi que le manque de réhabilitation des barrages et digues pour une plus grande capacité de rétention des eaux.
- le manque de protection et de sécurisation des cultures contre la divagation animale
- la faible technicité des paysans.
- le manque d'appui-conseil et d'encadrement des producteurs par les servies de vulgarisation.
- l'exode rural et le délaissage de l'activité agricole au profit d'activités plus rémunératrices.
- le manque de matériel agricole pour les travaux de sol, etc.

### Maraîchage

L'activité maraîchère au niveau de l'Inchiri est assez réduite avec la présence de quelques jardins au niveau des bathas d'Akjoujt, le long de la conduite d'alimentation en eau potable alimentant la ville d'Akjoujt en association avec le palmier dattier ainsi qu'au niveau des oasis de quelques localités de la région. Ces jardins maraîchers sont généralement de taille réduite, détenus par des exploitants individuels et collectifs et faiblement exploités à cause du manque d'eau d'irrigation. A Akjoujt, les jardins s'étendent sur 3 km environ.

A Benichab, le Ministère de l'environnement et du développement durable (MEDD) a aménagé et clôturé dans le cadre du projet AMSTRA qui vise à lutter contre les effets néfastes du changement climatique, un site pilote d'une superficie totale de 55 ha. Celui-ci, géré par une union de producteurs, est réparti en 191 lots, chacun d'entre eux délimité et protégé par une clôture, lesquels ont été distribués au profit de la population locale de la ville. Deux sondages pour l'alimentation en eau de cette superficie ont été déjà installés et ont un débit chacun de 5 m<sup>3</sup>/heure, ce qui est insuffisant pour assurer l'irrigation des 55 ha clôturés. Actuellement quelques lots sont mis en valeur avec du maraîchage, des arbres fruitiers et des



palmiers dattiers. L'exploitation des parcelles est assez difficile à cause de la récurrence des vents de sable sur la zone et de son ensablement, ce qui n'est pas favorable à un développement efficace des plants cultivés et en conséquence à une productivité durable et soutenue.

Les exploitants de la wilaya se sont fédérés en six unions. Les caractéristiques de ces unions sont présentées ci-après :

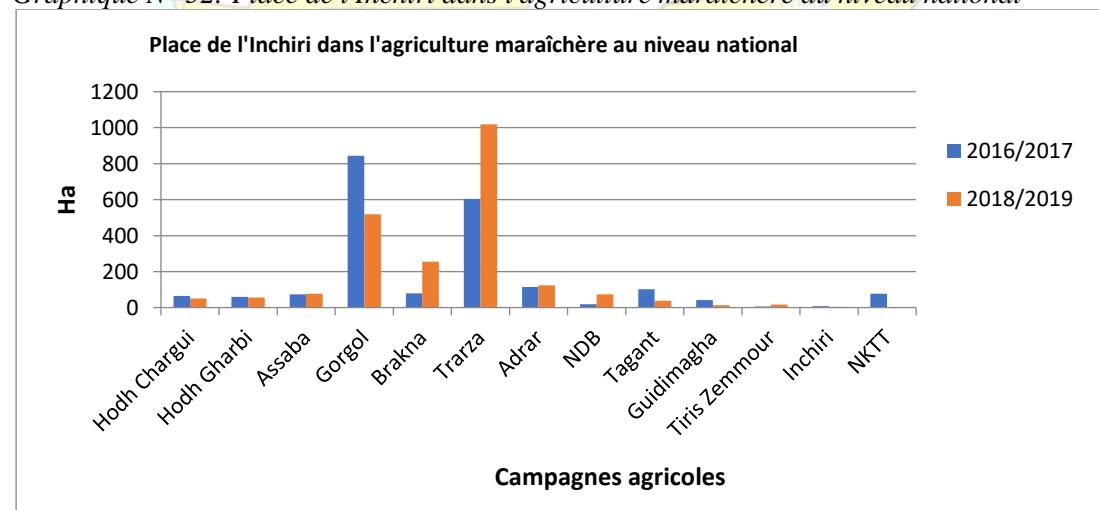
*Tableau 6 : Unions maraîchères de l'Inchiri*

Moughataa	Union	Nombre adhérents
Akjoujt	Ittihad Bathat cité	?
	Mgueizira	76
	Elhadaik	54
	Lembeithih	34
	Edebaye	55
Benichab	Ittihad Chebab Lejwad	?

**Source :** Délégation régionale/MA

Les superficies mises en valeur pour le maraîchage sont insignifiantes, atteignant rarement les 10 ha par campagne. Elles ont été respectivement de 5 ha pour la campagne 2016/2017 et de 8,15 ha en 2018/2019, ce qui place la wilaya de l'Inchiri parmi les régions du pays où le maraîchage est peu pratiqué.

*Graphique N° 52: Place de l'Inchiri dans l'agriculture maraîchère au niveau national*



**Source :** DSIA/MA

Cette faiblesse dans les superficies cultivées en maraîchage au niveau de l'Inchiri est en partie liée à l'importance qui est accordée à ce type d'activité par la population. En effet, la population active occupée par le maraîchage est assez infime. L'analyse des opérations de recensement du maraîchage effectuées par le département de l'agriculture font ressortir que seuls 5 exploitations maraîchères ont été impliquées dans la campagne 2016/2017 et 8 dans celle de 2018/2019. Ces exploitations ont totalisé 52 exploitants en 2016/2017 et 44 en



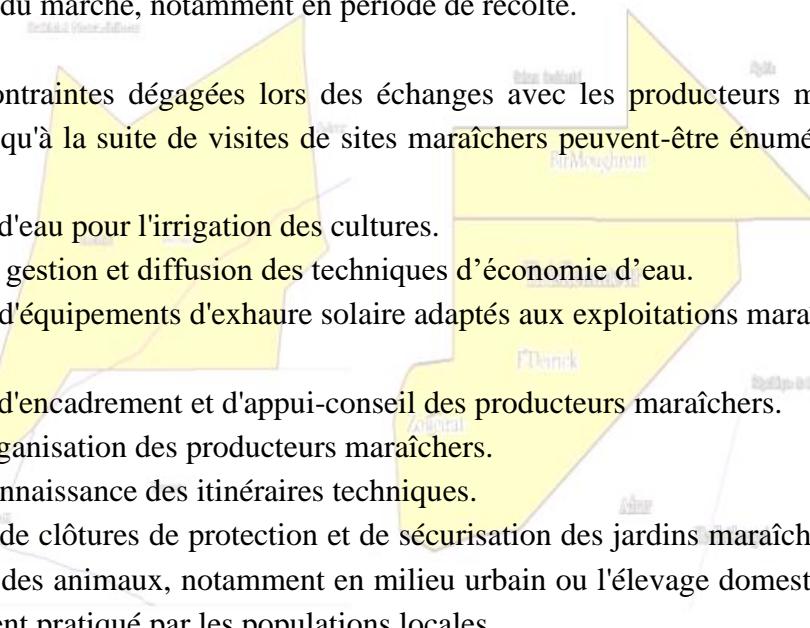
2018/2019 pour les exploitants concernés par le maraîchage sont essentiellement de type individuel.

*Tableau 7 : Détails de l'exploitation du maraîchage au niveau de l'Inchiri*

Campagne	Superficie cultivée (ha)	Type d'exploitation		Nombre Exploitants
		Individuelle	Collective	
2016/2017	5	2	3	52
2018/2019	8,15	8		44

Source : DSIA/MA

Les spéculations cultivées (campagne 2018/2019) ont été dominées par la carotte (33,6% des superficies mises en valeur), suivie par la tomate (18,5%), la betterave (14,8%) et le navet (11%). Les productions sont généralement écoulées sur le marché d'Akjoujt et contribuent en partie aux besoins du marché, notamment en période de récolte.



Les principales contraintes dégagées lors des échanges avec les producteurs maraîchers et leurs unions ainsi qu'à la suite de visites de sites maraîchers peuvent-être énumérées comme suit :

- le manque d'eau pour l'irrigation des cultures.
- l'inefficace gestion et diffusion des techniques d'économie d'eau.
- le manque d'équipements d'exhaure solaire adaptés aux exploitations maraîchères de la zone.
- le manque d'encadrement et d'appui-conseil des producteurs maraîchers.
- la faible organisation des producteurs maraîchers.
- la faible connaissance des itinéraires techniques.
- le manque de clôtures de protection et de sécurisation des jardins maraîchers contre la divagation des animaux, notamment en milieu urbain ou l'élevage domestique de case est largement pratiqué par les populations locales.
- le manque de financements adéquats pour la production maraîchère, etc.

### Culture du palmier dattier

La culture du palmier dattier constitue une activité importante au niveau de la région de l'Inchiri. Plus palmiers sont recensés à Akjoujt, à Lejwad, dans la palmeraie de l'ancien Benichab ainsi que dans d'autres sites au niveau de la wilaya. A Akjoujt et Lejwad, 2.500 palmiers en production ont bénéficié en 2022 de traitements phytosanitaires de la part du laboratoire de phytopathologie et de biotechnologie du palmier dattier d'Atar, ce qui dénote de l'importance de cette filière au niveau de l'Inchiri.

La phoeniciculture est souvent associée aux cultures maraîchères. L'exploitation du palmier est généralement réalisée par les mêmes producteurs du maraîchage.



L'activité phoenicicole au niveau de la région ne bénéficie d'aucun appui et n'est pas suivie par les services du département en charge de l'agriculture. Une requête pressante des producteurs phoenicoles est de l'intégrer au programme de l'Etat en charge du développement de cette filière.

Parmi les contraintes au développement de la culture du palmier dattier, il y a lieu de souligner :

- le manque d'eau pour une irrigation optimale des palmiers dattiers ;
- la faible productivité des palmiers dattiers ;
- le manque d'une main d'œuvre qualifiée pour l'entretien des palmiers dattiers ;
- le manque d'appui-conseil et d'encadrement des producteurs dattiers ;
- la faible intervention des services du département de l'agriculture chargés du développement des oasis dans le pays ;
- le manque de protection des cultures de palmier qui sont souvent en association aux spéculations maraîchères.

D'autre part, il y a lieu de mettre en exergue que l'Inchiri constitue une zone importante pour le développement et le transit du criquet pèlerin. Ceci est notamment le cas avec les saisons de bonne pluviométrie où la région produit de grandes étendues de végétation très appétées par les acridiens. Il s'agit, entre autres, d'une végétation composée de *Schouwia thebaica*, *Panicum turgidum*, *Fagonia stylosa*, *Stipagrostis plumosa*, *Acacia spp.* et du *Calotropis procera*. Pour cela, le Centre national de lutte antiacridienne (CNLA), structure sous tutelle du Ministère de l'Agriculture, a ouvert à Akjoujt une station de recherche opérationnelle en acridologie. Celle-ci a pour objectifs de :

- concevoir, exécuter, suivre et coordonner les recherches et études en acridologie dans la wilaya ;
- concevoir et exécuter un suivi environnemental adapté à la lutte antiacridienne.

#### *5.1.1.5 Accroissement des retombées du secteur de l'élevage*

Dans la région de l'Inchiri, l'élevage occupe environ 11% de la population active (RGPH 2013/ONS). Il constitue après les industries extractives, l'administration et les services l'activité la plus importante au niveau de la wilaya. Il joue un rôle d'épargne pour les éleveurs de la région et constitue une source de revenus importante. Si la pluviométrie est bonne, les pâturages de la région sont parmi les plus riches du pays avec une végétation très appétées par les camelins et les petits ruminants. En effet, la région compte plusieurs zones pastorales telles que Amlig, Ivezouiten, Vaye, Akchar, Tijirrit, Taziast, Amesaga, la zone de la conduite d'eau reliant Benichabà Akjoujt ainsi qu'une zone longeant le littoral qui sont riches en pâturages herbacés et ligneux. L'exploitation de ces zones est en grande partie liée à la présence de points d'eau pour l'abreuvement du Cheptel.



L'élevage de l'Inchiri de type extensif à semi-extensif, pratiquant périodiquement la transhumance et se basant principalement sur des productions végétatives qui sont étroitement liées à la pluviométrie. Les espèces animales dominantes sont principalement constituées par les camelins et les petits ruminants (ovins et caprins).

Les estimations du cheptel faites par la Direction de développement des Filières Animales font ressortir un effectif de cheptel au niveau de l'Inchiri en évolution constante au cours de ces dernières années.

*Tableau 8 : Evolution de l'effectif du cheptel en Inchiri*

Espèces	2020	2021	2022
Camelin	113 292	115 105	116 946
Petits ruminants	175 476	186 180	197 537
<b>Total</b>	<b>288 768</b>	<b>301 285</b>	<b>314 483</b>

Source : DDFA, ME, 2021

En matière de cheptel camelin, l'Inchiri occupe la septième place parmi les wilayas du pays alors que pour les petits ruminants, il se positionne à la dixième place.

D'autre part, il y a lieu de souligner que lors de la distribution en avril 2022 de l'aliment de bétail par les pouvoirs publics, la section de la fédération des éleveurs de Mauritanie a recensé 2 090 éleveurs, 143 815 dromadaires, 186 043 petits ruminants et 83 bovins. Les détails par Moughataa sont présentés ci-après :

*Tableau 9 : Recensement du cheptel bénéficiaire de la distribution d'aliment de bétail*

Moughataa	Nbre éleveurs	Nbre camelins	Nbre PR	Nbre bovins
Akjoujt	1 277	56 010	86 943	83
Benichab	813	87 805	99 100	
<b>Total</b>	<b>2 090</b>	<b>143 815</b>	<b>186 043</b>	<b>83</b>

Source : Fédération des éleveurs Inchiri

En matière de santé animale, les effectifs du cheptel vaccinés au niveau de l'Inchiri contre la Peste des petits ruminants (PPR) et la Pasteurellose cameline sont présentées dans le tableau ci-après :

*Tableau 10 : Evolution des effectifs du cheptel vacciné en Inchiri*

Type de vaccination	2017/2018	2018/2019	2019/2020	2020/2021	2021/2022
Peste des Petits Ruminants (PPR)	4 150	2 750	12 785	500	37 675
Pasteurellose cameline	0	1 025	0	90	0
<b>Total</b>	<b>4 150</b>	<b>3775</b>	<b>12 785</b>	<b>590</b>	<b>37 675</b>

Source : DSV/ME



Ces effectifs font ressortir la nécessité d'une forte campagne de sensibilisation auprès des éleveurs pour les amener à vacciner leurs cheptels.

Concernant les infrastructures d'hydraulique pastorale, la région de l'Inchiri compte :

- 17 puits et 17 sondages pastoraux ;
- 21 potences installées par MCM sur la conduite d'eau reliant Benichab à Akjoujt. Ces potences servent à la fois à l'alimentation humaine et à l'abreuvement des animaux sans aucune contrepartie.

Ces infrastructures sont insuffisantes et ne couvrent pas l'ensemble des zones de pâturage disséminées dans les différentes parties de la région.

Les sites de localisation des puits et sondages pastoraux sont présentés ci-après :

*Tableau 11 : Liste des puits et sondages pastoraux existants en Inchiri*

Localité/Propriétaire Puits pastoral	Localité/Propriétaire Sondage pastoral
Taghasremt	Loueibda
Lemdenna	Ould Boukhareiss
Demane	Tijirit
Tenmejouk	Lehdeiba
Tewjeght	Jereinaye
Igoudem	PK 20
Eghaytu	PK 32
Med amarassed	PK 65
Berjeymat	Tabrenkout 1
Lebeyzat	Tabrenkout 2
Maytik	Ould Kerkoub
Dbeyiyat	Aghesremt 1
Yimbich	Aghesremt 2
Bir Arguib	Beddi
Lemeitah	Jaylha
Maurice	
Ould Breideleil	

Source : PRLP 2015 Inchiri

Les autres infrastructures de soutien à l'élevage au niveau de l'Inchiri se présentent comme suit :

- Un poste de santé animale à Benichab non pourvu en personnel et en conséquence non opérationnel ;
- Un abattoir moderne à Akjoujt non alimenté en eau potable ;
- Un abattoir à Benichab.

En plus de ces infrastructures, une bergerie a été installée à Benichab pour l'amélioration des performances du cheptel caprin et ovin au niveau du pays. Cette bergerie est actuellement à



l'arrêt. Elle s'étend sur une superficie de 10 hectares avec une capacité de 400 têtes de petits ruminants.

D'autre part, il y a lieu de souligner que la wilaya ne compte aucune pharmacie vétérinaire et aucun personnel privé de santé animale. La délégation de l'élevage, quant à elle, dispose uniquement d'un docteur vétérinaire en la personne du Délégué ainsi que d'un infirmier en santé animale.

En matière d'aviculture, deux poulaillers dont un fonctionnel sont recensés à Akjoujt.

Les contraintes au développement de l'élevage sont de différents ordres. Il s'agit de :

- Le manque de statistiques fiables sur le secteur
- le manque d'eau pour l'abreuvement des animaux
- le manque d'encadrement et d'appui-conseil aux éleveurs de la région
- l'absence de pharmacies vétérinaires au niveau de la région
- le faible recours à la vaccination du cheptel, ce qui nécessite le lancement de campagnes de sensibilisation et d'information des éleveurs
- le déficit en personnel vétérinaire et une faible couverture sanitaire.
- la faible productivité du cheptel suite aux modes d'exploitation extensif et semi-extensif
- les aléas climatiques
- les conflits entre éleveurs et agriculteurs suite au manque de protection des cultures

#### *5.1.1.6 Promotion d'un artisanat à fort contenu culturel et générateur de revenus et d'emplois*

La wilaya de l'Inchiri dispose d'un bureau régional de l'artisanat pour la promotion de ce secteur au niveau de la région. Il vise à renforcer les capacités dans les métiers de l'artisanat, notamment celui traditionnel. Ce bureau compte en son sein 35 coopératives artisanales agréées.

L'artisanat ne dispose pas d'infrastructures, notamment celles liées aux expositions des produits de fabrication artisanale.

Parmi les contraintes à un développement durable de l'artisanat au niveau de la région, on note:

- l'absence d'appuis financiers aux coopératives artisanales
- l'absence de manifestations régionales et de foires pour l'exposition des produits artisanaux
- le faible écoulement des produits de l'artisanat. La faiblesse de la demande intérieure ainsi que la concurrence des produits venant de l'extérieur constituent autant de problèmes pour le secteur de l'artisanat.



### **5.1.1.7 Redynamisation et développement du tourisme**

La région de l'Inchiri dispose d'un potentiel touristique non encore entièrement exploité. En matière d'infrastructures d'hébergement, la ville d'Akjoujt compte trois hôtels, une résidence et douze auberges. La ville de Benichab compte quatre auberges et El Asma en compte une. En plus de ces infrastructures hôtelières, plusieurs restaurants sont présents à Akjoujt.

Quant à la délégation régionale chargée du tourisme, elle n'est pas pourvue en personnel suffisant et ne dispose pas de véhicule pour accomplir les missions qui lui sont confiées.

Les contraintes qui freinent le développement de l'activité touristique sont de plusieurs ordres. Elles concernent :

- La faible implication des structures publiques chargées de la promotion et du développement du tourisme. L'Office national du tourisme (ONT) n'est pas représenté en Inchiri,
- Le manque d'investissements dédiés à la promotion du tourisme,
- Le manque de campagne de communication et d'information sur le tourisme,
- L'absence de guides, de brochures et dépliants sur la destination Inchiri (sites touristiques, itinéraires, etc.).
- l'absence d'un bureau régional des intervenants dans le tourisme pour sa promotion.

### **5.1.2 Chantier 2 : Environnement et réduction des catastrophes**

#### **5.1.2.1 Responsabilité Sociétale des Entreprises d'Exploitation des Ressources Naturelles (exploitation industrielle et artisanale de l'Or, exploitation du cuivre, exploitation des carrières)**

La responsabilité sociale ou «sociétale» des entreprises vise à participer au mouvement de conscientisation et de sensibilisation des différents acteurs économiques au concept de développement durable, à travers des règles déontologiques, des codes de bonne conduite et de respect de l'environnement.

Les entreprises considérées comme «socialement responsable» sont celles qui sont à la recherche d'un équilibre entre leur activité et la préservation des écosystèmes, soucieuses des impacts sociaux de leur activité sur l'ensemble des parties prenantes (salariés, fournisseurs, clients, etc.) et contribuant par leurs résultats économiques au développement d'une zone ou d'un secteur.

Dans ce contexte, les sociétés d'exploitation minières en Inchiri, TASIAST et MCM, adoptent une politique de Responsabilité Sociale et Environnementale (RSE) à travers des actions au service de leurs employés, des communautés et de l'environnement. Cette politique se base la mise en œuvre d'un programme de développement local qui s'articule autour des principaux axes suivants :

- L'appui à l'éducation/formation des enfants et des communautés locales
- L'appui à la santé des communautés de leurs zones d'activités



- L'appui à l'accès des communautés de leurs zones d'activités à l'eau et à l'énergie ;
- Le renforcement des capacités des populations de leurs zones d'activités ;
- L'appui pour la réalisation d'activités génératrices de revenus ;
- L'appui au pastoralisme ;
- L'appui aux infrastructures ;
- L'assistance apportée aux activités culturelles et sportives.

#### ☞ TASIAST

La mise en œuvre de la politique RSE de TASIAST en matière **d'appui à l'accès des populations locales à l'éducation/formation** se concrétise à travers des formations techniques pour les communautés locales (soudure, électricité, conduite, couture).

**L'appui qu'apporte TASIAST pour améliorer l'accès des communautés locales aux services de la santé** a permis la distribution d'équipements médicaux à des centres de santé, le financement de la formation de sages-femmes et infirmières sur les techniques de réanimation des nouveau-nés, la mise en place d'une Clinique Mobile qui fournit gratuitement des consultations médicales et des médicaments aux communautés locales et l'accès libre des communautés vivant autour de la mine à la clinique de la mine.

En matière **d'appui pour la réalisation d'activités génératrices de revenus**, TASIAST a distribué plus de 50 micro-crédits au profit de coopératives dans la Moughataa de Benichab.

L'élevage constituant une des principales sources de revenu pour les communautés locales, **l'appui apporté par TASIAST au pastoralisme** qui se fait à travers la mise en œuvre de programmes vétérinaires a permis le traitement, chaque année, de près de 7 000 têtes de bétail dans la région de l'Inchiri et la fourniture d'aliment de bétail en période de soudure.

Dans le cadre de sa politique RSE, TASISAT apporte un soutien aux évènements **culturels et sportifs** qui se déroulent dans la région, fournit des dons en nature aux communautés vivant autour de la mine comme l'approvisionnement en eau, avec 20 points d'eau desservis, la distribution de produits alimentaires, l'accès libre de ces communautés à des services de transport.

#### ☞ MCM

La mise en œuvre de la politique RSE de la MCM se concrétise à travers :

- **l'appui pour améliorer l'accès des populations à l'eau** : la fourniture d'eau potable gratuite à Akjoujt, Benichab et les communautés le long de la conduite entre Akjoujt et Benichab. De cet appui bénéficient : la Ville d'Akjoujt de 1,100 – 1400 m<sup>3</sup>/jour, la ville de Benichab de 150—200 m<sup>3</sup>/jour et les communautés le long du pipeline de 250 - 400 m<sup>3</sup>/jour. Dans le but : (i) de pérenniser l'accès des populations à l'eau potable et pour promouvoir les énergies renouvelables surtout durant la période d'après-mine, 11 points d'eau existants ont été équipés de stations de pompage alimentées en énergie solaire, et (ii)



d'assurer des alternatives pérennes à l'utilisation de la nappe de Benichab, 7 forages sont réalisés dont deux ont été déjà équipés et connectés ;

- **l'appui pour améliorer l'accès à l'éducation:** la réhabilitation des écoles, l'octroi de bourses d'études aux étudiants, l'assistance aux écoles, l'assistance au Plan d'Action de la DREN et le soutien aux cours de soutiens au profit des élèves des classes finales.
- **l'amélioration de l'accès à la santé** des populations de la région de l'Inchiri : la réhabilitation et l'équipement de l'hôpital d'Akjoujt pour un investissement total de 62,7 millions MRU, une assistance financière au fonctionnement de cet hôpital pour un montant de 13,3 millions MRU, la construction d'un poste de santé à Benichab, l'appui logistique à toutes les campagnes de vaccination réalisées dans la Région, la prise en charge des visites régulières d'un gynécologue et l'appui au programme de démoustication,
- **l'appui aux infrastructures de la région de l'Inchiri par** l'élargissement, la réhabilitation et l'entretien de la route Akjoujt-Nouakchott, la réhabilitation des logements des employés à Akjoujt, la contribution à la construction de 5 Km de routes bitumées à Akjoujt et au désenclavement de Benichab avant la construction de la route de Benichab et la construction d'une digue pour protéger la ville d'Akjoujt en cas d'inondation,
- **le renforcement des capacités des populations de la région de l'Inchiri s'est concrétisé à travers:** la formation de 150 jeunes d'Akjoujt sur les outils d'informatique et les langues, l'exécution d'un programme de formation de 80 femmes sur la maîtrise des métiers tels que la couture, la teinture et la coiffure dont l'objectif est de favoriser des Activités Génératrices de Revenus indépendantes de l'activité minière, l'exécution d'un cours d'alphabétisation au profit de 100 femmes et la formation des agriculteurs sur les meilleurs moyens de réaliser une agriculture performante.

#### *5.1.2.2 Environnement et développement durable*

La région de l'Inchiri est confrontée à de graves problèmes environnementaux dont la désertification consécutive à des sécheresses récurrentes, l'ensablement du littoral, les pollutions urbaines, la dénaturation des paysages à la suite de l'exploitation anarchique des carrières de graviers, les dangers liés à la manipulation de produits nocifs dans le cadre de l'exploitation artisanale de l'or ainsi qu'au rejet de produits chimiques des industries minières.

##### **La désertification**

La désertification est le résultat des longues années de sécheresse dont a été victime la Mauritanie à l'instar des autres pays du Sahel, depuis 1968. La sécheresse a ainsi frappé durement la Mauritanie. La pluviométrie moyenne a considérablement baissé de 30 à 60%, selon les zones agro-écologiques. Cette baisse s'est traduite par le glissement de la limite de l'aridité vers le sud du pays, l'isohyète 150 mm venant s'installer approximativement à l'emplacement de l'isohyète 250 mm, soit une extension du désert sur une superficie additionnelle de 150 000 Km<sup>2</sup>.



La désertification née de l'ensemble de ces péjorations climatiques revêt dans cette wilaya de l'Inchiri une intensité particulière. En témoigne la faible présence d'une végétation appréciable tout le long des axes de la wilaya et aussi l'absence quasi-totale d'espèce arborées d'envergure (aucune formation forestière appréciable n'est ainsi enregistrée dans cette wilaya, cf inventaire des forêts classées en Mauritanie). La persistance de la sécheresse semble avoir impacté l'environnement global au point que certains témoignages évoquent un impact important sur la composition du cheptel, avec la disparition des bovidés de la région qui en recelait, jadis, d'importants troupeaux.

Les vents de sable semblent étroitement liés à ce processus de désertification et constituent l'un des plus grands dangers pour la wilaya de l'Inchiri, avec l'ensablement des terres et aussi les complications associées impactant la vie quotidienne des populations sur tous les plans (dégradations des habitats, impacts sur les infrastructures notamment routières, etc.).

#### ☞ **L'ensablement**

Les localités situées le long de la frange littorale de l'Inchiri sont exposées à un fort ensablement. Il est le fait des vents forts, venant de l'ouest et du Nord soumettant les zones habitables et la végétation à une forte pression, nécessitant notamment, pour les endroits habités, des efforts de protection adaptés (fixation de dunes par plantes adaptées, autres méthodes).

#### ☞ **Les pollutions urbaines**

Elles sont surtout le fait des rejets domestiques et autres activités anthropiques, visibles surtout au niveau de la capitale régionale, principal centre urbain de la wilaya. La collecte des ordures ménagères semble défaillante, ce qui est apparent et se manifeste à travers les rejets solides constatés dans les différentes artères de la ville. On observe aussi l'absence d'assainissement, ce qui se manifeste à travers les rejets liquides associés aux ménages et aussi à d'autres rejets liés aux activités commerciales et semi-industrielles (rejets de lubrifiants, pièces de rechanges, divers métaux, etc.). Ces rejets peuvent se déverser dans les cours d'eau traversant la ville, ce qui accentue les risques associés à ces pollutions.

#### ☞ **La dénaturation des paysages**

Cette problématique est liée aux activités d'extraction de graviers dont cette wilaya semble être la zone principale soumise à la fois à la proximité de Nouakchott, le plus grand centre urbain du pays et à la disponibilité de matériaux superficiels d'accès plutôt facile. Il existerait 35 carrières industrielles dont 10 seraient en activité exploitant le gravier, principalement dans la zone de Benichab. En fait, cette activité est le fait de producteurs artisanaux (plusieurs dizaines) et aussi d'entreprises industrielles dont entre autres la succursale Eiffage.

Les exploitants artisanaux sont organisés par groupes d'ouvriers utilisant des outils rudimentaires, creusant avec des pioches et chargeant les camions benne à la pelle ; les autres carrières industrielles disposent, quant à elles, de moyens plus sophistiqués (voir figure



suivante), comme les pelles mécaniques qui permettent de charger des dizaines de tonnes par jour. Les matériaux de carrière sont acheminés vers les chantiers de construction de Nouakchott et d'autres villes du pays et exploitées dans les grandes infrastructures de développement.

*Figure 6 : Vue d'une carrière industrielle de gravier en Inchiri*



Les carrières de graviers peuvent aller jusqu'à 3 à 4 m de profondeur et s'étendre sur une superficie de plusieurs hectares ; après leur exploitation. Elles sont souvent laissées en l'état, sans une remise à niveau.

Le procédé d'extraction du gravier consiste principalement en des opérations de creusage, suivies d'un tamisage pour séparer le gravier des sables plus fins.

Le rythme de va-et-vient incessants des camions provoquent assez souvent des accidents de circulation, parfois mortels. Ces opérations entraînent aussi de fortes émissions de poussières associées à la granulométrie des grains de sable et à la direction des vents dominants. Elles s'accompagnent d'importants impacts sur l'air ambiant (empoussièvement) qui chargent l'atmosphère de particules en suspension nuisibles et aussi de dépôts importants couvrant le sol sur de grandes étendues (empoussiérage), pouvant impacter la végétation et aussi les animaux susceptibles de la consommer.

En effet, lorsque les retombées de poussières siliceuses sont importantes, il se forme une pellicule à la surface du sol pouvant être suffisante pour altérer la synthèse chlorophyllienne et ralentir voire altérer la croissance des plantes. Ces dépôts de poussières peuvent aussi impacter les rendements agricoles, si la zone avoisinante renferme un potentiel agricole appréciable. D'autres impacts des extractions de graviers existent aussi:

- D'importantes érosions des sols consécutives aux travaux, aux déplacements d'engins, etc.
- D'importants dégagements de fumées dus aux engins de chantiers, à la rotation des camions accompagnés de nuisances sonores appréciables
- La destruction de pâturages, l'abattage d'arbres sur les sites d'extraction



- Des effets sanitaires peuvent aussi être associés aux intenses émissions de particules dans l'air, notamment les particules fines (affections pulmonaires, respiratoires, irritation des yeux, etc.)

Ces activités provoquent aussi de nombreux accidents pour les animaux et les humains. Le paysage est défiguré. Parmi les effets, on peut citer aussi les impacts sur les cours d'eau, notamment par la déviation de leurs écoulements. Cette situation provoque aussi de nombreux accidents, notamment pour le cheptel. Des accidents de voiture sont aussi signalés dans la zone, en rapport avec les crevasses engendrées.

Il existe aussi des extractions de blocs de pierre (les principaux sont le fait de l'entreprise Eiffage qui a opéré pour la construction de la plateforme pétrolière et d'une société chinoise Poly Technology qui a opéré dans le cadre de la réalisation du port de N'Diago).

Aux extractions de graviers, il faut ajouter également, par endroits dans l'Inchiri, quelques zones d'extraction artisanale de roches aurifères regroupées en trois secteurs principaux, les secteurs d'Ahmeyim, de Tijirit et de TASIAST. Les orpailleurs déstabilisent l'environnement eux aussi. Ils creusent des fossés énormes, parfois des puits profonds et coupent le bois pour générer le feu afin de casser des pierres. Ils deviennent plus nombreux ces dernières années, avec l'extension de ces activités. Dans la zone de Tijirit, cet effet est nettement perceptible car tous les arbres ont été quasiment rasés. Souvent, les fosses ainsi engendrées, laissées telles quelles, peuvent provoquer des accidents et sont nocives notamment pour les cheptels.

Les traitements de ces roches aurifères se font surtout par concassage suivi d'étapes d'extraction, qui sont pour la plupart réalisées dans la zone de Chami qui relève de la wilaya de Dakhlet Nouadhibou.

Le procédé traditionnel utilisé est un procédé humide, réparti en quatre étapes principales : concassage de la pierre, broyage et extraction au mercure, essorage et purification. Il commence par le concassage des blocs de pierre provenant des sites d'extraction épargnés dans la région.

L'opération de broyage suivante est réalisée par introduction de la pierre concassée dans des enceintes équipées de meules rotatives, baignant dans d'importantes quantités d'eau à laquelle est ajouté le mercure, à la fin du broyage.

La pierre ainsi broyée mélangée à l'eau d'extraction avec le mercure est reprise dans de grands seaux, remuée par tranches successives prélevées et introduites dans des ustensiles déversant dans une réserve d'eau (bassine).

A la fin du passage des différentes tranches, il reste au fond de l'ustensile remué des grains métalliques retenus par gravité qui sont essorés de l'eau au moyen d'un morceau d'étoffe, à travers lequel l'eau est évacuée, laissant ainsi un conglomérat solide dense de mercure enrobant l'or récupéré (extraction de l'or par amalgamation avec le mercure).



Le mercure est vaporisé par chauffage dans des fours ou à l'air libre, ce qui libère l'or ainsi extrait de la roche.

La poudre restante est un minerai appauvri pouvant être revendu à des entreprises de plus grandes tailles capables d'extraire les quantités d'or restantes au moyen de procédés plus avancés (méthodes semi-industrielles).

Les quantités de mercure utilisées ont pu être évaluées à près de 250tonnes par an pour l'ensemble de l'activité dans le pays (dont près de 55% au niveau du site de traitement de Chami), ce qui représente un rejet énorme dans l'atmosphère et fait peser des risques environnementaux probables pour les zones à sensibilité accrue notamment dans la proximité du littoral.

#### ☞ Risques sanitaires liés à l'orpailage

Les implications sanitaires de cette activité sont considérables. Les accidents de travail y sont nombreux, les chutes de puits engendrent beaucoup de pertes en vies humaines et on enregistre un nombre élevé de fractures et d'insuffisances respiratoires liés à la faible aération des creusages, toujours plus profonds, à la poursuite des filons aurifères.

On ne note pas encore de cas liés au mercure, mais le risque est élevé, d'après les médecins. En fait, le mercure est un métal volatile connu pour être dangereux et provoque la maladie de Minamata, maladie nerveuse observée au Japon à la suite d'une forte contamination au mercure du poisson de la baie du même nom consommé par les populations environnantes. Il est ainsi visé par une convention internationale signée par la Mauritanie, interdisant entre autres, son trafic.

Lors d'une étude précédente, le médecin chef de l'hôpital avait fait savoir que, malgré qu'aucune intoxication par le mercure n'ait été jusqu'à présent signalée, le risque est très élevé, aussi bien pour les orpailleurs que pour la population hôte. Dans ce cadre, il distingue deux principaux risques possibles :

- L'intoxication aigue au niveau du cerveau, poumons, reins et foie, suite à l'exposition à une dose élevée de mercure dans un délai relativement court (cas des orpailleurs et ceux qui brûlent l'amalgame pour extraire l'or) ;
- L'intoxication chronique, suite à l'accumulation progressive de faibles doses de mercure, libérées par les vapeurs ou par évaporation passive dans l'atmosphère liée à la volatilité du métal, ce qui constitue un danger de long terme, en particulier pour la population riveraine du centre de traitement.

#### ☞ Les rejets chimiques des activités industrielles

Deux principales zones de production industrielles sont situées, respectivement dans la proximité d'Akjoujt pour l'entreprise MCM et dans la zone de Tijirit pour l'usine de TASIAST qui ont, toutes les deux, comme vocation principale l'extraction industrielle de l'or au moyen d'un procédé chimique utilisant le cyanure comme agent d'oxydation de l'or. Ce



procédé se justifie par la difficulté naturelle de faire réagir l'or, élément chimique très stable, ce qui rend ainsi ses voies d'extraction par d'autres réactifs peu opérationnelles.

Le gisement de Guelb Moghrein à proximité d'Akjoujt exploité actuellement par la Société MCM est en réalité une mine polyvalente d'oxyde de fer, de cuivre et d'or.

Dans le passé, l'expérience de la MORAK sur le même site a engendré un important taux de contamination de l'eau souterraine par les eaux industrielles à forte teneur en cyanure. Cette contamination ainsi que les poussières soulevées lors des opérations minières avaient eu des répercussions négatives sur la santé des ouvriers et des populations de la ville d'Akjoujt ainsi que probablement sur la richesse végétale et animale de la Wilaya.

L'exploitation des gisements d'or a entraîné ainsi un développement spectaculaire de *Hyoscyamus muticus* (libtheyme), espèce hallucinogène, près de guelb Mogrein, assez révélateur de l'enrichissement des sols en cyanures. Mais, les résultats d'analyse de certains échantillons d'air du périmètre des zones minières avaient démontré que les concentrations mesurées dans l'air ambiant n'excédaient pas les normes de l'OMS avec lesquelles elles ont été comparées, sauf pour les particules totales et le baryum.

Il est permis de penser que les conditions désertiques des zones d'exploitation minière dénudées de végétation et exposées aux vents, expliqueraient les concentrations élevées en particules totales observées à l'époque, et que la présence marquée de baryum soit liée à la nature des dépôts de surface résultant de l'altération de la roche de fond riche en cet élément.

Selon la documentation obtenue, l'exploitation minière actuelle réalisée par MCM se fait à ciel ouvert à l'aide d'explosifs, puis l'extraction du mineraï est effectuée à l'aide d'excavatrices hydrauliques et de camions de transport à entraînement mécanique. La profondeur maximale de la fosse est estimée à terme à 250m et le taux d'extraction moyen est de l'ordre de 33 000 t/j, soit environ 12 millions de tonnes par an.

Le mineraï est transporté par camion au concasseur giratoire puis stocké dans un entrepôt hémisphérique couvert, grâce à un convoyeur capoté.

Le mineraï broyé passe dans le circuit de flottation destiné à séparer le cuivre et l'or du support. Le concentré contenu dans la phase flottante est épaisse et filtré puis stocké avant d'être transporté par camion vers le port de Nouakchott. L'or est obtenu après circulation de la pulpe dans une série de 6 cuves (procédé CIL), avec du carbone et l'ajout de cyanure.

Par ailleurs, il faut noter que de nombreux gisements de fer sont en état de projets de développement, notamment dans la wilaya de l'Inchiri : gisements de Tamagot, de Kleouat, de Legleitate, etc.

L'usine MCM produit actuellement près de 20 000 tonnes de cuivre en concentré par an à une teneur de 21 % de cuivre, avec des crédits reçus pour l'or contenu; et en plus, environ 400 000 tonnes par an de concentré de magnétite à haute teneur en fer.



La société MCM a redémarré l'exploitation du cuivre à partir de 2005 et celle de l'or en 2009. En 2011, MCM a produit 3,8 Mt de mineraux à une teneur moyenne de 1,4% de cuivre et 35 281 onces d'or. En 2020, la production annuelle avoisine 30 000 t de cuivre métal et 50 000 onces d'or, soit une valeur de 240 millions de dollars. En 2021, la production annuelle est de 18845t de cuivre, 38431 onces d'or et 375268 tonnes de concentré de magnétite.

Les procédés utilisés sont mis aux normes internationales en la matière, mais les rejets de cyanure et d'autres substances chimiques impliquées dans les procédés nécessitent un suivi rigoureux de l'imperméabilité des isolations plastiques, seul moyen d'éviter sur le long terme les infiltrations vers le sol et leurs impacts additionnels et aussi d'autres précautions, notamment envers la faune volatile. On note, cependant, l'existence de quelques risques additionnels notamment sur la santé des salariés en liaison en particulier avec les risques liés à la silice cristalline et à l'amiante, contenues dans les minéraux exploités. Ces risques peuvent aussi concerner la ville d'Akjoujt notamment lors des temps venteux soufflant en direction de la ville, ce qui pourrait occasionner l'envol et l'éparpillement des fibres d'amiante et des éléments comme l'arsenic ou les métaux.

L'ancienne zone à résidus située à l'entrée du site (donc à proximité d'Akjoujt) représente aussi une source de pollution (amiante) et un risque de santé publique pour la population en cas de vent soufflant en direction de la ville (20% du temps).

Pour la société TASIAST (Kinross), la production industrielle est principalement centrée sur l'or.

Le procédé d'extraction de l'or utilisé est semblable à celui de MCM. On note que la production de la mine de Kinross a démarré en décembre 2011 avec 700000 onces d'or. En 2017, Kinross a produit 243240 onces (près de 6,9 tonnes). La production a été augmentée de manière significative, en vertu de l'accord passé à cet effet avec l'Etat Mauritanien (en avril 2009) et au vu des immenses réserves supplémentaires découvertes (augmentation de 175% des réserves globales). Elle est ainsi passée de 275 000 onces en 2012 à 406 509 onces en 2020.

La diminution sensible de la production d'or en 2021 est consécutive à un arrêt de la production au niveau de la société TASIAST Mauritanie pendant les moins qui ont suivi l'incendie survenu au niveau de ses installations.

D'autre part, il y a lieu de mettre en exergue que la production artisanale d'or est passée de près de 5 tonnes en 2019 (environ 161 000 onces) à près de 15 tonnes en 2021, soit environ 482 250 onces dépassant ainsi la production des unités industrielles. Une bonne partie de cette production artisanale d'or passe encore à travers les circuits informels vers les marchés d'exportation.

#### *5.1.2.3 Gestion des catastrophes et urgences*

La ville d'Akjoujt est confrontée à des inondations récurrentes au cours de la saison des pluies. Avec chaque pluie conséquente, plusieurs quartiers de la ville sont sinistrés et les



dégâts sont importants, ce qui nécessite des interventions urgentes des pouvoirs publics pour une prise en charge des populations sinistrées. Les déversements des eaux de pluie en direction de la ville d'Akjoujt proviennent généralement des montagnes rocheuses par manque de digues de protection ainsi qu'à la suite de l'effondrement des dunes qui constituent un obstacle naturel. Au cours de la saison d'hivernage 2022, plus de 500 familles d'Akjoujt ont été déclarées sinistrées et ont bénéficié de l'intervention du Commissariat à la sécurité alimentaire à travers la distribution de produits alimentaires, de couvertures, de nattes et de produits de nettoyage et de désinfection.

### **5.1.3 Chantier 3 : Renforcement des infrastructures de soutien à la croissance économique**

#### *5.1.3.1 Infrastructures énergétiques*

Au niveau d'Akjoujt, l'énergie électrique est fournie à la fois par la SOMELEC et par la société MCM. Cette dernière assurant l'électrification des logements de ses employés ainsi que des infrastructures qu'elle gère.

Pour la fourniture d'énergie, la SOMELEC d'Akjoujt dispose d'une centrale thermique comprenant 3 groupes d'une puissance théorique de 1,3 MW pour une puissance disponible de 1,1 MW. Ces groupes sont vétustes et nécessitent le plus souvent des travaux supplémentaires d'entretien et de révision. Elle dispose, aussi, d'un groupe neuf de 1,5 MW et dont l'installation est en cours.

La SOMELEC à Akjoujt fournit aussi l'électricité à partir de sa centrale solaire dont la puissance apparente est de 3,4MW alors que la puissance réelle disponible est de 1,8 MW.

Pour alimenter la ville de façon convenable, les services de la SOMELEC ont estimé le besoin pour un groupe supplémentaire de 1 MW.

La SOMELEC d'Akjoujt compte 500 abonnés qu'elle ne réussit pas à couvrir entièrement avec sa centrale électrique. Les délestages sont récurrents et la société envisage d'installer un nouveau groupe pour renforcer la fourniture de l'électricité à tous ses abonnés au niveau de la ville d'Akjoujt. Les abonnements constituent une contrainte majeure du fait de l'absence d'un lotissement de la ville pour maîtriser davantage la distribution de l'électricité. Il suffit seulement d'une pièce d'identité pour s'abonner, conduisant ainsi à avoir un nombre de résiliés plus important que celui des abonnés, etc.

Il y a lieu de mettre en exergue que la société MCM possède un excédent en énergie qui aurait pu alimenter toute la ville d'Akjoujt.

Pour la localité de Benichab, la SOMELEC compte 342 abonnés. La fourniture d'électricité se fait à travers 2 groupes diesel d'une puissance totale de 0,9 MW ainsi que d'une centrale solaire de 2 MW qui est en panne depuis bientôt 2 ans. Les groupes sont vétustes et ne suffisent pas à couvrir tous les besoins de la ville. En plus de cela, ils ne disposent pas d'abris et sont en conséquence exposés aux intempéries. Pour les préserver, leur arrêt est



systématique en cas de pluies et de vents forts. Pour assurer la couverture intégrale de la ville et répondre à la requête de MCM en matière d'électricité, il y a lieu de doter le centre d'un groupe de 1 MW.

Selon les données de l'EPCV 2019-2020, 88,1% des ménages de l'Inchiri sont connectés au réseau électrique et 3,4% utilisent de l'énergie solaire.

*Tableau 12 : Principal mode d'éclairage des ménages*

Mode d'éclairage	%
Electricité (réseau)	88,1
Torche	8,5
Energie solaire	3,4

**Source :** EPCV 2019-2020

Quant aux sources d'énergie pour la cuisson des aliments, les ménages dans leur plus grande majorité utilisent le gaz butane.

*Tableau 13 : Principale source d'énergie (combustible)*

Source de combustible	%
Bois ramassé	0,4
Bois acheté	0,8
Charbon de bois	3,5
Gaz	95,4

**Source :** EPCV 2019-2020

D'autre part, il y a lieu de mettre en exergue que la wilaya de l'Inchiri est caractérisée par la fréquence de vents poussiéreux et par un fort ensoleillement, ce qui pourra constituer à l'avenir un potentiel important dans le domaine des énergies renouvelables.

#### *5.1.3.2 Infrastructures d'Equipement et de Transport*

Il est admis que le transport est une fonction horizontale qui affecte toutes les activités parce qu'il joue un rôle moteur dans le développement économique et social et qu'à l'échelle régionale et mondiale, la performance du système de transport est, de plus en plus devenue déterminante dans les échanges commerciaux.

Le système de transport au niveau de la wilaya de l'Inchiri comprend deux modes: routier et maritime. Le transport routier est cependant dominant, voire prépondérant pour les communications intérieures et de la wilaya avec le reste du pays, constituant ainsi un véritable facteur d'intégration et de compétitivité de l'économie de la wilaya et un moyen d'accès des populations aux structures sociales de base (santé, éducation, marchés). Facteur incontournable de la croissance économique, une infrastructure routière cohérente et performante constitue, de fait, un atout incontournable de la compétitivité d'une économie en ce sens où un bon réseau routier est indispensable pour dynamiser l'établissement des

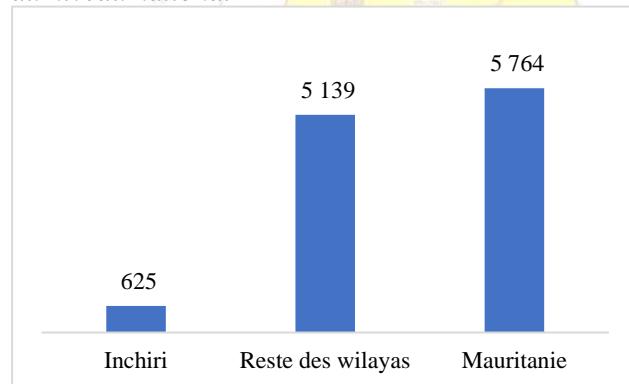


relations entre zones de production et lieux de consommation. Les infrastructures portuaires sont constituées du port de Tanit dont la vocation principale est la pêche.

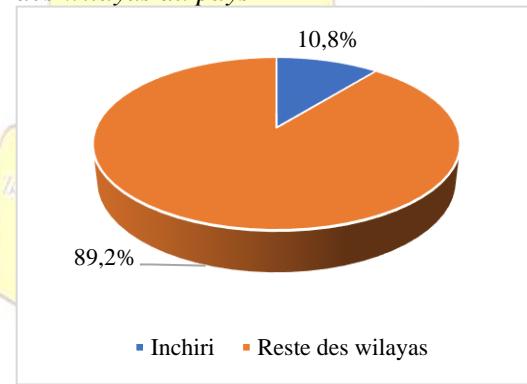
Le sud-est de la wilaya est traversé par l'axe routier bitumé, d'un linéaire de 250 Km, qui relie la capitale du pays, Nouakchott, à la capitale de l'Adrar, Atar. La route bitumée Nouakchott-Nouadhibou, d'un linéaire de 460 Km, traverse également la wilaya à l'ouest. La moughataa de Benichab est liée par la route Nouakchott – Akjoujt par une route bitumée d'un linéaire de 65 Km. Pour connecter la ville de Benichab avec la route Nouakchott-Nouadhibou (la commune de Mhaijerat), la construction d'une route bitumée d'un linéaire de 73 Km est en voie d'achèvement.

Ce réseau routier d'un linéaire total d'environ 605 Km, dont deux parties constituent deux tronçons de corridors internationaux et de routes transmaghrébines, a eu des effets socio-économiques dont le désenclavement des principales villes de la wilaya et de plusieurs localités, l'introduction d'une dynamique de développement remarquable ; l'importance des trafics traduisant un développement des échanges entre les régions du nord est avec Nouakchott et le reste du pays, et l'amélioration des conditions de vie des populations.

*Graphique N° 53: Linéaire du réseau routier en Km en Inchiri comparé au reste des wilayas du pays et au niveau national*



*Graphique N° 54: Linéaire du réseau routier en % en Inchiri comparé au reste des wilayas du pays*

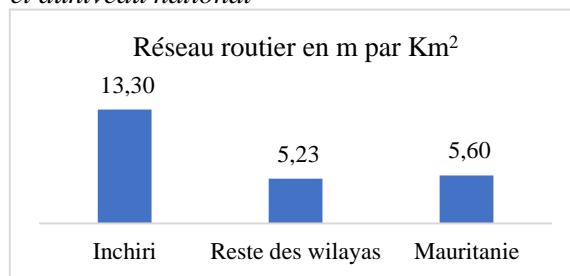


En effet, l'essentiel de la circulation des biens et des personnes se fait par la route. C'est ainsi que l'axe Nouakchott-Akjoujt est soumis à un intense trafic de camions-conteneurs transportant le mineraï de cuivre de la MCM vers le port de Nouakchott ainsi que de camions bennes et semi-remorques apportant des matériaux de construction (graviers, coquillages, gypse) des carrières vers la capitale. Les marchandises, pour le ravitaillement de la ville d'Akjoujt, sont transportées par camions semi-remorques ; les personnes empruntent essentiellement les minibus. La route Akjoujt- Benichab a permis le désenclavement de ce dernier et le transport de l'eau minérale en bouteilles de l'usine vers Akjoujt et Nouakchott. Le réseau urbain compte 20,5 Km dont 18 km à Akjoujt et 2,5 Km à Benichab.



Comparativement au reste du pays et de la Mauritanie, la wilaya de l'Inchiri est la mieux dotée en infrastructures routières (13,3 m par Km<sup>2</sup>, contre 5,23 m par Km<sup>2</sup> pour le reste des wilayas et 5,60 m par Km<sup>2</sup> pour toute la Mauritanie). Elle bénéficie de 10,8% des infrastructures routières du pays.

*Graphique N° 55: Linéaire du réseau routier en m ar Km<sup>2</sup> en Inchiri comparé au reste des wilayas du pays et au niveau national*



Le port de pêche artisanal de Tanit sur le littoral est construit dans le cadre du schéma directeur de développement, dans l'objectif de développer le secteur de la pêche et la valorisation de ses produits dérivés. Ce port comprendra en plus des infrastructures maritimes et portuaires, des aménagements terrestres favorisant toute la chaîne de production et de mise en valeur des produits de la pêche. Ceci en quasi autonomie en eau douce et en électricité.

Le port comprend les aménagements portuaires, terrestres et équipements suivants : un appontement sur pieux de 542 ml, 956 ml d'ouvrages de protection en Tout-venant, enrochements et blocs en béton, un terre - plein de 8 500 m<sup>2</sup>, un quai de débarquement de 100 ml, 300 ml de pontons fixes et flottants, halle de marché de près de 1 800 m<sup>2</sup>, une unité de dessalement de 1000 M3/jour, une fabrique de glace de 45 tonne/jour, une voie d'accès au port sur 2,8 km, une centrale électrique de 3 Mégawatts, des réservoirs de carburant de 2x500 M3, un équipement complet pour communication VHF, des bâtiments pour l'administration du port, des logements pour le personnel administratif, 120 cases pour marins pêcheurs, un réseau d'éclairage public des zones terrestre et maritime et un réseau de distribution et d'évacuation des eaux.

#### *5.1.3.3 Infrastructures hydrauliques et d'assainissement*

##### **☞ Accès à l'eau potable**

La disponibilité d'une eau potable et saine constitue une contrainte majeure au niveau de la wilaya de l'Inchiri. La ville d'Akjoujt est déficitaire et l'accès à l'eau potable représente l'une des plus grandes contraintes à la survie et à la santé des populations.

L'eau reste donc l'une des ressources les plus vitales pour la vie en Inchiri et sa disponibilité constitue une condition indispensable au développement de la Wilaya.

Les sources d'approvisionnement en eau potable des ménages de la ville d'Akjoujt sont en majorité représentées par les robinets dans le logement, suivi par les camions citernes.

*Tableau 14 : Répartition des ménages selon la source principale d'approvisionnement en eau potable*

Source principale d'approvisionnement en eau potable	%
Robinet dans le logement	69,8
Robinet dans la concession / jardin / parcelle	0,5
Robinet chez le voisin	0,4



Source principale d'approvisionnement en eau potable	%
Robinet public / borne fontaine	1,6
Camion citerne	25,3
Charrette avec petite citerne	1,4
Kiosque à eau	0,9
Eau en bouteille	0,1
<b>Total</b>	<b>100</b>

**Source :** EPCV 2019-2020

La principale ressource en eau douce de la wilaya est constituée par la nappe de Benichab alors qu'au niveau d'une grande partie de l'Inchiri, l'eau est salée, le plus souvent impropre à la consommation humaine.

L'inventaire des systèmes d'approvisionnement en eau potable fait ressortir que les systèmes AEP, au nombre de 12, sont peu nombreux et ne concernent, le plus souvent que les centres urbains d'Akjoujt et de Benichab. Pour les autres localités, l'approvisionnement en eau reste encore très précaire.

Pour Akjoujt, l'eau potable est fournie par la société MCM via une conduite en acier DN 150, branchée sur l'adduction en provenance du champ captant de Benichab distant de 113 km qu'elle utilise pour l'approvisionnement en eau de ses activités minières. Cette conduite DN 150 aboutit au château d'eau d'Akjoujt. La SNDE n'exploite que le réseau de distribution, ainsi que la potence piquée sur le DN 150 de MCM au pied du guelb sur lequel a été construit le château d'eau. Il y a un compteur sur la conduite d'alimentation DN 150 et un autre sur le départ de la conduite de distribution.

La quantité d'eau douce fournie par MCM à la ville d'Akjoujt est estimée à 1400-1500 m<sup>3</sup>, ce qui est en dessous des besoins qui sont estimés par les services de la Société nationale d'eau (SNDE) à environ 2.500 m<sup>3</sup>/jour. Pour pallier aux besoins de la ville, la SNDE qui compte 2.600 abonnés fait recours à l'eau saumâtre dont la gestion est assurée par la commune d'Akjoujt. C'est ainsi que les 600 m<sup>3</sup>/jour d'eau saumâtre sont mélangés à l'eau fournie par la société MCM. Cette quantité demeure insuffisante pour assurer les besoins de la ville en eau potable, ce qui a conduit la SNDE à diviser la ville en 3 secteurs bénéficiant chacun chaque 2 jours de l'approvisionnement en eau.

Il ya lieu de noter que pour la potabilisation de l'eau saumâtre, une usine de dessalement a été installée depuis 2019 mais n'a pas été à ce jour réceptionnée par la SNDE et mise en service. Cette unité, une fois opérationnelle, contribuera sans doute à améliorer l'approvisionnement de la ville en eau potable.

Au niveau de Benichab, l'accès à l'eau potable est moins problématique qu'à Akjoujt, la ville bénéficiant de la présence d'une importante nappe d'eau. A ce jour, 305 abonnements au réseau de la SNDE sont recensés. Ce réseau est confronté à quelques difficultés sur 25 km de conduite D63.



La nappe de Benichab est aussi exploitée par plusieurs sociétés de production d'eau minérale. Six à sept sociétés d'eau minérale sont actives dans la zone de Benichab. Il s'agit de :

- Tayba
- Benichab
- Rim
- El Gareh
- El Mouavi
- El Asif
- Akchar

Les quantités d'eau prélevées de la nappe de Benichab par la société MCM et par les sociétés d'eau minérale sont estimées respectivement à 240 m<sup>3</sup>/heure et à environ 150-300 m<sup>3</sup>/jour.

Pour quelques localités et hameaux de la wilaya, ils bénéficient de sondages et puits pastoraux, des distributions effectuées par MCM le long de la conduite Benichab-Akjoujt ainsi qu'à travers des camions citerne. Ces quantités sont insuffisantes pour la satisfaction des besoins d'approvisionnement des populations en eau potable et d'abreuvement des animaux.

Au niveau de l'arrondissement de Mheijratt, l'accès de la population à l'eau potable constitue l'une des contraintes majeures posées à la municipalité. Les approvisionnements en eau douce se font à partir de Nouakchott grâce à des camions-citernes mis à disposition par la coopération de l'Union européenne et par le Conseil régional de l'Inchiri. Le camion fourni par l'UE est actuellement en panne. D'autre part, il y a lieu de souligner que le port de Tanit bénéficie d'une unité de dessalement de l'eau de mer d'une capacité de 1 000 m<sup>3</sup>/jour. Elle sert pour les activités au niveau du port.

En matière d'accès à l'eau potable, plusieurs contraintes demeurent présentent et constituent un défi majeur à relever pour contribuer au développement économique et social de la wilaya. Il s'agit, entre autres, de :

- La faible couverture en eau potable de la ville d'Akjoujt ;
- La faiblesse du réseau d'adduction d'eau potable d'Akjoujt ;
- L'absence d'eau potable au niveau de l'arrondissement de Mhajratt ;
- La salinité et l'insuffisance de la ressource dans plusieurs parties de la wilaya ;
- La surexploitation de la nappe de Benichab et sa faible recharge à la suite de la rareté des pluies ;
- les risques de pollution de la nappe de Benichab.

#### ☞ Assainissement

L'assainissement qui consiste, entre autres, à évacuer les eaux usées, les eaux de ruissellement de pluies, ainsi que l'évacuation des déchets et leurs traitements pour l'amélioration du cadre vie et de la santé des populations est peu développé au niveau de la wilaya de l'Inchiri.

C'est ainsi que la gestion des eaux usées ainsi que des eaux de pluies au niveau des agglomérations de l'Inchiri est quasi inexistante. Au niveau de la ville d'Akjoujt, Il n'existe



pas de réseau collectif d'évacuation des eaux couvrant tous les quartiers et la population fait généralement usage de l'assainissement individuel sous forme de latrines, de fosses d'aisance ou encore de fosses septiques. Le réseau existant est assez limité, son extension et sa réhabilitation s'imposent.

Les résultats de l'EPCV 2019-2020 font ressortir que 11% des ménages de la région ne possède pas de toilettes et 46,3% ont des latrines à fosse.

*Tableau 15 : Principal type de latrines utilisées par les ménages de l'Inchiri*

Type de latrine utilisée	Taux (%)
Chasse d'eau / Reliée à fosse septique	0,2
Chasse d'eau / Reliée à une fosse simple couverte	23
Latrine à fosse/Latrine à fosse améliorée ventilée	8,4
Latrine à fosse/ Latrine à fosse avec dalle	46,3
Latrine à fosse/ Latrine à fosse sans dalle / fosse ouverte	10
Toilette à compostage	0,8
Toilettes suspendues / Latrines suspendues	0,2
Pas de toilettes / Nature/Champs	11

Source : EPCV 2019-202

Quant à la ville de Benichab, elle ne dispose pas d'un réseau d'assainissement, ce qui expose la nappe phréatique qui porte le même nom à de multiples risques de pollution par les eaux usées rejetées directement dans le sol.

Il y a lieu de souligner que la ville d'Akjoujt est dotée depuis 2013 d'un Plan directeur d'assainissement (PDA). Les travaux prévus par ce plan pour l'assainissement collectif des eaux usées et des eaux de pluies au niveau d'Akjoujt n'ont pas été encore réalisés.

D'autre part, la wilaya de l'Inchiri a été dotée depuis 2018 d'une délégation régionale de l'hydraulique et de l'assainissement. Cette délégation compte uniquement le Délégué qui a été affecté en mars 2020 à Akjoujt. Elle ne dispose pas encore de bureaux, de personnel et de moyens de mobilité.

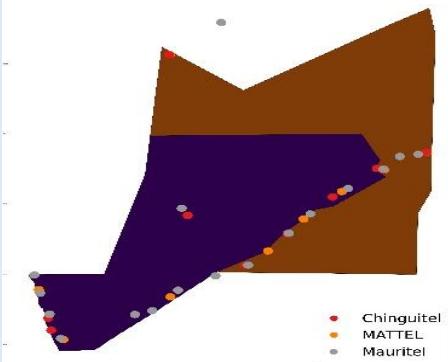
#### *5.1.3.4 Infrastructures liées aux nouvelles technologies*

La Wilaya de l'Inchiri a une bonne couverture des services TELECOM, dans la mesure où la population urbaine est de 65%, et que celle rurale en milieu sédentaire de 30% est majoritairement située dans des localités situées sur les axes routiers (Nouakchott – Atar, Nouakchott – Nouadhibou).



Tableau 16 : Répartition des antennes des opérateurs TELECOM

Opérateur \ Technologie	2G	3G	4G	Total général
Chinguitel	6	3	2	11
MATTEL	4	6	2	12
Mauritel	13	2	3	18
<b>Total général</b>	<b>23</b>	<b>11</b>	<b>7</b>	<b>41</b>



Source : Autorité de régulation multisectorielle

La ville d'Akjoujt a été connectée dans le cadre du Projet WARCIP au réseau haut débit à fibre optique. La technologie 4G est actuellement disponible au niveau de la ville d'Akjoujt, la commune urbaine de Benichab ainsi que le site de TASIAST.

Les principaux axes routiers traversant la Wilaya bénéficient d'une couverture quasi continue, même si c'est en technologie 2G.

#### 5.1.3.5 Infrastructures du bâtiment et équipements publics, de l'habitat et de l'urbanisme

Le ministère de l'habitat, de l'urbanisme et de l'aménagement du territoire(MHUAT) est présent au niveau de la wilaya de l'Inchiri à travers sa Délégation régionale qui est chargé du contrôle urbain. Son personnel est dirigé par un Délégué régional qui gère un personnel insuffisant pour mener à bien les activités inscrites dans le mandat de cette représentation régionale.

La ville d'Akjoujt, capitale régionale de la wilaya, n'est pas dotée d'un schéma d'urbanisation et d'un plan de lotissement.

Les résultats de l'EPCV 2019-2020 font ressortir qu'environ 70% des ménages de l'Inchiri occupent des logements avec des murs construits en ciment/béton, ce qui place la wilaya en 2ème position après Nouakchott (85%), devant les wilayas de Dakhlet Nouadhibou (60,3%) et du Tiris Zemmour. (59,7%).

Pour le matériau principal du toit, les données de l'EPCV 2019-2020 font ressortir que 49,4% des habitations ont un toit en ciment/béton et 38,8% un toit en zinc.

Quant au statut d'occupation du logement, il ressort que l'Inchiri représente au niveau national la wilaya où il y a le plus de Propriétaire avec titre de propriété (52,5%). Il est présenté ci-après.

Tableau 17 : Statut d'occupation du logement

Propriétaire avec titre de propriété	Propriétaire sans titre de propriété	Locataire	Logé gratuitement	Appropriation
52,5	2,7	27,4	13,2	4,2



## **5.2 Levier Stratégique 2 : Développement du capital humain et accès aux services sociaux de base**

### **5.2.1 Chantier 4 : Relèvement de l'accès et de la qualité de l'éducation et de la formation professionnelle**

#### *5.2.1.1 Diagnostic de l'Enseignement fondamental*

La wilaya de l'Inchiri comptait à la fermeture des classes en 2022, 25 écoles primaires dont 3 étaient fermées faute d'élèves ou d'enseignants. Parmi ces établissements scolaires, 14 sont situés au niveau de la Moughataa d'Akjoujt et 11 dans la Moughataa de Benichab. La commune de Mhaijratte compte à elle seule 5 écoles primaires. L'effectif global des élèves était de 3369 dont 1593 filles, soit 47%. Ces effectifs ont peu évolué la rentrée 2022-2023 où ils ont été au 15/11/2022<sup>2</sup> de 3442 dont 1 667 filles (environ 48%)..

*Tableau 18 : Situation des écoles au niveau de l'Inchiri (2021-2022)*

Commune	Ecoles					Effectifs		
	Complètes	Incomplètes	Total	Fermées	Fonctionnelles	Garçons	Filles	Total
Akjoujt	9	5	14	1	13	1 342	1 196	2 538
Benichab	2	4	6	1	5	307	282	589
Mhaijratte	2	3	5	1	4	127	115	242
<b>Total</b>	<b>13</b>	<b>12</b>	<b>25</b>	<b>3</b>	<b>22</b>	<b>1 776</b>	<b>1 593</b>	<b>3 369</b>

Le personnel enseignant est 121 dont 49% de femmes. Il se compose de 28 enseignants bilingues, 75 arabisants et 18 francisant. La Moughataa d'Akjoujt compte à elle seule 97 des enseignants soit 80 % des effectifs.

#### Les écoles complètes

La wilaya compte 13 écoles à cycle complet (composant au moins 6 Divisions Pédagogiques (de la 1<sup>ère</sup> année à la 6<sup>ème</sup> année)). Ces écoles sont ainsi réparties : 9 à Akjoujt et 4 dans la Moughataa de Benichab, dont 2 dans la commune de Mheijratte. Elles totalisent un effectif de 2937 élèves soit 87 % de l'effectif total des écoles publiques de la wilaya ainsi que 104 enseignants soit 86 % de l'effectif total des enseignants de la région.

Dans la Moughataa d'Akjoujt, il existe 9 écoles complètes dont les effectifs varient entre 429 et 179 élèves, un nombre de DP variant entre 6 et 8. Ces écoles totalisent 2457 élèves soit 97% des effectifs des écoles de la Moughataa.

Au niveau de la Moughataa de Benichab, il existe 4 écoles primaires comprenant les six années avec des effectifs variant de 85 élèves à Mhaijratte à 375 à Benichab. Ces écoles comptent en tout 663 élèves (dont 47,88% de filles), soit 80 % de l'effectif total des élèves de la Moughataa.

<sup>2</sup> Source : DREN Inchiri



Les effectifs moyens par division pédagogique varient de 8 à 97 élèves. En se basant sur la norme définie par la carte scolaire de 45 élèves par DP, le nombre de DP qui connaissent un sureffectif important (au-delà de 50 élèves) sont au nombre de 27 situées dans les écoles de la ville d'Akjoujt et l'école de Benichab.

#### Les écoles incomplètes

11 écoles sont recensées dans la wilaya (4 à Akjoujt et 7 à Benichab). Elles comprennent entre 1 et 3 divisions pédagogiques. Elles totalisent 432 élèves (soit 13 % de l'effectif total de la wilaya). Le nombre total d'enseignants des écoles incomplètes est de 13 (soit 13 % de l'effectif des enseignants de la wilaya). Les sections pédagogiques dans les écoles incomplètes sont généralement de 2 à 3.

#### Prévalence du multigrade

Le déficit en enseignants et en salle de classe ainsi que le nombre peu élevé d'élèves des écoles en milieu font que l'ensemble de celles-ci ont recours aux classes multigrades.

#### Effectifs des élèves

Les effectifs des élèves au niveau de la Wilaya ont connu une baisse de l'ordre de 8% entre les années scolaires 2020-2021 et 2021-2022 passant ainsi de 3674 à 3369 alors qu'ils avaient augmenté de près de 19% l'année précédente où ils étaient de 3092. Chez les filles, on constate une diminution de 14% entre 2020-2021 et 2021-2022 et une augmentation de 19% entre 2020-2021 et 2019-2020.

En se basant sur les données, encore provisoires de la DREN concernant l'année 2022-2023, les effectifs à la mi-novembre sont de 3 442 élèves dont 1 667 filles soit des variations de 2,17% et 4,65% respectivement.

*Tableau 19 :Evolution des effectifs des élèves des écoles publiques*

	2022-2023		2021-2022		2020-2021		2019-2020	
	Global	Filles	Global	Filles	Global	Filles	Global	Filles
Akjoujt	2 610	1 309	2 538	1 196	2 906	1 450	2 382	1 184
Benichab	832	358	831	397	768	397	710	317
<b>Total</b>	<b>3 442</b>	<b>1 667</b>	<b>3 369</b>	<b>1 593</b>	<b>3 674</b>	<b>1 847</b>	<b>3 092</b>	<b>1 501</b>

*Source : DREN, Rapports de fermeture 2020- 2021 et 2021-2022, et Rapport d'ouverture 2019-2020*

Au niveau de la première année du fondamental, les effectifs ont peu évolué. Les entretiens conduits avec la DREN font ressortir que l'ensemble des enfants qui se sont présentés ont été inscrits.



Tableau 20 : Effectifs de la première année du fondamental

	2022-2023		2021-2022					
	Public		Public		Privé		Total	
	Global	Filles	Global	Filles	Global	Filles	Global	Filles
Akjoujt	416	210	419	201	116	58	535	259
Benichab	153	48	149	81			149	81
<b>Total</b>	<b>569</b>	<b>258</b>	<b>568</b>	<b>282</b>	<b>116</b>	<b>58</b>	<b>684</b>	<b>340</b>

Source : DREN, Rapports de fermeture 2021-2022

#### Effectifs enseignants

Le nombre d'enseignants en classe en 2021-2022 a connu une augmentation de 21% passant de 100 à 121 tandis que l'année précédente, il était de 30% passant de 77 enseignants à 100 enseignants.

Tableau 21 : Evolution du nombre d'enseignants dans le public

	2021-2022				2020-2021				2019-2020			
	AR	FR	BL	TOTAL	AR	FR	BL	TOTAL	AR	FR	BL	TOTAL
Akjoujt	65	16	16	97	51	12	13	76	37	12	9	58
Benichab	10	2	12	24	18	2	4	24	10	1	8	19
<b>Total</b>	<b>75</b>	<b>18</b>	<b>28</b>	<b>121</b>	<b>69</b>	<b>14</b>	<b>17</b>	<b>100</b>	<b>47</b>	<b>13</b>	<b>17</b>	<b>77</b>

Source : Rapports de fermeture 2020- 2021 et 2021-2022, et Rapport d'ouverture 2019-2020

Cette augmentation a touché principalement les enseignants bilingues qui sont passés de 17 en 2020-2021 à 28 en 2021-2022 soit une augmentation de 65% tandis que l'augmentation a été relativement faible pour les enseignants arabophones (6 unités soit 9%) et modérée pour les francophones (4 unités soit 21%). On constate qu'au niveau de Benichab, l'augmentation relative des enseignants bilingues est la plus importante avec l'existence des écoles rurales incomplètes et pratiquant le multigrade.

Sur la base du rapport de fermeture 2021-2022, le déficit global en enseignants est de 6, avec respectivement un déficit de 5 enseignants arabophones, 6 francophones et un excédent de 5 enseignants bilingues.

Tableau 22 : Importance du déficit en enseignants

Commune	Existant				Besoins				Balance		
	AR	FR	BL	Total	AR	FR	BL	Total	AR	FR	BL
Akjoujt	65	16	16	97	63	18	13	94	2	-2	3
Benichab	5	1	10	16	12	4	6	22	-7	-3	4
Mheirjatt	5	1	2	8	5	2	4	11	0	-1	-2
<b>Total</b>	<b>75</b>	<b>18</b>	<b>28</b>	<b>121</b>	<b>80</b>	<b>24</b>	<b>23</b>	<b>127</b>	<b>-5</b>	<b>-6</b>	<b>5</b>



### Déficit en salles de classes

Dans la wilaya de l'Inchiri, le nombre total de salles de classes au niveau du fondamental dans les écoles publiques est de 95 en 2021/2022 dont 69,5% sont localisées dans la Moughataa d'Akjoujt, 23,2% dans la commune de Benichab, et 7,4% dans la commune de Mhaijrat. Parmi celles-ci, 83 répondent aux normes.. Celles-ci sont situées dans les zones rurales et particulièrement dans la Moughataa de Benichab. Dans la commune de Mheijsratt, aucune salle de classe n'est construite conformément aux normes définies par le département, bien que 6 salles de classe aient été construites en 2022 en dur.

Tableau 23 : Situation des salles de classe 2021-2022

	Normes				Hors Norme				Total			
	Bon	Moyen	Mauvais	Total	Bon	Moyen	Mauvais	Total	Bon	Moyen	Mauvais	<b>Total</b>
Akjoujt	56	6	2	64	2			2	58	6	2	<b>66</b>
Benichab	12	7		19			3	3	12	7	3	<b>22</b>
Mhaijrat					6		1	7	6		1	<b>7</b>
	<b>68</b>	<b>13</b>	<b>2</b>	<b>83</b>	<b>8</b>	<b>0</b>	<b>4</b>	<b>12</b>	<b>76</b>	<b>13</b>	<b>6</b>	<b>95</b>

Le rapport de fermeture de la DREN 2021-2022 présente un déficit de 16 salles de classes ainsi réparties : Akjoujt 2, Commune de Benichab 4 et Mheijsratt 10.

### Hygiène dans les établissements scolaires et Accès à l'eau

La pandémie de la COVID 19 a mis en exergue l'importance de l'hygiène en milieu scolaire et posé avec acuité la problématique de l'accès à l'eau au niveau des établissements scolaires. Les latrines sont principalement localisées dans les écoles en milieu urbain avec un nombre total de 52 latrines dont 45 dans les écoles de la ville d'Akjoujt et 7 dans la Moughataa de Benichab.

Les écoles en milieu rurales sont dépourvues de latrines sauf celles de Berjeimatt (2), El Asma (1), Belawakh (1) et Mhaijrat (1).

Selon les données disponibles au niveau de la DREN, 2 des écoles seulement sont connectées au réseau d'eau (1 dans la Moughataa d'Akjoujt et 1 dans la Moughataa de Benichab). Les autres écoles urbaines sont dotées de réserves approvisionnées épisodiquement par des citerne par la mairie.

### Equipement des bureaux et protection des écoles

Pour ce qui est des équipements, les écoles manquent dans leur grande majorité de conditions favorables au travail. Les écoles en milieu urbain sont dotées de mur de clôture pour les protéger contre la divagation des animaux, d'une part, et dissuader les enfants contre les tentations de la rue, d'autre part. D'autre part, les écoles ne disposent pas de bureaux pour enseignants.



### Enseignement privé

Dans la wilaya de l'Inchiri, il existe trois écoles fondamentales dont deux fonctionnelles. Elles ont totalisé en 2021-2022 un effectif global de 504 élèves, soit 13% de l'ensemble des élèves de la Wilaya, dont 246 filles soit 49%, contre 409 en 2020-2021, soit 11% de l'effectif global, dont 198 filles. Les effectifs inscrits en 1<sup>ère</sup> année étaient successivement de 116 en 2021-2022 et de 47 l'année précédente, constituant ainsi une progression de 147 %. Cette forte progression en 2021-2022 et la baisse en 2020-2021 sont à mettre en rapport avec la pandémie de la COVID 19.

*Tableau 24 : Situation de l'enseignement privé*

Année Scolaire	Ecoles	Elèves					Enseignants			
		Global	G	F	1ère	6ème	Ar	FR	BL	Total
2019-2020	3	447	259	188	80	89	13	6	3	22
2020-2021	3	409	211	198	47	45	10	5		15
2021-2022	3	504	258	246	116	101	10	5	1	16

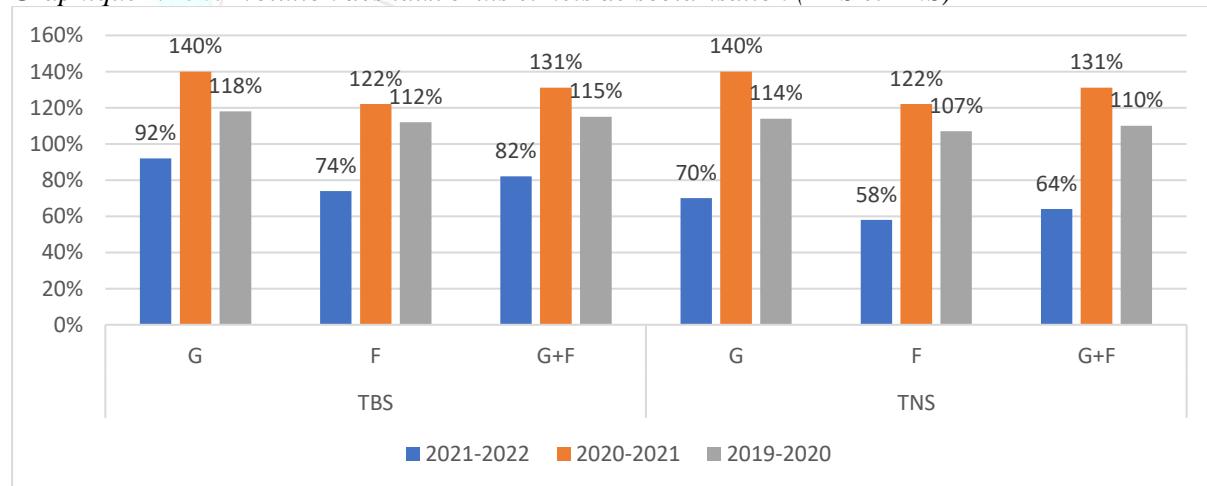
### Performances et rendements du cycle primaire

La performance régionale de l'enseignement primaire est appréciée à travers les taux bruts (TBS) et le taux nets de scolarisation (TNS) du primaire ainsi qu'à travers le résultat du concours de fin de cycle primaire pour l'entrée au collège.

Selon l'EPCV2019, le taux brut de scolarisation de l'Inchiri a été de 105,6% et le Taux Net de Scolarisation de 72,8%. A l'échelle nationale, ils étaient respectivement de 81,1% pour le TBS et de 57,4% pour le TNS.

Les données du Ministère de l'Education Nationale quant à elles montrent un TBS fluctuant entre 82% en 2019-2020, 131% en 2020-2021 et 115% en 2021-2022.

*Graphique N° 56: Evolution des taux bruts et nets de scolarisation (TBS et TNS)*



Le taux d'admission en 2022 au concours d'entrée en sixième a atteint globalement 70% pour la Wilaya avec des variations entre les différentes communes et entre le public et le privé.



Ainsi, on constate qu'Akjoujt dans le public, le taux d'admission est de 77% contre 86% dans le privé. A Benichab et à Mhaijrat, ce taux est respectivement de 47% et 44% seulement ;

Tableau 25 : Résultats des examens de fin d'études primaires 2021-2022

Décision	PUBLIC			Total	PRIVE		Total général
	Akjoujt	Benichab	Mheijratt		Akjoujt	Total	
Echec	62	49	22	133	16	16	149
Absent	5	13	1	19			19
CEP							0
Admis C1AS	229	54	18	301	96	96	397
CEP + C1AS	147	33	13	193	78	78	271
C1AS seul	82	21	5	108	18	18	126
<b>Total général</b>	<b>296</b>	<b>116</b>	<b>41</b>	<b>453</b>	<b>112</b>	<b>112</b>	<b>565</b>
<b>Taux d'admission C1AS</b>	<b>77%</b>	<b>47%</b>	<b>44%</b>	<b>66%</b>	<b>86%</b>	<b>86%</b>	<b>70%</b>

Source : Fichier résultats

### Les cantines scolaires

La Wilaya compte huit écoles abritant des cantines scolaires où sont pensionnés 1676 élèves dont 634 filles et 1042 garçons.

### L'Ecole Normale des Instituteurs d'Akjoujt

A l'instar de celles de Nouakchott, d'Aïoun et de Kaédi, l'Ecole Normale des Instituteurs d'Akjoujt assure pour le compte du Ministère en charge de l'enseignement fondamental les formations initiale et continue ainsi que le perfectionnement des personnels enseignants du fondamental.

L'école forme des instituteurs normaux sur une période de deux ans, lesquels doivent être titulaires d'un baccalauréat de l'enseignement général et être admis au concours d'entrée.

Elle a été créée par décret N° 2014-186 du 08/12/2014, sa capacité actuelle est de 320 élèves maitres avec une extension en cours pour 160 places supplémentaires.

L'accès à l'Ecole se faisait par orientation du Ministère au profit des lauréats d'un concours national organisé par celui-ci pour l'entrée aux ENI en fonction de leur capacité d'accueil. Cependant pour l'année en cours, le nombre d'admis à ce concours a été faible en raison du nombre de candidats et de leur niveau. Il y a lieu de noter que pour les années précédentes, plus de 8000 candidats postulaient, parmi lesquels 500 élèves maitres étaient recrutés. En 2021-2022, seuls 1000 candidats ont postulé, parmi lesquels 150 ont été retenus.

Actuellement, 58 élèves maitres étudient à l'école, dont 42 élèves maitres arabes et 16 élèves maitres français, suivant le nouveau régime. Pour l'année en cours, le concours d'entrée n'a pas encore été organisé et la formation de nouveaux maitres devra débuter en Janvier 2023.

Le corps enseignant de l'ENI est composé de 34 professeurs.



Les locaux de l'école sont composés de 8 salles de classe, 2 salles informatiques, un laboratoire de langues, en plus d'un auditorium, un restaurant et un bâtiment administratif.

Une école d'application avec 8 salles de classe et des bureaux administratifs est en construction en plus de 4 classes de formation.

Au cours des quatre dernières années, l'ENI d'Akjoujt a formé environ 800 enseignants diplômés.

#### 5.2.1.2 Diagnostic de l'Enseignement secondaire

La wilaya de l'Inchiri compte actuellement 2 établissements d'enseignement secondaire totalisant un effectif global de 1367 élèves dont 667 filles. Il s'agit des lycées d'Akjoujt et de Benichab.

Tableau 26 : Situation de l'enseignement secondaire public

		Premier cycle	Second cycle	Total
Akjoujt	Nb classes	13	7	20
	Garçons	341	177	518
	Filles	398	111	509
	<b>Total</b>	<b>739</b>	<b>288</b>	<b>1 027</b>
Benichab	nb classes	5	6	11
	Garçons	100	82	182
	Filles	87	71	158
	<b>Total</b>	<b>187</b>	<b>153</b>	<b>340</b>
Global Inchiri	nb classes	18	13	31
	Garçons	441	259	700
	Filles	485	182	667
	<b>Total</b>	<b>926</b>	<b>441</b>	<b>1 367</b>

Source : Rapport de fermeture 2021-2022

Si les effectifs sont restés relativement stables en 2021-2022, ils ont connu une légère baisse en 2020-2021.

Tableau 27 : Evolution des effectifs du secondaire sur les 3 dernières années

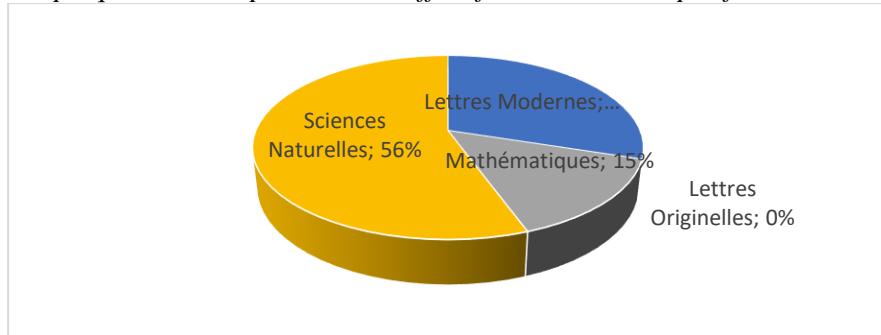
	2021-2022		2020-2021		2019-2020	
	Global	Filles	Global	Filles	Global	Filles
Akjoujt	1 027	509	1 056	568	1 052	542
Benichab	340	158	290	127	364	107
<b>Total</b>	<b>1 367</b>	<b>667</b>	<b>1 346</b>	<b>695</b>	<b>1 416</b>	<b>649</b>

Source : Rapports de fermeture 2020- 2021 et 2021-2022, et Rapport d'ouverture 2019-2020

Les élèves du secondaire sont réparties dans trois filières : sciences naturelles avec 245 élèves soit 56% des effectifs, Lettres modernes avec 132 élèves, soit 30% et la filière mathématiques avec 64 élèves soit 15%.



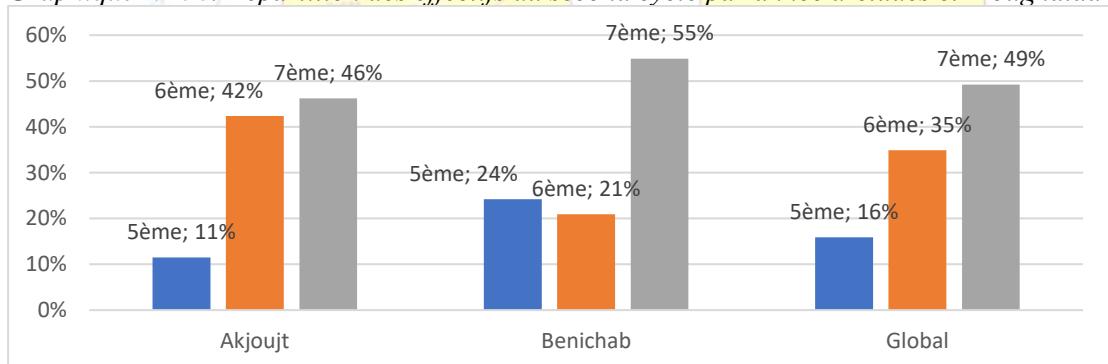
Graphique N° 57: Répartition des effectifs du secondaire par filière



Source : DREN

Il est à signaler que la 7<sup>ème</sup> année mathématique était absente des deux lycées en 2021-2022, ainsi que la 5<sup>ème</sup> année en lettres modernes. Seule la filière sciences naturelles avait des effectifs dans toutes ses sections. Les effectifs au niveau de la 7<sup>ème</sup> année représentent globalement 49% des lycéens au niveau de la Wilaya, tandis que ceux de la 5<sup>ème</sup> et 6<sup>ème</sup> année sont de 16% et 35% respectivement. Les mêmes tendances sont observées au niveau de chacun des lycées ou les effectifs de la 7<sup>ème</sup> année représentent 55% à Benichab et 46% à Akjoujt.

Graphique N° 58: Répartition des effectifs du second cycle par année d'études et Moughataa



Source : Rapport de fermeture 2021-2022

#### Le personnel enseignant

Le nombre d'enseignants est de 59 dont 36 fonctionnaires, 3 agents bénéficiant d'un contrat à durée indéterminé et 20 prestataires de service soit 34 %. Les ICC sont des instituteurs ayant des diplômes de l'enseignement supérieur leur permettant d'assurer les enseignements au niveau du secondaire.

Tableau 28 : Situation du personnel enseignant du secondaire public

							Total
							Instituteurs
							Chargés de
							Cours
							Prestataire de
							Service
							Contrats à
							Durée
							Indéterminée



							Total	
					Instituteurs Chargés de Cours	Prestataire de Service		
Akjoujt	1C	13	3		1	7	1	25
	2C	5	1		2	6	1	15
	<b>Total</b>	<b>18</b>	<b>4</b>		<b>3</b>	<b>13</b>	<b>2</b>	<b>40</b>
Benichab	1C	4	0	2		4	1	11
	2C	4	1	0		3		8
	<b>Total</b>	<b>8</b>	<b>1</b>	<b>2</b>	<b>0</b>	<b>7</b>	<b>1</b>	<b>19</b>
Global	1C	17	3	2	1	11	2	36
	2C	9	2	0	2	9	1	23
	<b>Total</b>	<b>26</b>	<b>5</b>	<b>2</b>	<b>3</b>	<b>20</b>	<b>3</b>	<b>59</b>

Source : Rapport de fermeture 2021-2022

#### Salles de classe

La Wilaya de l'Inchiri compte 30 salles de classe pour l'enseignement secondaire au profit de 31 sections pédagogiques soit un ratio salles de classe /section de quasiment 1 et une moyenne de 45 élèves par classe.

Tableau 29 : Données de base sur les salles de classe au secondaire

Moughataa	Nbre élèves	Salles de classe	Nombre de section	Ratio élèves/section (%)	Ratio élèves/sdc (%)	Ratio sdc/section (%)
Akjoujt	1027		20			
Benichab	340		11			
<b>Ensemble</b>	<b>1367</b>		<b>31</b>			

Source : Rapport de fermeture 2021-2022

#### Enseignement secondaire privé

A la fermeture en 2022, l'Inchiri comptait un seul établissement secondaire privé avec un effectif de 245 élèves dont 112 filles. Celui-ci est situé dans la ville d'Akjoujt. Il couvre l'ensemble des sections du premier cycle du secondaire qui totalisent un effectif de 179 élèves soit 73% de l'effectif global. Au niveau du second cycle, seule la filière Sciences Naturelles est pourvue avec un effectif de 66 élèves sur les 3 années (5AS, 6AS et 7AS). Ces effectifs étaient en 2020-2021 de 96 élèves, dont 43 filles, et seulement au premier cycle.

Tableau 30 : Effectifs des élèves du secondaire privé à la fermeture 2022

Niveau	2021-2022			2020-2021		
	Nb sections	Total Elèves	Filles	Nb sections	Total Elèves	Filles
Total 1 <sup>er</sup> cycle	5	179	82	5	96	43



Niveau	2021-2022			2020-2021		
	Nb sections	Total Elèves	Filles	Nb sections	Total Elèves	Filles
1AS	2	67	29	1	34	16
2AS	1	46	21	2	28	11
3AS	1	41	15	1	0	0
4AS	1	25	17	1	34	16
Total 2 <sup>nd</sup> cycle	3	66	30			
5SN	1	22	12			
6SN	1	15	4			
7SN	1	29	14			
<b>Total général</b>	<b>8</b>	<b>245</b>	<b>112</b>	<b>5</b>	<b>96</b>	<b>43</b>

*Source : Rapports de fermeture 2020- 2021 et 2021-2022*

Ces effectifs ont augmenté de 155% probablement du fait que l'année 2020-2021 était celle de la COVID 19.

#### L'Efficacité de l'enseignement secondaire

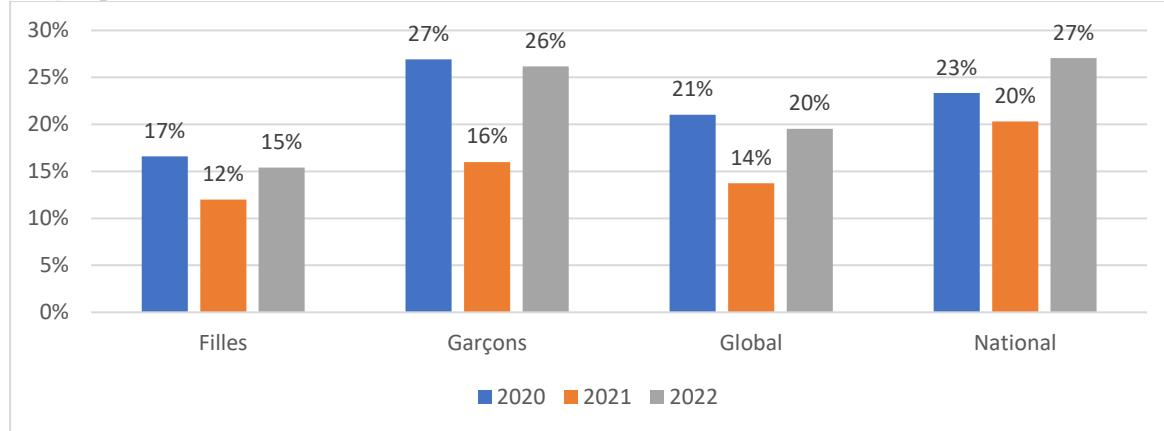
Selon l'Enquête Permanente sur les Conditions de Vie des ménages (EPCV) réalisée par l'Office National de la Statistique (ONS) en 2019, les taux bruts de scolarisation (TBS) et le taux nets de scolarisation (TNS) à l'Inchiri sont respectivement de 59,7% et 35,5%. Le TBS est supérieur au TBS National qui est de 49,81% tandis que le TNS est au même niveau que le national qui est de 35,74%. Selon les annuaires statistiques de l'Education 2020 et 2021, les TBS ont été de 41% et de 50,38%.

Les résultats relatifs aux examens d'obtention du brevet montrent que pour l'Inchiri les taux de réussite sont en deçà du niveau national. Ils ont suivi la tendance générale en régressant entre 2020 et 2021 passant de 21% à 14% et progressant de façon significative entre 2021 et 2022 où le taux était de 20%.

Le taux de réussite chez les garçons est plus important que celui des filles



Graphique N° 59 : Evolution du taux de réussite au BEPC

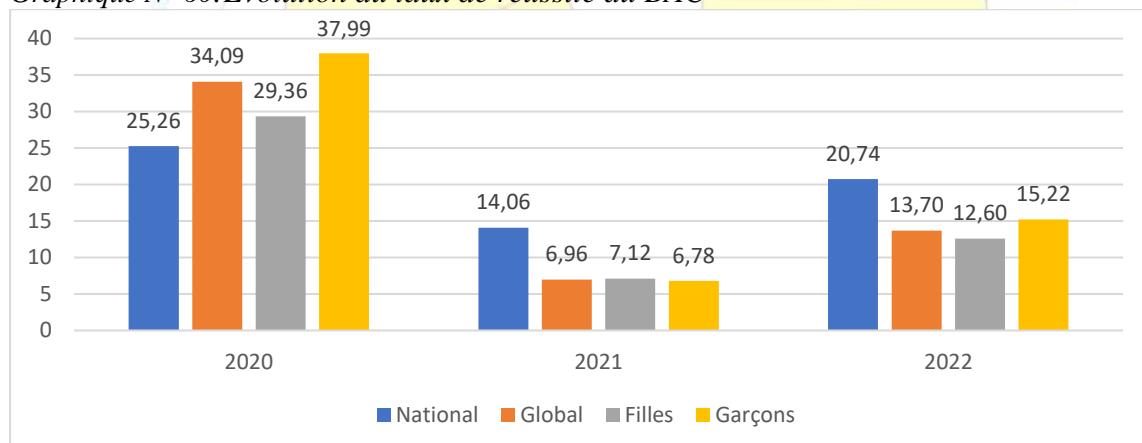


Source : Ministère de l'Éducation Nationale et de la Réforme du Système Educatif

Le taux de réussite au baccalauréat toutes séries confondues (34,09%) a été en 2020 largement supérieur au taux de réussite national (25,26%) pour connaître une chute importante en 2021 à 7%, en dessous du taux national de 14%. En 2022, ce taux a doublé à 14% restant toutefois en dessous de la moyenne nationale de 21%.

D'une façon générale, comme pour le BEPC, le taux de réussite des filles est inférieur à celui des garçons.

Graphique N° 60: Evolution du taux de réussite au BAC



Source : Ministère de l'Éducation Nationale et de la Réforme du Système Educatif

### 5.2.1.3 Enseignement Supérieur

A Akjoujt, l'Université Al-Mahadra el Chinguifiye, est le seul établissement d'enseignement supérieur dans la Wilaya. Elle a été créée par le décret n° 099/2019 du 22/05/2019.

L'accès à l'Université se fait par concours ou l'orientation par le Ministère de l'Enseignement Supérieur des titulaires d'un baccalauréat et d'une attestation de mémorisation du Saint Coran.

L'Université forme suivant le système LMD, dans les filières ci-après :

- ▶ Département d'études islamiques,
- ▶ Département des fondamentaux de la religion,



- ▶ Département de langue et littérature arabes,

Le nombre d'étudiants admis annuellement est de 200, dont 100 par concours et une centaine orientée par le Ministère de l'Enseignement Supérieur.

Actuellement, le nombre d'étudiants est de 500 entre les 3 filières. La première promotion sera diplômée cette année 2022/2023.

L'encadrement est assuré par 40 professeurs.

Les infrastructures actuelles de l'Université sont composées d'un bâtiment et d'une mosquée avec un équipement bureautique, informatique et d'un restaurant et énergie solaire. Elles permettent une capacité d'accueil de 160 étudiants, et pour résorber le déficit, l'Université utilise les locaux de l'école 6 ainsi que des bureaux administratifs mis à sa disposition par la Wilaya.

Le plus grand défi auquel est confrontée l'Université est l'absence d'un complexe universitaire ainsi que la faiblesse du budget.

#### *5.2.1.4 Formation technique et professionnelle*

Malgré l'existence de plusieurs entreprises minières qui font recours à l'emploi de la main d'œuvre expatriée, il n'existe au niveau de la Wilaya aucun centre de formation professionnelle public ou privé.

### **5.2.2 Chantier 5 : Amélioration des conditions d'accès aux services de santé**

La Mauritanie dispose d'un système de santé subdivisé en plusieurs composantes : le secteur public, le secteur privé, la santé communautaire et la médecine traditionnelle. Le système de soins du secteur public est organisé suivant une architecture pyramidale (Unités de santé de base, postes de santé, centres de santé et hôpitaux).

L'organisation administrative du système de santé, est composée du niveau Départemental : circonscription sanitaire de la Moughataa (CSM), du niveau intermédiaire : Direction Régionale à l'Action sanitaire (DRAS) et du niveau central (cabinet du ministre et directions centrales).

Le niveau Départemental (CSM) est celui de mise en œuvre des activités sanitaires (soins curatifs, préventifs et promotionnels).

Le deuxième niveau (DRAS) porte sur coordination et le suivi/évaluation tandis que le troisième niveau (Centrale) est relatif à la conception des stratégies et politiques.

Conformément à cette organisation, la Wilaya de l'Inchiri est dotée d'une direction régionale de la Santé, d'un hôpital régional, de 2 centres de santé situés dans les chefs-lieux des Moughataas et de 6 postes de santé. A ces structures dépendant du Ministère de la Santé, s'ajoute l'infirmerie de la Société MCM.



Tableau 31: Répartition des structures de santé par Moughataa / Commune

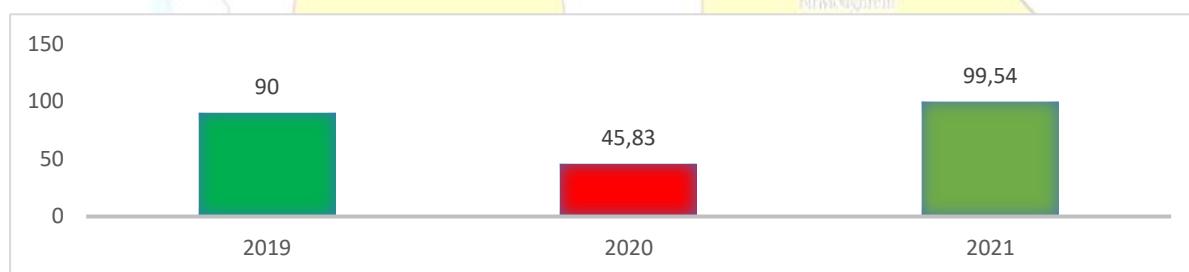
Moughataa	Hôpital	Centre de Santé	Poste de santé
Akjoujt	1	1	2
Benichab	0	1	4
<b>Total</b>	<b>1</b>	<b>2</b>	<b>6</b>

La Direction Régionale de la Santé est chargée de la mise en œuvre de la politique nationale au niveau régionale. Elle est dirigée par un Directeur Régional, spécialiste en santé publique, appuyé par une équipe composée d'un professeur adjoint de santé, un IME, une SGFE, de 2IMS ainsi que d'un personnel d'appui local (un chauffeur et 2 filles de salle).

Le service de statistiques et d'information sanitaire (SNIS) coordonne et assure la production de l'information sanitaire ainsi quell'élaboration des rapports mensuels couvrant les activités de toutes les formations sanitaires de la région.

Ces rapports mensuels produit de plus en plus régulièrement et transmis à des taux avoisinant les 100 % alimentent le rapport annuel de statistiques sanitaires.

Graphique N°61:Taux de collecte des rapports des activités des formations sanitaire de l'Inchiri



Source : Annuaire statistiques, Ministère de la Santé

Au niveau de l'Inchiri, seule l'année 2020 a connu un taux relativement bas, dû en partie que c'était, d'une part, l'année de la pandémie du COVID 19 et, d'autre part, la mise en place d'un nouveau système de collecte DHIS2. Aussi, les données ayant servi à la confection de ce rapport sont issues de l'exploitation des rapports annuels 2021, 2020 et 2019 ainsi que des informations fournies par les services de la DRAS.

## ☞ L'hôpital régional

L'hôpital régional est de catégorie H2. Il est doté d'une capacité de 33 lits et comporte, en plus des services administratifs et du service de maintenance et d'hygiène, les services suivants :

- Chirurgie générale ;
- Médecine interne ;
- Gynéco-obstétrique ;
- Urgences médico-chirurgicales ;
- Stomatologie et Ophtalmologie ;
- Laboratoire ;



- Pharmacie ;
- Radiologie ;

Il est bâti sur une superficie d'environ 1890 m<sup>2</sup> dans une zone inondable ayant subi 3 inondations au cours des huit dernières années dont la dernière en septembre 2022. Celle-ci a occasionné des dégâts matériels importants, ce qui a fragilisé davantage la structure. L'hôpital est raccordé au réseau électrique de la SOMELEC et dispose d'un groupe électrogène. Il n'est pas raccordé sur le réseau de la SNDE et il est alimenté en eau par camion-citerne.

Le service de Laboratoire est fonctionnel et permet de couvrir les besoins essentiels des analyses médicales requises. Ses équipements sont neufs (installés en 2019 et en 2021) et sont en bon état. Il est pris en charge par 3 TSS en laboratoire.

Le service de la maternité a bénéficié d'une réhabilitation en 2021 avec l'appui de la MCM et sa table d'accouchement a été installée en décembre 2021.

Le service de chirurgie est lui aussi fonctionnel.

Tableau 32 : Ressources matérielles et logistiques

<b>Types d'appareil ou équipement</b>	<b>Services d'implantation</b>	<b>Date d'acquisition</b>	<b>État</b>
Radiographie conventionnelle	Radiologie	2009	Non fonctionnel Depuis 03 ans
Radiographie mobile		2021	Bon état
Echographe		2020	Bon état
Mini vidas	Laboratoire	06/2019	Bon état
Spectrophotomètre		06/2019	Bon état
Ionogramme		12/2021	Bon état
Chariot d'anesthésie	Bloc opératoire	2011	Bon état
Scope multiparamétrique		10/2020	Bon état
ECG	Urgences		Bon état
Ambulance			Bon état
Respirateur	Unité de soins intensifs	10/2020	Bon état
Table d'accouchement	Maternité	12/2021	Bon état
Groupe électrogène 250 KVA	Maintenance	2011	Moyen état
Morgue de 03 alvéoles	Maintenance	2011	Moyen état
Incinérateur de déchets biomédicaux	Maintenance	2022	Bon état

Le taux d'occupation moyenne des lits a été en 2021 de 95%, ce qui constitue une forte pression sur l'hospitalisation. En 2019, il était de 51%, avant de tomber à 32% en 2020, certainement à cause de la COVID. Les consultations, le nombre d'hospitalisés et les journées



**Elaboration de la Stratégie Régionale de Croissance Accélérée et de  
Prosérité Partagée de la Wilaya de l'Inchiri**



d'hospitalisation ont connu une forte chute entre 2019 et 2020 (respectivement -25%, -31% et -37%) avant d'augmenter fortement en 2021 (+105%, 173% et +234%).

*Tableau 33 : Principaux indicateurs d'activités de l'Hôpital Régional sur le 3 dernières années*

Indicateur	2019	2020	2021
Nombre de Consultations	11072	8267	16910
Activité d'imagerie			
<b>Radiographies X réalisées</b>			869
<b>Echographie réalisées</b>			988
Examens médicaux au laboratoire	1358	5407	8710
Interventions chirurgicales	0	59	26
Hospitalisation			
Nombre de Malades hospitalisés	2866	1991	5435
Nombre journées d'hospitalisation	4094	2592	8656
Durée Moyenne d'hospitalisation <sup>3</sup>	1,4	1,3	1,59
Nombre de lits d'hospitalisation	22	22	25
Taux d'occupation moyenne <sup>4</sup>	51%	32,28%	94,86%
Taux de rotation des lits <sup>5</sup>	35,7%	24,8%	59,6%
Mortalité dans les Hôpitaux			
<b>Nombre de décès</b>	11	20	8
<b>Taux de Mortalité Hospitalière</b>	0,4	1	0,15
Accouchements par type			
<b>Accouchements eutociques</b>	171	146	195
<b>Accouchements dystociques</b>	19	18	335
<b>Césarienne</b>	19	18	40
<b>Total Accouchements</b>	190	164	530

Les principaux motifs d'hospitalisation sur l'année 2021 a été la COVID 19 (494 cas), les diarrhées (375 cas), les infections respiratoires aigües (277 cas), les douleurs abdominales d'allure chirurgicale (148 cas), puis l'asthme (63), les infections urinaires (39) et la HTA (10). Sur les 9 premiers mois de 2022, les diarrhées (146 cas), les IRA (65) et les douleurs abdominales d'allure chirurgicale (36) continuent d'être les principaux motifs d'hospitalisation.

*Tableau 34 : Principaux motifs d'hospitalisation sur le 3 dernières années*

Pathologie	2021	9 premiers mois 2022
CVID - 19	494	

<sup>3</sup>La durée moyenne de séjour = nombre de journées réalisées / nombre d'entrées

<sup>4</sup> Taux d'occupation (en %) = (nombre de journées d'hospitalisations/365) / nombre de lits installés\*100

<sup>5</sup> Taux de rotation des lits (en %) = (nombre de malades hospitalisés /365)/ nombre de lits installés \*100



Paludisme suspect		
Paludisme	3	
Paludisme grave		
IRA	277	65
Diarrhées	375	146
Infection urinaire	39	1
Asthme	63	3
Céphalée isolée et migraine		
HTA	10	6
Douleur abdominale d'allure chirurgicale	148	36
Gastrite		
Crise d'hystérie		
Diabète	1	

L'Hôpital dispose d'un personnel de 56 agents répartis comme suit :

Tableau 35 : Répartition des personnels de l'hôpital régional

Catégorie	Nombre
Médecins spécialistes	2
chirurgien	1
gynécologue obstétricien	1
Médecins généralistes	2
Techniciens supérieurs	8
Anesthésistes	3
Radio	1
Ophthalmo	1
Laboratoire	3
Infirmiers (IDE-IMS)	12
Sage-femme	1
Accoucheuse	1
Garçons/Filles de salle	17
Personnels d'appui administratif	12
Chauffeur	1

Le centre dispose actuellement d'un parc de 2 ambulances dont une en mauvais état.

#### ☞ Les autres structures de santé

Les centres de santé constituent la principale destination d'une bonne partie de la population dans la mesure où ils sont situés dans les chefs-lieux des Moughataa qui concentrent une grande partie de la population de la wilaya. Ils sont tous les deux fonctionnels, construits en dur suivant les normes et en bon état, bien qu'une partie des locaux du Centre de Santé d'Akjoujt soit occupée par la Direction Régionale qui ne dispose pas actuellement de bureaux.



Ils sont équipés même si certains de ces équipements ne sont pas fonctionnels. Ils sont dirigés par des médecins

*Tableau 36 : Personnel des centres de santé*

Structure	Médecin	Dentiste	Technicien	IDE	SFE	IMS	Accoucheuses
CS Akjoujt	1	1		2	2	3	4
CS Benichab	1		1	2	1	2	
<b>Total Wilaya</b>	<b>2</b>	<b>1</b>	<b>1</b>	<b>4</b>	<b>3</b>	<b>5</b>	<b>4</b>

Ils disposent chacun d'un laboratoire d'analyses partiellement équipé mais sans technicien de laboratoire ainsi que d'une salle d'accouchement. Le fauteuil dentaire de Benichab est fonctionnel, et celui d'Akjoujt ne l'est pas. Le CS d'Akjoujt dispose d'une radio non fonctionnelle, tandis que le CS de Benichab n'en dispose pas.

Le CS d'Akjoujt dispose d'une ambulance, et celui de Benichab de 3. Deux autres ambulances sont déployées sur les axes Akjoujt – Nouakchott (ElAsma) et Nouakchott – Nouadhibou.

Les postes de santé au nombre de six(6) jouent un rôle important dans le dispositif du système de santé eu égard à leur proximité des populations rurales qui sont les plus vulnérables et les plus exposées aux maladies.

Quant à leur répartition géographique, la commune de Benichababrite 2 postes de santé (Lejouad et El Asma), la commune de Mheijratt deux (2) (Mhaijratt et Bellewakh), et la Moughataa d'Akjoujt deux à Demane et Lweibde.

Aucun poste de santé ne dispose des équipements requis par rapport aux normes en vigueur.

Les postes d'ElAsma et de Bellewakh disposent chacun d'un local dédié. Les autres postes ne disposent pas de locaux et ceux de Lweibde et Demane fonctionnent de façon saisonnière à cause de la mobilité des populations.

*Tableau 37 : Personnel des postes de santé*

Structure	Médecin	Dentiste	Technicien	IDE	SFE	IMS	Accoucheuses
PS Leweybde						1	
PS Demane						1	
PS Lejouad						1	
PS d'El Asma						2	
PS Mhaijratt				1			
PS Bellewakh				1		2	
<b>Total Wilaya</b>				<b>2</b>		<b>8</b>	



### ☞ Accès des populations aux services de santé

En Inchiri, 69,2% des personnes sont à moins de 30 minutes d'une structure sanitaire, 23,4% sont entre 30-59 minutes d'une structure sanitaire et seulement 7,4% sont à 60 minutes ou plus d'une structure sanitaire (ONS, EPCV 2019).

94,1% de des personnes ayant consulté un praticien de santé dans les 4 semaines précédent l'enquête EPCV sont satisfaits par rapport à la structure de santé visitée.

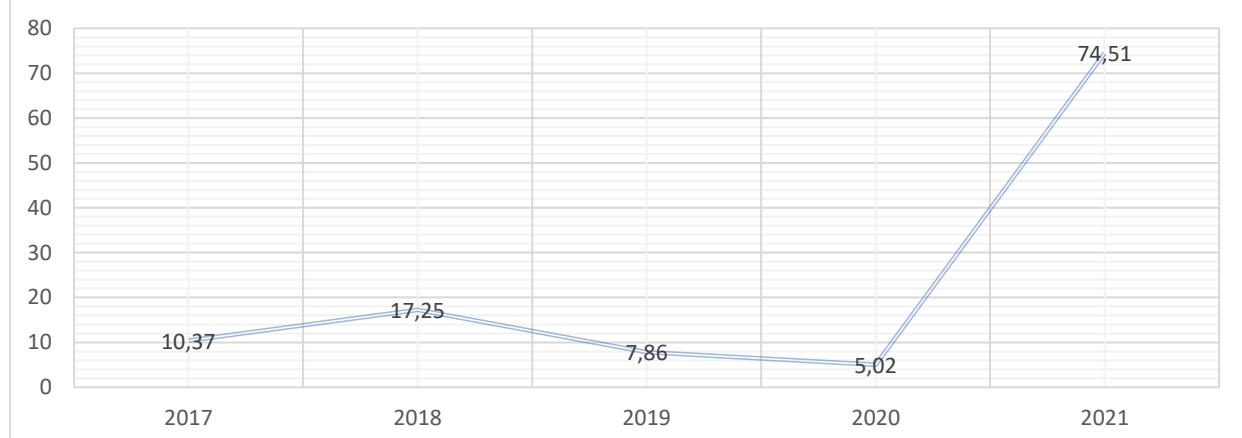
### ☞ Les offres du secteur privé

L'offre privée de santé dans la Wilaya se résume à une douzaine de dépôts pharmaceutiques dans la ville d'Akjoujt. Il n'existe aucun cabinet ou clinique privé y compris au niveau des chefs-lieux de Moughataa.

### ☞ Les consultations médicales

L'utilisation des services curatifs a connu une légère progression entre 2017 et 2018, passant de 10,37% à 17,25% avant de chuter en 2019 et 2020 à 7,86% et 5,02% respectivement. En 2021, ce taux a été de 74,51%

*Graphique N° 62 :Evolution du taux d'utilisation des services curatifs*



**Source :** Annuaires statistiques, Ministère de la Santé

La forte baisse des consultations médicales au cours de l'année 2020 serait en partie liée à la pandémie de la Covid 19 qui a réduit la fréquentation des structures sanitaires.

### ☞ Profil épidémiologique

Les populations de la wilaya de l'Inchiri sont confrontées à diverses maladies liées en particulier au climat et aux conditions de vie marquée pour l'essentiel par la pauvreté et le faible accès aux produits alimentaires de qualité.

*Tableau 38 : Principales pathologies au niveau de la Wilaya en 2021 et 2022*

Pathologie	2020	2021	9 premiers mois de 2022
Paludisme suspect	6	162	28



Paludisme simple	2	58	0
Paludisme grave	0	0	0
IRA	25	1054	544
Diarrhée simple	53	1249	516
Diarrhée sanglante	1	160	4
Conjonctivites	15	179	43

Source : Annuaires statistiques, Ministère de la Santé

Sur les 3 dernières années, aucun cas grave de paludisme n'a été signalé et en 2021, le nombre de cas suspects était seulement de 162.

Au vu des consultations en lien avec la diarrhée, il apparaît que les cas de diarrhée ont connu une augmentation significative par rapport au niveau de 2019, passant de 450 à 1498, l'année 2020 ayant connu une baisse en lien avec le recul de la fréquentation des structures sanitaires lié à la COVID 19.

Tableau 39 : Evolution des principales pathologies 2019-2021

Année	Diarrhée			IRA			Pneumonie		
	Total	Enfants 0-59 mois		Total	Enfant 0-59 mois		Total	Enfant 0-59 mois	
		Global	avec déshydratation		Global	%		Global	%
2021	1498	495	43	1054	743	70,49	27	12	44,44
2020	202	77	15	193	74	38,34		16	8,29
2019	450	182	34	469	140	29,9		78	16,6

Source : Annuaires statistiques, Ministère de la Santé

Les infections respiratoires ont suivi le même rythme de progression pendant la période 2019-2021, où elles sont passées de 469 cas dont 140 enfants en 2019 à 1054 dont 743 enfants en 2021.

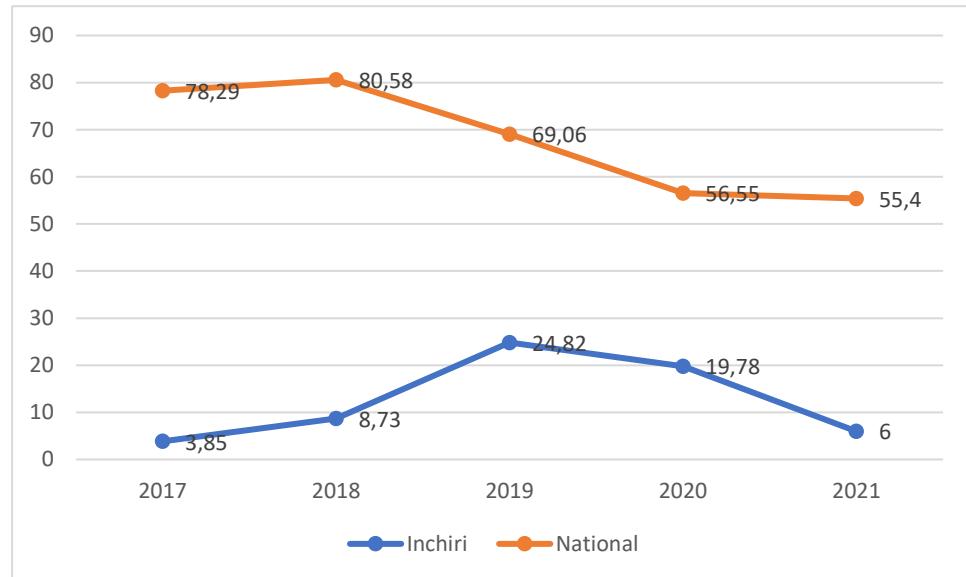
Par contre, les cas de HTA ont connu une légère régression entre 2019 et 2021 passant de 94 à 62.

#### ☞ Santé maternelle et infantile

Sur les cinq dernières années, la Wilaya a enregistré le plus bas taux de consultation prénatale au niveau national fluctuant entre 24,82% en 2019 et 6% en 2021, alors que sur la même période au niveau national, ce taux a atteint 80,58% en 2018 et a connu son plus bas niveau en 2021 avec 55,4%.



**Graphique N° 63 : Evolution du taux d'utilisation CPN 2017-2021 au niveau de l'Inchiri et au niveau national**

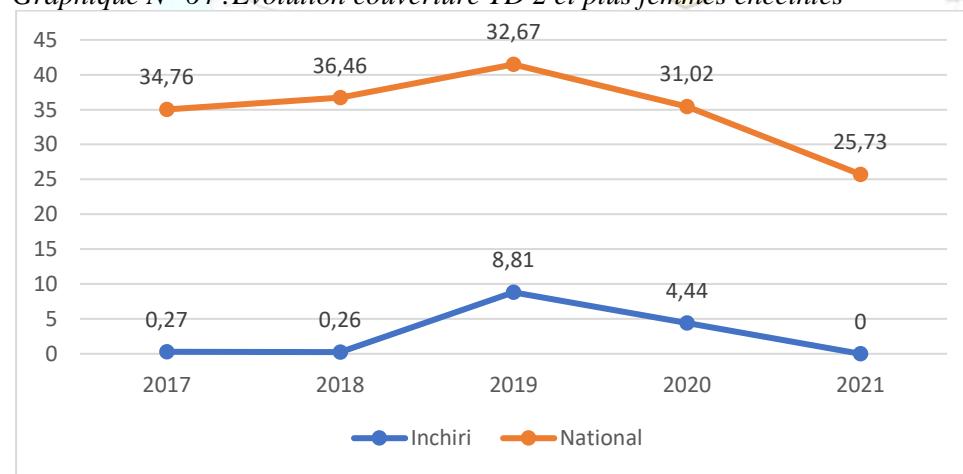


Source : Annuaires statistiques, Ministère de la Santé

En 2021, aucune femme enceinte n'a été vue en CPN2+ et protégée contre le tétonos et la diphtérie (TD2, alors qu'en 2020, elles ont été de 37 soit 4,44% des grossesses attendues et en 2019 de 71 soit 8,81%).

L'évolution du taux de couverture TD 2 et plus pour femmes enceintes a connu un pic en 2019 atteignant son plus haut niveau pour décroître après et devenir nul en 2021. Même si cette évolution est conforme à celle au niveau national, le taux de couverture TD2 de la Wilaya reste très faible par rapport à la moyenne nationale.

**Graphique N° 64 : Evolution couverture TD 2 et plus femmes enceintes**



#### ☞ Les accouchements assistés

La généralisation des accouchements au niveau des structures sanitaires est considérée comme une étape indispensable vers la maternité à moindre risque qui réduirait la mortalité maternelle à travers une prise en charge rapide des complications. Cet objectif semble atteint,



au vu des résultats de l'enquête EPCV 2019 qui indique que 100% des accouchements ont été assistés par un personnel de santé qualifié. Ces résultats sont confirmés par l'enquête EDS 2019-2020 qui montrent que pour les wilayas de l'Inchiri et du Tiris Zemmour, 97,3% des accouchements des naissances vivantes ayant eu lieu au cours de 5 années ayant précédé l'enquête, se sont déroulés dans un établissement de santé et que 97,9% d'entre elles ont été assisté par un prestataire de santé qualifié.

Les annuaires statistiques du Ministère de la Santé donnent des résultats différents. Ainsi on constate qu'en 2020 et 2019, ces taux sont bien en deçà (24% et 30% respectivement), et qu'en 2021, ce taux s'est amélioré à 75%. Nonobstant cette faiblesse du taux des accouchements assistés, il n'en demeure pas moins que les données disponibles montrent une nette amélioration des conditions de prise en charge des femmes enceintes et une tendance positive en faveur de l'accouchement dans les structures de santé. Cette situation serait en partie liée à l'amélioration des conditions de prise en charge des femmes au niveau du FOSA mais aussi aux campagnes de sensibilisation menée par les autorités sanitaires et les organisations de la société civile actives dans le domaine de la santé de la mère et de l'enfant.

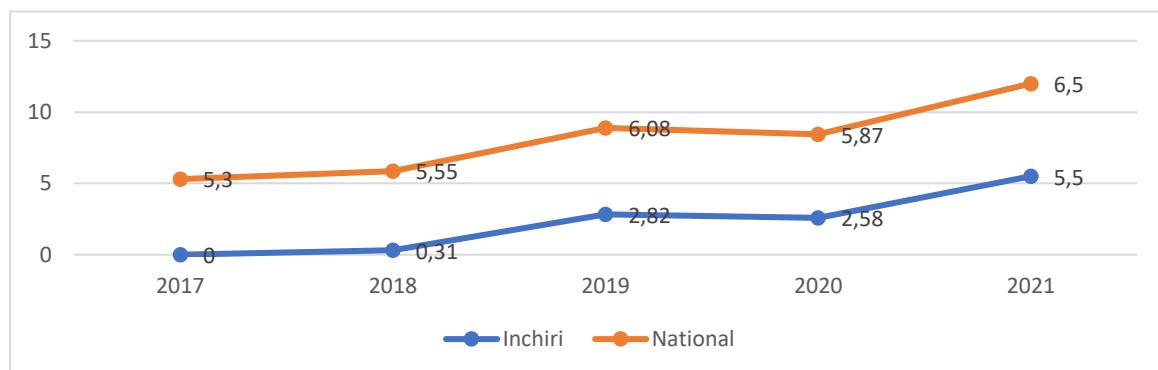
*Tableau 40 : Situation des accouchements 2019-2021*

Année	Naissances attendues	Nombre d'accouchements			% accouchement dans les structures de santé	Césariennes		
		Niveau primaire	A l'hôpital	Total Assistés		Nombre	% des naissances attendues	% des naissances dans les structures
2021	721	13	530	543	75%	40	5,55%	7,37%
2020	697	0	164	164	24%	18	2,58%	10,98%
2019	674	10	190	200	30%	19	2,82%	9,50%

Source : Annuaires statistiques, Ministère de la Santé

Les accouchements par césarienne sont pratiqués seulement au niveau de l'hôpital régional d'Akjoujt. En 2021, le nombre de césariennes pratiquées a été de 40 soit 5,5% des accouchements pratiqués au niveau des structures de santé. Cette nette progression est à mettre au profit de la réhabilitation du service de la maternité de l'hôpital régional.

*Graphique N° 65 : Evolution du taux de césarienne*





La planification familiale joue un rôle important dans l'amélioration de la santé de la mère et de l'enfant et contribue à la réduction des taux de mortalité maternelle et néonatale.

En 2021, le nombre de visites nouvelles a été de 4410 contre 704 en 2020 et 409 en 2019.

*Tableau 41 : Planification familiale*

Année	Cible PF	Nombre de visites visite		Taux d'utilisation PF (%)	
		Nouvelles	Anciennes	Wilaya	national
2021	3 348	4 410	16 856	10,69	12,29
2020	2829	704	1590	24,89	12,05
2019	3130	409	2226	13,1	13,3

En 2021, les séances de sensibilisation sur ce thème ont touché 89 femmes contre 0 en 2020 et 21 en 2019.

*Tableau 42 : Nombre d'utilisatrices par méthodes contraceptives 2019-2021*

	Pilule	Injectable	DIU	Condom	Implant	Total
2019	500	201	2	57	8	768
2020	1 772	413	6	28	19	2 238
2019	209	97	0	9	16	331

Le nombre d'utilisatrices des méthodes contraceptives, en 2021, a été de 768 (10,2%) contre 331 en 2019, alors que les données de 2020 semblent être incohérentes avec l'évolution normale. Ces différents chiffres renseignent sur une évolution croissante de l'utilisation des méthodes contraceptives au niveau de la wilaya. En effet, cette thématique est particulièrement sensible dans une société musulmane où les questions de planning familial doivent être abordées avec beaucoup de prudence.

Les séances dédiées à la santé maternelle ont quant à elles touché 7988 femmes en 2019 contre 4694 femmes en 2018 soit une augmentation de près de 60% du nombre de femmes touchées.

### ☞ Santé infantile

Pour assurer la santé de l'enfant et réduire les cas de mortalité infantile et de morbidité, des efforts sont accomplis en matière de vaccination avec l'appui des partenaires en particulier l'UNICEF.

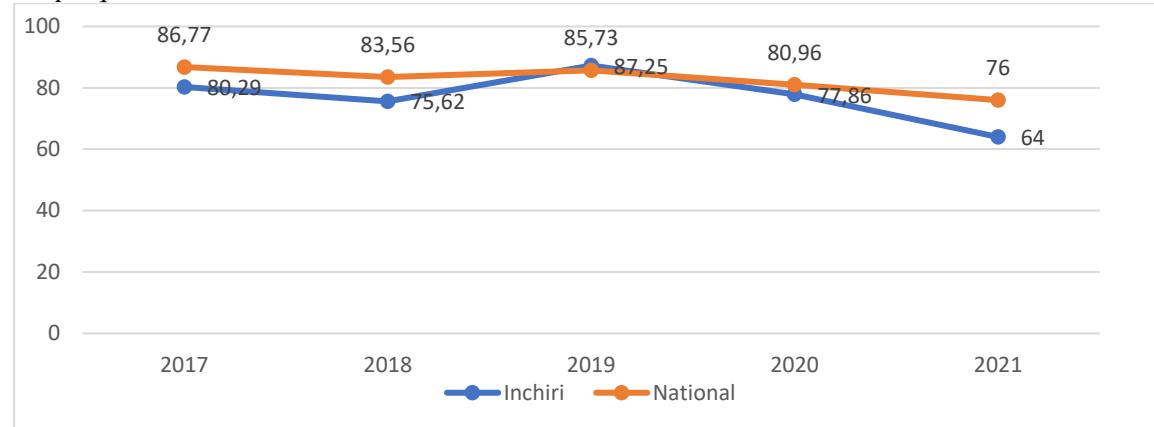
L'évolution de la couverture Polio3 montre que la wilaya enregistre des taux de couverture acceptables fluctuants passant de 80,29% en 2017 à 64% en 2021 avec un pic en 2019 de 87,26% suivant en cela les fluctuations au niveau national où ce taux est passé de 86,77% en 2017 à 76% en 2021.



**Elaboration de la Stratégie Régionale de Croissance Accélérée et de  
Prosérité Partagée de la Wilaya de l'Inchiri**



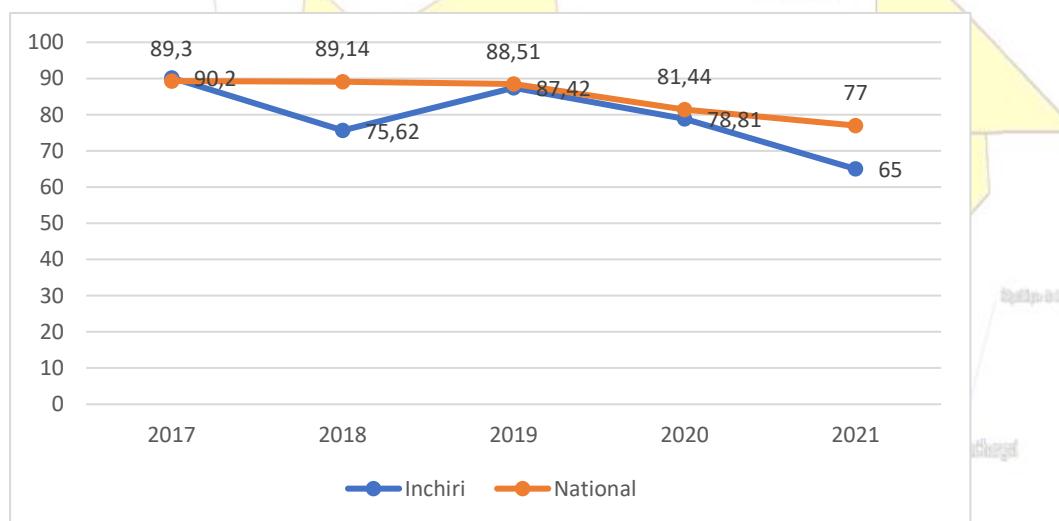
**Graphique N° 66 : Evolution de la couverture de Polio 3 en 2017-2021**



Source : Annuaires statistiques MS 2021

Pour ce qui est de la couverture Penta 3, l'évolution est la même que pour la couverture de la vaccination de Polio 3.

**Graphique N° 67 : Evolution de la couverture (en %) du Penta3 par Wilaya entre 2017 et 2021**



Source : Annuaires statistiques MS 2021 & PEV

**Tableau 43 : Quotients de mortalité des enfants de moins de 5 ans**

Wilaya	Mortalité néonatale (NN) <sup>6</sup>	Mortalité postnéonatale (PNN) <sup>7</sup>	Mortalité infantile (1q0) <sup>8</sup>	Mortalité juvénile (4q1) <sup>9</sup>	Mortalité infantojuvénile (5q0) <sup>10</sup>
Trarza	19	9	28	2	30

<sup>6</sup>Mortalité néonatale (NN) : Probabilité, à la naissance, de décéder avant d'atteindre un mois exact

<sup>7</sup>Mortalité postnéonatale (PNN) : Probabilité pour les enfants âgés d'un mois exact, de décéder avant d'atteindre le premier anniversaire (12 mois exacts)

<sup>8</sup>Mortalité infantile (1q0) : Probabilité, à la naissance, de décéder avant d'atteindre le premier anniversaire (12 mois exacts)

<sup>9</sup>Mortalité juvénile (4q1) : Probabilité pour les enfants âgés d'un an exact de décéder avant d'atteindre le cinquième anniversaire (60 mois exacts)

<sup>10</sup>Mortalité infantojuvénile (5q0) : Probabilité, à la naissance, de décéder avant d'atteindre le cinquième anniversaire (60 mois exacts).



Adrar	45	24	69	17	85
Dakhlet Nouadhibou	16	15	31	7	38
Tiris Zemmour et Inchiri	20	19	38	4	42

Source : Enquête Démographique et de Santé (EDS) 2019-2020 Rapport régional des indicateurs-clés

Le tableau sur la mortalité des enfants de moins de 5 ans est révélateur des risques qui pèsent encore sur la santé et la vie des enfants de moins de 5 ans dans la mesure où le quotient de mortalité est encore élevé dans les deux wilayas (42 pour la mortalité infanto juvénile).

Comparé aux wilayas limitrophes, en particulier le Trarza et Dakhlet Nouadhibou, l'Inchiri semble très exposé pour au moins trois de types de mortalité (Mortalité néonatale, Mortalité infantile et mortalité infanto-juvénile).

*Tableau 44 : Pourcentage d'enfants de 12-23 mois et de 24-35 mois ayant reçu certains vaccins à n'importe quel moment avant l'enquête EDS*

Enfants de 12-23 mois			Enfants de 24-35 mois		
BCG	Vaccin contenant un antigène contre la rougeole	Tous les vaccins de base	Tous les vaccins appropriés pour le groupe d'âges	Aucun vaccin	Effectif d'enfants
97,3	88,1	42,4	20,4	0,7	45
					18,3
					47

Source : (EDS) 2019-2020

L'enquête EDS 2019 a montré tout de même que seulement 39,8% des enfants enquêtés ont bénéficié de tous les vaccins de base et que seulement 20,4% de ces enfants de 12-23 mois ont reçu tous les vaccins appropriés pour le groupe d'âges. Pour ce qui est des enfants de 24-35 mois, seulement 18,3% ont reçu tous les vaccins appropriés pour le groupe d'âges.

Au niveau des structures de santé de la wilaya, les conditions de prise en charge des enfants et nouveaux nés sont encore insuffisantes pour réduire les risques de mortalité. Les campagnes de vaccination menées régulièrement ne parviennent pas à réduire convenablement la mortalité infantile.

#### ☞ Prévalence de l'anémie chez les enfants et les femmes

Il existe plusieurs types d'anémies. Bien que l'anémie puisse être provoquée par des hémorragies, des infections, des problèmes génétiques ou par des maladies chroniques, elle est due le plus souvent à un apport insuffisant de fer dans l'alimentation.

*Tableau 45 : Sévérité de l'anémie par niveaux d'hémoglobine*

	Anémie (<11.0 g/dl)	Anémie légère (10.0-10.9 g/dl)	Anémie modérée (7.0-9.9 g/dl)	Anémie sévère (<7.0 g/dl)	Effectif d'enfants de 6-59 mois
Trarza	65,0	24,8	36,9	3,3	693
Adrar	72,0	19,9	41,2	11,0	177



Dakhlet Nouadhibou	71,2	19,5	46,7	5,0	329
Tagant	78,4	20,0	44,8	13,6	269
Tiris Zemmour et Inchiri	58,8	21,3	34,0	3,4	190

Source: EDS 2019-2020

Au niveau de la wilaya, les cas d'anémie au sein des enfants 6-59 mois sont encore importants avec une moyenne de 58,8% d'anémie. L'anémie sévère représente 3,4%.

#### ☞ **Contraintes du secteur de santé**

Au niveau de la wilaya, l'accès des populations aux services de santé reste encore globalement faible même si de grandes améliorations ont été apportées aussi bien au niveau des ressources humaines qu'au niveau des infrastructures ou des équipements.

En matière de ressources humaines, les postes de santé ne sont pas suffisamment pourvus en particulier en ce qui concerne les sages-femmes et les infirmiers d'Etat. La plupart des postes sont dominés par la présence d'infirmiers médicaux sociaux qui jouent un rôle important en appui aux infirmiers chefs de postes (ICP) mais leur niveau de formation ne leur permet pas de répondre suffisamment aux problèmes de santé des populations.

Aussi, pour les centres de santé, le nombre de médecins et de sages-femmes est inférieur aux normes internationales requises dans la mesure où en 2021, le Ratio Médecin/10000 habitants est de 0,77 médecins et celui des sages-femmes est de 1,15 pour 5000 femmes en âge de procréer (Annuaire 2021).

Les centres et postes de santé sont confrontés de manière générale au manque de spécialistes et à l'insuffisance du personnel en place.

Au niveau de l'Hôpital régional, un besoin de 2 spécialistes, d'un médecin généraliste, de 2 dentistes-stomatologues, de 4 Infirmiers, e 8 TSS (Pédiatrie, Cardiologie, Radio, Laboratoire, Ophtalmologue), d'un pharmacien, de 2 sages-femmes et d'un chauffeur.

#### Contraintes et solutions

- Construction d'un hôpital régional aux normes et le doter de tous les spécialistes nécessaires, d'équipements médicaux modernes et de médicaments ;
- Généralisation des points de santé aux communautés locales, en mettant l'accent sur les zones les plus densément peuplées,
- La surveillance des pharmacies et des entrepôts, en particulier le personnel humain, les médicaments et les conditions de stockage ;
- La fourniture d'une alimentation bonne et saine aux personnes hospitalisées ;
- La distribution de médicaments aux nécessiteux, parrainés par des organismes sociaux,
- La mise à disposition d'une banque de sang ;
- La formation des agents de santé pour les points ruraux ;



- La fourniture d'ambulances pour l'hôpital et le centre de santé de la ville, et une voiture avec un numéro vert pour transporter les patients dans le besoin dans la ville ;
- La formation des spécialistes des épidémies et comment y faire face ;
- La formation de spécialistes dans la prise en charge des maladies infectieuses et des obsèques des victimes de celles-ci ;
- La sensibilisation à la santé à travers les médias ;
- L'imposition aux sociétés minières en général de réaliser des études environnementales en mettant en exergue les effets de leur activités sur la santé des populations et les mesures d'atténuation de ceux-ci, de les publier et de les transmettre à l'administration locale, et d'impliquer la société civile dans leur réalisation.

### **5.2.3 Chantier 6 : Promotion de l'emploi, de la jeunesse, de la culture, et de la résilience des couches les plus vulnérables**

#### *5.2.3.1 Promotion et protection de la jeunesse*

La Wilaya dispose de 2 stades et d'une maison des jeunes. Le stade municipal est tout simplement un terrain de Football clôturé. Un second stade a été construit avec des gradins, des terrains de Football, Handball et de Basketball. La maison des Jeunes a été rénovée lors des festivités de l'indépendance en 2019. Cependant, ses salles devront être climatisées.

Malheureusement, le faible niveau d'encadrement expose les jeunes, déjà frappés fortement par le chômage, à la dérive et en particulier à l'utilisation des stupéfiants et à la petite délinquance.

Afin d'y remédier, il y a lieu de mettre en œuvre les actions ci-dessous :

- ▶ la construction de complexes culturels et sportifs à Akjoujt et Benichab,
- ▶ la constitution et l'encadrement de clubs sportifs, culturels et la formation d'arbitres
- ▶ la mise en place d'un centre de l'authenticité et du patrimoine
- ▶ la création d'une bibliothèque scientifique et d'un musée
- ▶ la construire d'une maison de la culture
- ▶ l'organisation de festivals culturels locaux

#### *5.2.3.2 Renforcement de la protection sociale*

Bien que la baisse de la pauvreté en Inchiri soit plus importante qu'au niveau national (une baisse moyenne de 11,8% sur la période 2004-2019 contre une baisse moyenne de 6,2% sur la même période au niveau national), la pauvreté persiste encore au niveau de cette wilaya avec une incidence de 15,5% en 2019, alors que celle d'extrême pauvreté atteint 6,2% de la population de la wilaya.

En considérant le rôle important que joue la protection sociale dans la lutte intergénérationnelle de la pauvreté, la Mauritanie a défini sa SCAPP II (2021-2025) autour de 3 leviers fondamentaux : Levier 1 – Promotion d'une croissance forte, durable et inclusive; Levier 2 – Développement du capital humain et accès aux services sociaux de base ; Levier 3



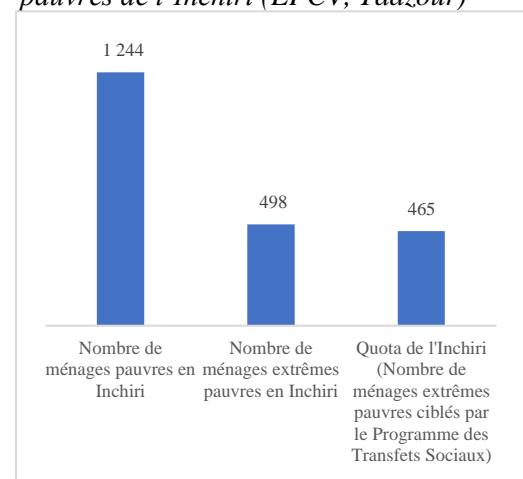
– Renforcement de la gouvernance sous toutes ses formes et a intégré dans le levier 2 une intervention relative au renforcement de la protection sociale. Ainsi la SCAPP II (2021-2025) reconnaît que l'insuffisance des systèmes de protection sociale entretient des cercles vicieux de pauvreté et piège de plus en plus de gens dans la pauvreté, tout en minant l'investissement et la croissance économique.

Les actions et mesures de l'intervention relative au renforcement de la protection sociale du levier 2 sont guidées par la Stratégie Nationale de Protection Sociale 2015-2020 (SNPS). La SCAPP reconnaît donc le besoin d'apporter une attention particulière à l'amélioration de la vie des groupes pauvres et vulnérables, en étendant les mécanismes de protection sociale de façon à assurer que ces groupes bénéficient de la création de richesse, sont protégés des risques et ont un meilleur accès aux services sociaux. L'introduction d'un programme de transferts sociaux monétaires pilote en Mauritanie était proposée dans la SNPS, comme mécanisme d'atténuation des risques menaçant les groupes. Ce programme a été mis à l'échelle à partir de 2020 et la wilaya de l'Inchiri en a bénéficié à partir de 2021. Pour la wilaya de l'Inchiri, comme pour toute la Mauritanie, la mise en œuvre de ce programme se base sur :

- Un mécanisme de ciblage national qui permet d'identifier les ménages extrêmes pauvres et de collecter des données sur leurs principales caractéristiques socio-économiques de ces ménages.
- Un mécanisme de distribution des transferts monétaires.
- L'adoption d'une approche liée aux conditionnalités souples, qui reflètent les objectifs de réduction de l'extrême pauvreté infantile à moyen terme et l'interruption de la transmission intergénérationnelle de l'extrême pauvreté, et qui prend en compte les infrastructures limitées de certaines circonscriptions ainsi que les mécanismes administratifs supplémentaires nécessaires.

La programmation progressive d'introduction des moughataas dans le programme des transferts Sociaux de l'Agence Taazour, a fait que les deux moughataas de l'Inchiri (Akjoujt et Benichab) commençaient à bénéficier des transferts monétaires à partir de la deuxième moitié de 2021. Le quota initial, calculé sur la base des résultats de l'EPCV de 2014 qui est de 498 ménages extrêmes pauvres, représente, en 2019, 93,5% des ménages en extrême pauvreté de la wilaya de l'Inchiri et 37,4% des ménages pauvres. Dans toute la wilaya, sur ce quota, 384 ménages en extrême pauvreté ont bénéficié de 2 transferts correspondant à 1500 MRU par ménage et 385 ménages en extrême pauvreté ont bénéficié de 4 transferts correspondant à 2200 MRU par ménage.

*Graphique N° 68: Ménages ciblés par le programme national des transferts sociaux comparés aux ménages pauvres et extrêmes pauvres de l'Inchiri (EPCV, Taazour)*

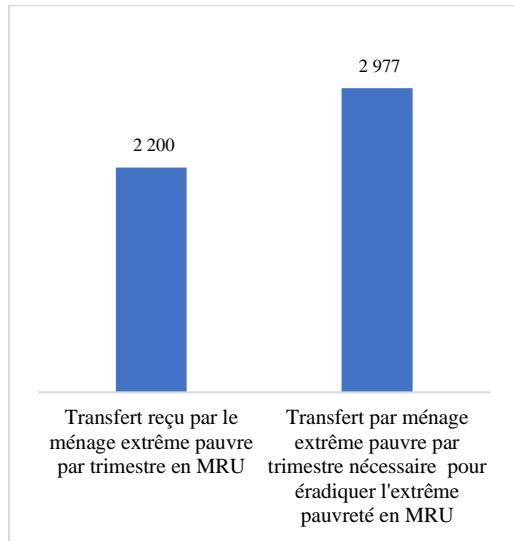




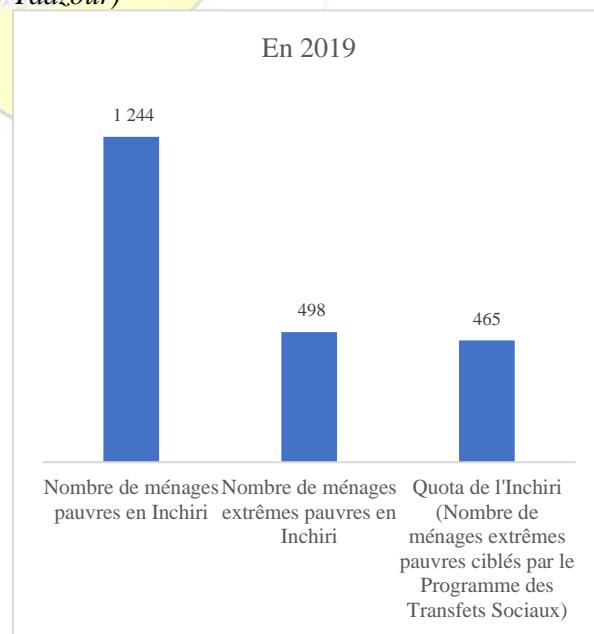
Selon l'EPCV 2019, le mauritanien en situation d'extrême pauvreté de la wilaya de l'Inchiri dépense 84% du seuil d'extrême pauvreté, ce qui signifie que le transfert monétaire nécessaire pour le faire sortir du cercle de l'extrême pauvreté représente 16% du seuil d'extrême pauvreté, soit un transfert mensuel par extrême pauvre de 191 MRU. Suivant ces données et prenant en compte que la taille moyenne d'un ménage au niveau de la wilaya de l'Inchiri, en 2019, est de 5,2 individus, le transfert mensuel nécessaire pour éradiquer l'extrême pauvreté d'un ménage au niveau de la wilaya est de 992 MRU, soit un transfert monétaire trimestriel de 2 977 MRU. L'élévation du montant du transfert monétaire en 2022 de 1500 MRU par ménage et par trimestre à 2200 MRU par ménage et par trimestre fait que le ménage en situation d'extrême pauvreté dans la wilaya de l'Inchiri reçoit 74% du transfert nécessaire pour éradiquer son extrême pauvreté.

La programmation progressive d'introduction des moughataa dans le programme des transferts Sociaux de l'Agence Taazour a fait que les deux moughataa de l'Inchiri (Akjoujt et Benichab) commençaient à bénéficier des transferts monétaires à partir de la deuxième moitié de 2021. Le quota initial, calculé sur la base des résultats de l'EPCV de 2014 qui est de 498 ménages extrêmes pauvres, représente en 2019, 93,5% des ménages en extrême pauvreté de la wilaya de l'Inchiri et 37,4% des ménages pauvres. Dans toute la wilaya, sur ce quota, 384 ménages en extrême pauvreté ont bénéficié de 2 transferts correspondant à 1500 MRU par ménage et 385 ménages en extrême pauvreté ont bénéficié de 4 transferts correspondant à 2200 MRU par ménage.

*Graphique N° 69: Transferts en MRU reçu par le ménage extrême pauvre, comparé au transfert nécessaire pour éradiquer l'extrême pauvreté en Inchiri*



*Graphique N° 70: Importance des ménages ciblés par le programme des transferts sociaux (EPCV, Taazour)*



Sur les deux ans, les ménages en situation d'extrême pauvreté au niveau de la wilaya de l'Inchiri ont bénéficié de 4 540 000 MRU dont 3 304 000 MRU au profit des ménages



extrêmes pauvres de la moughataa d'Akjoujt et 1 236 000 MRU au profit des ménages extrêmes pauvres de la moughataa de Benichab.

#### *5.2.3.3 Renforcement de la sécurité alimentaire et nutritionnelle*

Au niveau de la wilaya de l'Inchiri, la mise en œuvre de la politique nationale de sécurité alimentaire est assurée par la délégation régionale du CSA. Dans le cadre de sa mission, la DR du CSA est chargée notamment de :

- d'exécuter l'action humanitaire et d'urgence, à travers la prise en charge, la supervision ou la coordination d'interventions appropriées, notamment en cas de déficits alimentaires structurels ou conjoncturels au niveau de la wilaya;
- d'exécuter, au niveau de la wilaya, des programmes de microréalisations dans le domaine de la sécurité alimentaire ;
- de conduire l'identification, le suivi et l'évaluation de microprojets envisagés ou entrepris au profit des populations les plus nécessiteuses au niveau de la wilaya de l'Inchiri ;
- de gérer un stock alimentaire de sécurité constitué au profit de la wilaya ;
- d'identifier et suivre régulièrement les indicateurs relatifs à la disponibilité, l'accès et l'utilisation des aliments par les groupes vulnérables à l'insécurité alimentaire
- d'identifier et suivre les potentielles menaces de la sécurité alimentaire au niveau des ménages

L'action de la Délégation Régionale du CSA se fait en coordination avec le Comité Régional de Suivi de la Sécurité Alimentaire et Nutritionnelle (CRSAN), présidé par le Wali de l'Inchiriet qui est chargé de coordonner les informations sur la sécurité alimentaire et la mise en œuvre des Plans Nationaux de Réponse au niveau régional. Entre autres, le CRSAN a pour missions :

- Le suivi de la campagne agricole et de l'état d'avancement des activités menées dans le cadre de la sécurité alimentaire et nutritionnelle dans la Wilaya ;
- Le suivi des approvisionnements et des prix des produits alimentaires dans les marchés de la wilaya

### ***5.3 Levier Stratégique 3 : Renforcement de la gouvernance dans toutes ses dimensions***

#### **5.3.1 Chantier 7 : Gouvernance politique, sécurité et décentralisation**

##### **5.3.1.1 Sécurité, paix et cohésion sociale**

Comme la plupart des autres wilayas du pays, l'Inchiri dispose d'unités des forces armées et de sécurité pour assurer l'ordre et la sécurité dans la région. Il s'agit des unités de l'Armée Nationale, celles de la Garde Nationale, de la Compagnie et des brigades de la Gendarmerie Nationale ainsi que des commissariats de police. Ces unités des forces armées et de sécurité sont commandées par des commandants d'unités, de compagnies, de brigades ou des commissaires ou officiers de police. Leurs activités sont réalisées sous la supervision du Wali



ou des Hakems des moughataas. Comme dans toutes les wilayas du pays, l'organisation sécuritaire au niveau de l'Inchiri se base sur un Conseil Régional de Sécurité présidé par le Wali. Ce Conseil se réunit, périodiquement, pour permettre d'assurer, de suivre et de coordonner l'action sécuritaire dans la wilaya.

#### *5.3.1.2 Administration, Décentralisation et Développement Local*

L'administration territoriale de la Wilaya est organisée en circonscriptions administratives, constituées de Moughataas, d'arrondissements et de municipalités.

La Wilaya est dirigée par un Wali qui dispose de compétences étendues renforcées par sa qualité de représentant du pouvoir (décret 80.166). A ce titre il dirige l'action des services déconcentrés de l'Etat dans la Wilaya. Il est l'ordonnateur délégué des dépenses de fonctionnement de tous les services régionaux et a l'autorité hiérarchique sur l'ensemble des agents de l'Etat affectés dans la Wilaya.

En 2011, les organigrammes des administrations territoriales ont été révisés avec la création de nouveaux postes afin de permettre aux Wilayas de disposer de ressources humaines capables de prendre en charge les différents aspects de la gestion des affaires locales. Ainsi, le Wali est désormais assisté par une équipe assez large comprenant un Wali Mouçaid, un Directeur de Cabinet, un Conseiller chargé des affaires administratives et juridiques, un conseiller chargé des affaires économiques et du développement local , un conseiller chargé des affaires politiques et sociales, un attaché administratif chargé du protocole, le service du secrétariat central, le service du matériel de la liquidation, le service du personnel et le service de la nationalité et des archives.

Les Moughataas sont administrées par des Hakems assistés depuis 2011 par un Hakem Mouçaid, un Secrétaire général, un service des affaires juridiques, administratives et sociales et un service des affaires foncières et du développement local.

Au niveau des Moughataas, les différents services prévus dans l'organigramme ne sont pas forcément pourvus.

En termes d'infrastructures, le Gouvernement Mauritanien a déployé de gros efforts pour améliorer les conditions de travail et la motivation des autorités administratives. C'est ainsi que des bureaux abritant l'administration ont été construits ou rénovés et des résidences pour les Wali et Hakem ont été soit construites soit réhabilitées.

#### *5.3.1.3 Administration et services techniques déconcentrés*

##### **☞ Le Conseil Régional**

La région est une collectivité territoriale, elle jouit de la personnalité morale et de l'autonomie financière (Article 2 de la Loi organique). Pour l'exercice de ses compétences, elle dispose d'un budget, d'un personnel et d'un domaine propre.

Le conseil régional est composé de deux organes élus :



- Un organe délibérant ;
- Un organe exécutif .

Le conseil régional a pour mission de promouvoir le développement économique, social, culturel et scientifique dans son ressort territorial dans le respect de l'intégrité, de l'autonomie et des attributions des autres collectivités territoriales. Il a une fonction de mise en cohérence des stratégies de développement et d'aménagement du territoire (Article 3 de la Loi organique).

Les compétences du conseil régional couvrent les domaines de la planification et de l'aménagement du territoire de la région, la promotion et l'encouragement des activités et des investissements commerciaux, industriels et touristiques, l'environnement et la gestion des ressources naturelles, l'éducation, l'alphabétisation et la formation professionnelle, le tourisme, la santé et l'action sociale ainsi que la jeunesse, les sports, les loisirs et la culture. Ces compétences complètent celles des communes au niveau des secteurs sociaux tout en couvrant l'aspect économique longtemps conservé par le niveau central. Au niveau de l'éducation, la région est en charge de l'enseignement secondaire alors que pour la santé il s'agit des hôpitaux sachant que les dispensaires et les postes de santé sont du ressort des communes.

La Région de l'Inchiri, à l'instar des autres collectivités territoriales du pays fait face à des difficultés en matière de ressources humaines et financières qui entravent son action. Le transfert des compétences au profit des régions est très lent et le budget alloué est très réduit. La Région dispose d'un secrétaire général nommé par le Ministre de l'Intérieur et de la Décentralisation. Pour le reste du personnel et notamment le personnel technique de haut niveau, les moyens financiers font encore défaut.

Le conseil régional envisage de se doter de ressources humaines capables d'initier et de suivre des projets de développement en lien avec les compétences de la région notamment en matière d'enseignement secondaire et de formation technique ainsi que dans le domaine de santé où il prévoit de lancer des initiatives pour la mise en œuvre de projets pilotes.

L'élaboration de la présente SCRAPP de l'Inchiri constitue l'aboutissement d'une démarche initiée par la Présidente du Conseil régional en vue de doter la Région d'un plan de développement et d'une vision stratégique pour les années à venir.

#### **Les services techniques déconcentrés**

Pour ce qui est de la région de l'Inchiri, différents départements ministériels sont représentés au niveau régional et départemental avec pour chacun d'entre eux des locaux, des équipements de bureaux, un personnel et des moyens logistiques.

Les services techniques au niveau régional sont généralement mieux équipés que les services techniques Moughataa qui ne disposent souvent que d'une personne ou deux et dont les locaux sont soit en location soit en mauvais état.



Pour avoir une idée sur les conditions de travail des différents services techniques régionaux et départementaux, des informations ont été collectées auprès des principales directions régionales et notamment auprès de la santé, de l'éducation, de l'environnement, de l'agriculture et de l'élevage.

Tableau 46: Ressources humaines et moyens de travail par Moughataa et par département sectoriel

Département	Moughataa	
	Akjoujt	Benichab
<b>Education (DREN)</b>	Directeur et Directeur Adjoint (Professeurs de second cycle) Conseiller Pédagogique : 1 Chefs de services 6 : (3 Prof second cycle, 1 prof 1er cycle + 2 Instituteurs) Chefs de divisions 11 (10 Instituteurs, 1 Instituteur Adjoint) Secrétaires 2 : (Institutrice + institutrice adjointe) 1 Surveillant 1 Gardien	
<b>Santé (DRS)</b>	Directeur Régional, spécialiste en santé publique Chefs de services 5 : 1 professeur adjoint de santé, 1 IME, 1 SGFE, 2 IMS, Personnel d'appui local : 1 chauffeur et 2 filles de salle	
<b>Environnement et développement durable</b>	1 Délégué régional 4 Techniciens dont deux Gardes forestiers Un local conventionné Un véhicule TT Pas de Chauffeur Pas de secrétaire Un seul ordinateur obsolète Pas de moyens de suivi de la qualité de l'air ou du sol	2 Techniciens (Chef de division, inspecteur) Un local conventionné Pas de moyen de déplacement Pas de chauffeur Pas de secrétaire Pas de moyens de suivi de la qualité de l'air ou du sol



<b>Mines (Brigade minière)</b>	Un chef de brigade avec rang de chef de service + 2 Deux assistants couvrant toute la wilaya 2 Gardiens et Un planton Pas de secrétaire, pas de chauffeur Locaux existant seulement à Akjoujt (3 bureaux) Moyens de travail : 1 véhicule TT (état acceptable), 1 unité informatique et un scanner	Pas de personnes fixes dans la Moughataa Pas de locaux pour la Brigade
<b>Agriculture</b>	1 Délégué régional représentant du Ministre de l'agriculture, 1 chef service aménagement rural, 1 inspecteur nouvellement affecté mais non encore venu Absence de service des statistiques agricoles Absence d'AVB pour l'encadrement des producteurs agricoles Absence de secrétaire, planton et chauffeur Moyens de travail : 1 véhicule (moyen état), 1 unité informatique, Bureaux en mauvais état	Aucun agent de l'agriculture n'est présent dans la Moughataa Un inspecteur nouvellement affecté avec bureau fourni par la Moughataa et unité informatique
<b>Elevage</b>	1 Délégué régional représentant du Ministre de l'élevage 1un infirmier d'élevage Moyens de travail : 1 véhicule, 1 unité informatique	Pas de personnel à Benichab

**Source :** Entretiens

En plus de ces départements, d'autres institutions sont présentes en particulier au niveau régional. Il s'agit de l'antenne régionale du MASEF, du CSA, de la Cellule de suivi du MAEPSP, d'une antenne du Centre national de lutte antiacridienne, des délégations régionales de l'urbanisme, de l'hydraulique et de l'assainissement ainsi que du commerce, de l'artisanat et du tourisme, des antennes régionales des départements chargés de la Jeunesse et de la Culture, de l'Emploi des Affaires Islamiques et de l'Enseignement Originel, de l'antenne régionale de la Caisse des dépôts et de développement, etc.

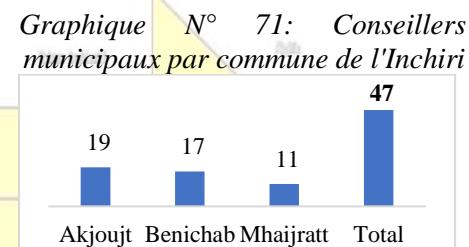


#### 5.3.1.4 Situation des communes

Les communes ont été créées en 1987 dans le cadre du processus de décentralisation lancée par la Mauritanie en cette année suivant l'ordonnance du 20 octobre 1987 et ses dispositions modificatives. La commune est une collectivité territoriale de droit public dotée de la personnalité morale et de l'autonomie financière. Pour l'exercice des compétences que lui confère la loi, elle dispose d'un budget, d'un personnel et d'un domaine propre. Elle est chargée de la gestion des intérêts communaux. Elle assure les services publics répondant aux besoins de la population locale et qui ne relèvent pas, par leur nature ou leur importance, de la compétence de l'Etat.

La wilaya de l'Inchiri, dont la capitale est Akjoujt, est divisée en 2 Moughataas (Akjoujt et Benichab) et un arrondissement rattaché à Benichab. La Moughataa de Benichab a été créée en 2018 par le Décret n°2018-027 du 13 Février 2018 apportant ainsi une nouvelle configuration administrative à la wilaya. Les 3 communes de la wilaya sont ainsi réparties :

La wilaya de l'Inchiri dispose de 47 conseillers municipaux dont le nombre par commune est liée au poids démographique de celle-ci. Ainsi, la commune d'Akjoujt étant la plus peuplée dispose de 19 conseillers contre 11 seulement pour la commune de Mhaijrat ayant le poids démographique le plus faible de la wilaya.



Les communes de la wilaya sont de deux types :

- une commune récemment créée qui est celle de Mhaijrat dont le niveau d'organisation est encore très faible avec peu de ressources financières et dont les habitants s'adonnent essentiellement à des activités de pêche artisanale en plus du commerce de produits alimentaires. Au niveau de cette commune, l'administration communale est très peu performante par manque de ressources humaines compétentes et motivées. Le personnel y est composé pour l'essentiel d'un secrétaire général souvent absent, de collecteurs et d'un personnel non permanent sans profil et sans fiches de postes. Au niveau de cette commune, l'hôtel de ville est sommaire composé d'un bureau pour le maire, d'une salle de réunion et d'un bureau de secrétaire.
- Les communes urbaines (chefs-lieux de Moughataas) qui présentent des caractéristiques sociodémographiques, économiques et institutionnelles différentes de celles de la commune de Mhaijrat. Le statut administratif de ces communes favorise l'existence d'activités économiques alors que le poids démographique favorise la prédominance du secteur informel, la présence de services divers (banques, restaurants, gares routières, etc.). Sur le plan des performances institutionnelles, ces communes devraient être plus organisées car dotées de ressources financières plus importantes, de personnel communal plus ou moins complet, de locaux mieux équipés mais aussi d'eau et d'électricité.



Selon les données fournies par la DGCT, les Communes d'Akjoujt et de Benichab (les données relatives à la commune de Mhaijrat n'étant pas disponibles) bénéficient en plus des ressources communales reconnues par la loi (fiscalité, taxes, redevances, recettes domaniales et de Services) de transferts financiers directs dans le cadre du Fond régional de développement qui consacre 350 Millions d'ouguiya de transferts annuels directs aux Communes de la Mauritanie. La Wilaya a absorbé environ **de 6% du FRD** pour l'année 2021.

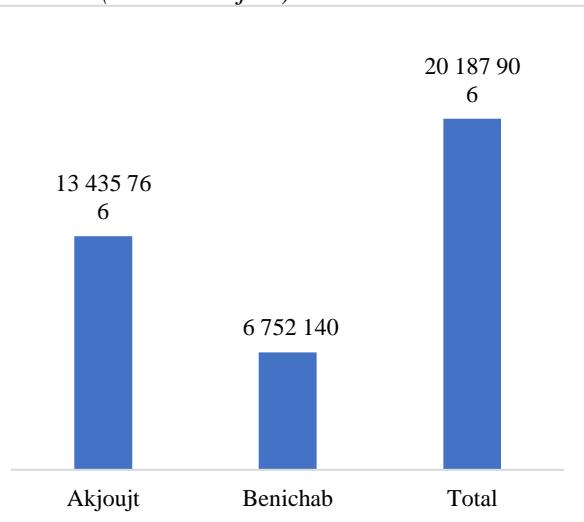
Cette dotation du FRD est destinée à couvrir les frais de fonctionnement (60%) et les investissements destinés à répondre aux besoins des populations en termes d'accès aux services de base (40%). De cette dotation, les Moughataa d'Akjoujt, de Benichab et de bénéficient respectivement de 67% et 33%. Ce fonds constituant la seule source de financement régulière pour les communes contribue tant soit peu à la réalisation d'un certain nombre d'actions dans les domaines de la santé, de l'éducation primaire, de l'appui aux indigents, mais reste faible par rapport aux besoins des communes et de leurs populations. Une bonne partie de ce fonds est absorbée par le paiement du personnel et en particulier du personnel non permanent.

L'évaluation de la performance des communes selon l'approche utilisée par la DGCT permet de mesurer le niveau de performance de chaque commune selon les critères suivants :

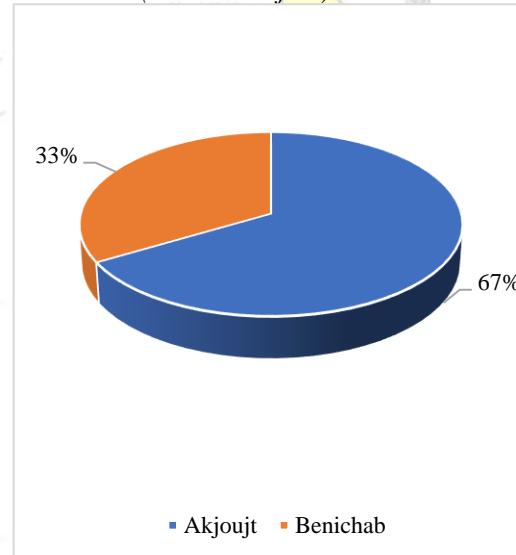
- La participation, l'inclusion et la gouvernance locale ;
- Les finances locales et la gestion financière ;
- Les ressources humaines et l'organisation ;
- La planification et la gestion du patrimoine communal ;
- Les services rendus à la population.

Les conditions minimales sont les indicateurs les plus importants pour les communes, puisqu'elles permettent l'orientation de leurs efforts afin de remplir certaines conditions

*Graphique N° 72: Dotation FRD en MRU par commune (Hors Mhaijrat) de l'Inchiri en 2021*



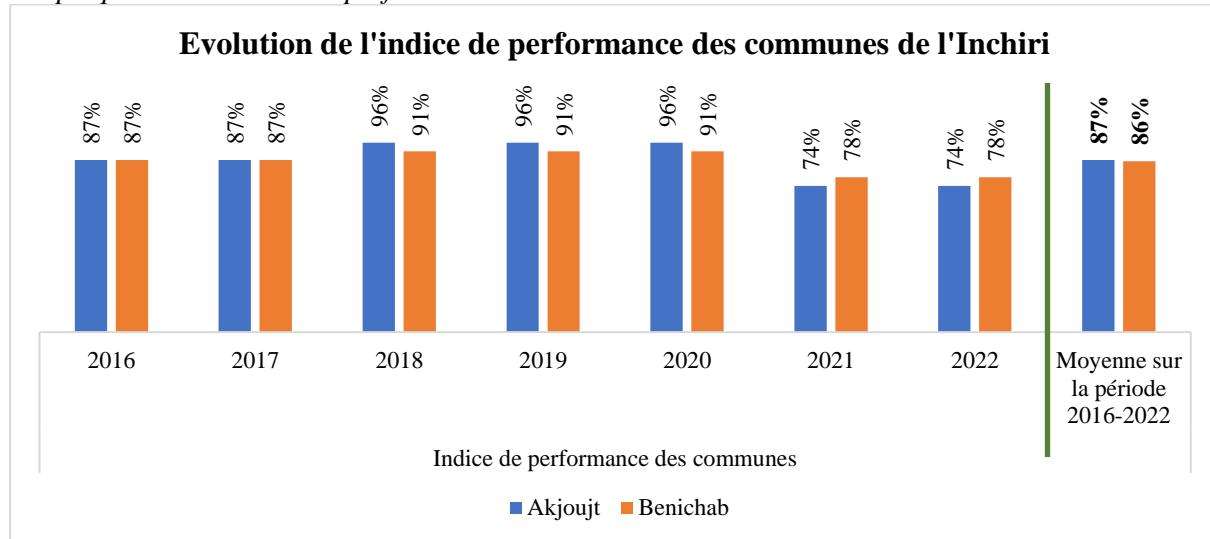
*Graphique N° 73: Dotation FRD en % par commune (Hors Mhaijrat) de l'Inchiri en 2021*





jugées obligatoires et incompressibles de par la loi. Elles sont relatives au budget initial, à la légalité, au compte administratif, à la comptabilité et à l'archivage. Au moins, pour les communes d'Akjoujt et de Benichab, (les données relatives à la commune de Mhaijrat n'étant pas disponibles), la comparaison des données de 2016 à 2022 montre une nette progression et amélioration du respect des conditions minimales au cours des années 2018, 2019 et 2020 avant que la performance entame une tendance baissière à partir de 2021 pour qu'en moyenne sur la période 2016-2022, l'indice de performance s'établit à 87% pour Akjoujt et 86% pour Benichab.

*Graphique N° 74: Indice de performance des communes*



### **5.3.2 Chantier 8 : Droits humains, justice et contrôle citoyen de l'action publique**

#### *5.3.2.1 Renforcement de la Justice*

L'accès des justiciables aux prestations judiciaires s'est renforcé par la construction, fin 2019, du palais de justice d'Akjoujt qui comprend des locaux pour le tribunal régional, le procureur de la République, le juge d'instruction et les greffes des tribunaux. Avec ce palais qui constitue un important jalon en matière d'accessibilité aux infrastructures régionales spécifiques au département de la justice, les instances judiciaires de l'Inchiri sont plus aptes à s'acquitter pleinement de leurs missions, l'action des institutions judiciaires dans la wilaya sont renforcées et les prestations judiciaires se sont rapprochées des justiciables.

#### *5.3.2.2 Contrôle citoyen de l'action publique et développement des OSC et des médias*

La wilaya de l'Inchiri accueille un nombre important d'ONG nationales dont les interventions portent sur différents domaines : Environnement, appui aux coopératives et AGR, sécurité alimentaire, santé, formation des acteurs, etc. Malgré l'importance de ces intervenants, il n'existe pas de répertoire précis relatif aux intervenants, à leur domaine et à leur zone d'intervention.



Les dernières données disponibles au niveau de la cellule régionale du Ministère des affaires économiques et des secteurs productifs donnent une idée de la diversité des intervenants au niveau de la wilaya.

Les ONG nationales (Agir en faveur de l'Environnement, l'Association Nissa Munfighat, l'ONG GLOBE, l'ONG ARBRE, l'ONG SEMAH, l'ONG Femmes saines, l'ONG Jeunesse et développement, l'Association des Eleveurs...) ont eu la possibilité de développer une expertise en mettant en œuvre diverses activités dans les domaines de la préservation de l'environnement, de la distribution des produits alimentaires, de l'appui aux coopératives et AGR, et de formation et de renforcement des capacités en suivi et rédaction des budgets, de la santé de la mère et de l'enfant et d'insertion des jeunes.

Il est à constater que les ONG nationales ne bénéficient pas de priviléges particuliers par rapport à la mobilisation des financements extérieurs et se trouvent souvent obligées à se regrouper avec des ONG internationales pour obtenir crédibilité et financements. Ainsi donc la plupart des projets sont mis en œuvre dans le cadre de consortium.

Certaines ONG ont développé une expertise leur permettant de contracter avec l'Etat ou d'autres partenaires pour la mise en œuvre de projets sous forme d'assistance technique et d'accompagnement. C'est le cas de l'ONGSEMAH qui a mis en œuvre un projet de prévention des conflits et de promotion du dialogue interculturel en Mauritanie, fruit du partenariat entre le Gouvernement de République Islamique de Mauritanie et l'Union européenne. C'est le cas aussi de l'ONG Agir en faveur de l'environnement qui a eu à exécuter des projets en partenariat avec des structures publiques et étrangères dans des domaines de développement.

Pour la Conseil régional, la présence d'une aussi grande diversité d'intervenants, surtout nationaux, peut être mise à contribution aussi bien pour la mobilisation des financements que pour la construction d'un développement régional plus équilibré et plus juste.

### **5.3.3 Chantier 9 : Gouvernance administrative, économique et financière et Capture du dividende démographique**

#### *5.3.3.1 Système de Planification du développement*

La Mauritanie s'est engagée, depuis des décennies, dans la voie du développement planifié avec l'élaboration de plans de développement aux niveaux national, régional et local. Cette dynamique de planification a permis la réalisation, entre autres, de documents de stratégie à long, moyen et court termes parmi lesquels les trois plans quinquennaux du cadre stratégique de lutte contre la pauvreté, les deux plans quinquennaux de la SCAPP, mais également des Plans Régionaux de Développement qui déclinent les différentes stratégies au niveau régional (PRLPs et SCRAPPs), des Plans Locaux de Développement (PDL) et des Plans de Développement Communaux (PDC).

La planification du développement au niveau de la wilaya de l'Inchiri, déjà pratiquée à travers l'élaboration des Programmes Régionaux de Lutte Contre la Pauvreté (PRLP) et des Plans de



Développement Communaux (PDC), se verra renforcer avec l'achèvement du présent processus d'élaboration de la Stratégie Régionale de Croissance Accélérée et de Prosérité Partagée dont l'objectif général est de mettre à la disposition des acteurs de la région (Wilaya, Conseil Régional et Communes) un référentiel pour la planification à l'échelle de la wilaya de l'Inchiri et de ses communes intégrant une priorisation des objectifs de développement durable (ODD).

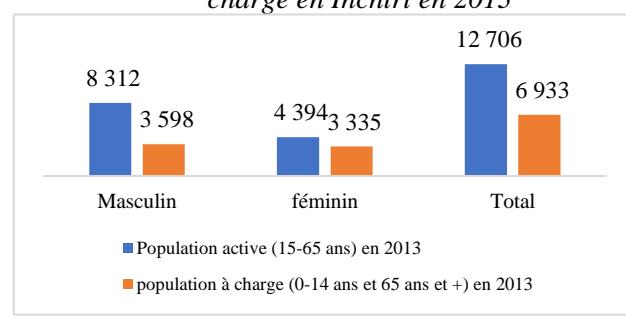
En effet, la mise en œuvre des différents instruments de planification existants a engendré des goulots d'étranglement et des blocages, matérialisés entre autres par : (i) la prolifération de documents de planification d'horizons multiples ; (ii) le manque d'articulation entre les échelons de planification ; (iii) la multiplication des méthodologies d'élaboration ; (iv) le déphasage entre les ambitions des plans et les moyens mobilisables pour leur réalisation ; (v) la faible appropriation des outils par les acteurs ; et (vi) la prise en compte insuffisante des dimensions transversales.

#### *5.3.3.2 La capture du dividende démographique*

Le dividende démographique fait référence à une accélération de la croissance économique, qui peut être perçue comme la résultante des changements dans la structure d'âge d'une population, suite à une baisse de la fécondité et de la mortalité. C'est un phénomène qui crée une opportunité de croissance économique et de développement humain plus rapide pour un pays. Il se matérialise durant la transition démographique (passage d'un régime traditionnel où la fécondité et la mortalité sont élevées et s'équilibrent à peu près, à un régime où la natalité et la mortalité sont faibles et s'équilibrent également) lorsque la population en âge de travailler (les 15-64 ans) est supérieure à la population à charge (les moins de 15 ans et les 65 ans et plus).

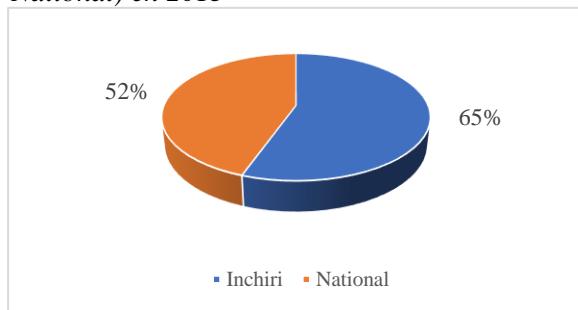
Etant un indicateur de la transition démographique qui constitue une opportunité à saisir à travers la capture du dividende démographique, le ratio de dépendance démographique correspond à la population à charge (les moins de 15 ans et les 65 ans et plus) rapportée à la population potentiellement active (les 15 à 64 ans). C'est donc un indicateur du nombre de personnes inactives qui peuvent être soutenues économiquement par la population active. Le résultat du calcul de ce ratio s'exprime en nombre de personnes âgées de moins de 15 ans et de 65 ans et plus pour 100 personnes âgées de 15 à 64 ans.

La population de l'Inchiri recensée en Graphique N° 75: Population active Vs population à charge en Inchiri en 2013 s'élève à 19,639 habitants. Elle se caractérise par une population dépendante ou à charge (0 à 14 ans et 65 ans et plus) de 6 933 individus soit 35% contre 48% au niveau national et une population potentiellement active (de 15 à 64 ans) de 12,706 individus, soit 65% contre 52% au niveau national.

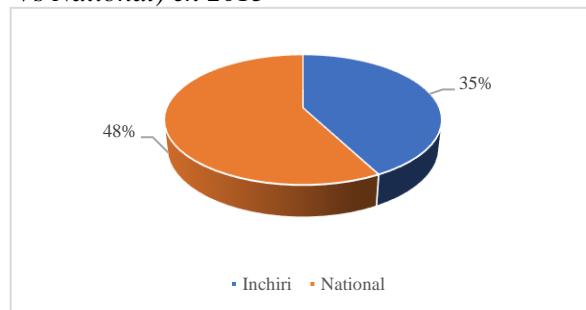




**Graphique N° 76: Population active (Inchiri Vs National) en 2013**

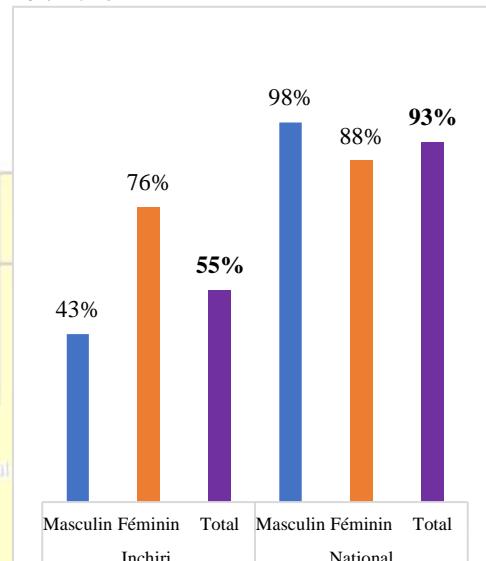


**Graphique N° 77: Population à charge (Inchiri Vs National) en 2013**



Reflétant la charge pesant sur la population potentiellement active, le ratio de dépendance démographique s'élève à 55 % contre 93% au niveau national, c'est-à-dire qu'en Inchiri, il y a 55 personnes de moins de 15 ans et de 65 ans et plus pour 100 personnes potentiellement actives (15-64 ans). La déclinaison de ce ratio par sexe montre que le ratio de dépendance démographique est, pour le sexe masculin, inférieur à sa valeur au niveau de la wilaya alors qu'il est, pour le sexe féminin, supérieur à sa valeur au niveau de la wilaya. En effet, il est, pour le sexe masculin, de 43% contre 98% au niveau national, ce qui signifie qu'en Inchiri, il y a 43 personnes masculines de moins de 15 ans et de 65 ans et plus pour 100 hommes potentiellement actifs (15-64ans) alors que ce même ratio, pour le sexe féminin, est de 76% contre 88% au niveau national, c'est-à-dire qu'en Inchiri, il y a 76 personnes féminines de moins de 15 ans et de 65 ans et plus pour 100 femmes potentiellement actives (15-64 ans).

**Graphique N° 78: Ratio de dépendance démographique en Inchiri Vs National en 2013**



Ces statistiques révèlent que la majorité de la population de la wilaya de l'Inchiri est constituée de la tranche d'âge de 15 à 64 ans, mettant ainsi en évidence la prépondérance de la population en âge de travailler ce qui constitue un fort potentiel et une réelle opportunité pour capturer le Dividende Démographique de la wilaya en faveur d'une accélération de son développement à travers des investissements bien ciblés visant l'atteinte d'une croissance inclusive de la wilaya à travers notamment la promotion de l'emploi des jeunes et l'autonomisation des femmes.



## VI. OPPORTUNITES ATOUTS, DEFIS ET CONTRAINTES DE DEVELOPPEMENT DE LA REGION

Secteurs/Thématiques	Potentialités et opportunités	Défis et contraintes
Mines et industries extractives	<ul style="list-style-type: none"><li>- Existence d'une plateforme d'informations géologiques suffisamment importante sur le potentiel minier de la wilaya</li><li>- L'actualisation et la mise en œuvre effective de la législation minière (Code Minier) qui s'applique sur le secteur au niveau de la wilaya</li><li>- L'obligation d'une étude de l'impact environnemental avec le plan de gestion environnementale et sociale, un plan d'action de réinstallation et un plan de réhabilitation dans tout dossier de demande de permis d'exploitation</li><li>- La mise en place d'un système fiscal diversifié et détaillé permettant de faire du secteur minier de la wilaya une source de revenus et un moteur de croissance pour la wilaya</li><li>- La demande mondiale croissante pour les produits miniers</li><li>- Le grand intérêt des investisseurs pour le potentiel minier du pays</li></ul>	<ul style="list-style-type: none"><li>- Insuffisances dans la formation du personnel, au niveau de la wilaya de l'Inchiri, chargé du suivi et du contrôle des activités minières</li><li>- Absence de centres de formation professionnels, au niveau de la wilaya de l'Inchiri, capables d'offrir des spécialités den adéquation avec les besoins et les opportunités qu'offre le secteur minier</li><li>- Courte durée de vie de la mine : après prolongation, la fermeture de la mine était prévue en 2021</li><li>- Faiblesse de la teneur en cuivre – or.</li><li>- Coûts élevés d'exploitation de la mine de l'Inchiri</li><li>- Insuffisance des ressources en eau et des infrastructures dans les domaines des transports, de l'énergie et des télécommunications</li><li>- Instabilité des prix des minerais.</li><li>- Exploitation anarchique des carrières sans contrepartie pour la wilaya</li><li>- Toxicité du cyanure et du mercure et leurs effets sur l'environnement physique de la wilaya et sur la santé des populations</li></ul>
Pêche	<ul style="list-style-type: none"><li>- Zone maritime riche, avec une bonne diversité d'espèces</li><li>- Présence d'un port de pêche</li><li>- Demande mondiale sur les produits de pêche en croissance</li><li>- Présence d'une population de pêcheurs autochtone rompue aux métiers de la pêche artisanale</li></ul>	<ul style="list-style-type: none"><li>- Faible accès (connectivité routière, etc.) de la zone</li><li>- Faible valorisation des produits</li><li>- Développement des infrastructures à renforcer (port e Tanit)</li><li>- Renforcement de la formation sur la valorisation des produits de pêche</li><li>- Développement des moyens de conservation (froid)</li></ul>
Agriculture	<ul style="list-style-type: none"><li>- Lien avec la terre et grand intérêt pour l'activité agricole, notamment le maraîchage</li><li>- Existence d'un potentiel agricole</li></ul>	<ul style="list-style-type: none"><li>- les effets du changement climatique avec l'irrégularité de la pluviométrie et sa mauvaise répartition spatio-temporelle, les sécheresses récurrentes, l'ensablement des zones de culture, etc.</li></ul>



Secteurs/Thématiques	Potentialités et opportunités	Défis et contraintes
	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Existence d'un savoir-faire en matière d'agriculture</li> <li>- Importante demande des produits agricoles</li> <li>- Importation de la quasi-totalité des légumes consommés au niveau de la wilaya</li> <li>- Existence d'un pouvoir d'achat grâce à la présence des sociétés minières</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- la qualité des endiguements réalisés pour la rétention des eaux de ruissellement.</li> <li>- les difficultés de mise en valeur suite à la défaillance des aménagements.</li> <li>- le manque d'entretien des ouvrages hydrauliques ainsi que le manque de réhabilitation des barrages et digues</li> <li>- le manque de protection et de sécurisation des cultures contre la divagation animale</li> <li>- la faible technicité des paysans.</li> <li>- le manque d'appui-conseil et d'encadrement des producteurs.</li> <li>- l'exode rural et le délaissage de l'activité agricole au profit d'activités plus rémunératrices.</li> <li>- le manque de matériel agricole pour les travaux de sol.</li> <li>- le manque d'eau pour l'irrigation des cultures.</li> <li>- l'inefficace gestion et diffusion des techniques d'économie d'eau.</li> <li>- le manque d'équipements d'exhaure solaire adaptés aux exploitations maraîchères de la zone.</li> <li>- la faible organisation des producteurs maraîchers.</li> <li>- la faible connaissance des itinéraires techniques.</li> <li>- le manque de financements adéquats pour la production maraîchère, etc.</li> <li>- la faible productivité des palmiers dattiers</li> <li>- le manque d'une main d'œuvre qualifiée pour l'entretien des palmiers dattiers</li> <li>- la faible intervention des services du département de l'agriculture au niveau de la wilaya.</li> </ul>
Elevage	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Grande superficie en pâturage, avec des herbes très nutritives et existence de zones de pâturage riches en fourrages</li> <li>- Existence de marchés frontaliers pour le bétail sur pied</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- le manque de statistiques fiables sur le secteur</li> <li>- le manque d'eau pour l'abreuvement des animaux</li> <li>- le manque d'encadrement et d'appui-conseil aux éleveurs de la région</li> </ul>



Secteurs/Thématiques	Potentialités et opportunités	Défis et contraintes
	<ul style="list-style-type: none"><li>- Importante zone de transhumance des camelins et des petits ruminants</li><li>- Pouvoir d'achat important au niveau des régions minières</li></ul>	<ul style="list-style-type: none"><li>- l'absence de pharmacies vétérinaires au niveau de la région</li><li>- le faible recours à la vaccination du cheptel,</li><li>- le manque de campagnes de sensibilisation et d'information des éleveurs</li><li>- le déficit en personnel vétérinaire</li><li>- la faible productivité du cheptel suite aux modes d'exploitation extensif et semi-extensif</li><li>- les aléas climatiques</li><li>- les conflits entre éleveurs et agriculteurs suite au manque de protection des cultures</li></ul>
Environnement	<ul style="list-style-type: none"><li>- Zone maritime riche, sans signes de pollution</li><li>- Protection littorale importante dans la zone de l'Inchiri, sans signes d'affaiblissement du cordon</li><li>- Faible niveau de contamination de l'air au niveau des villes (pollution atmosphérique)</li></ul>	<ul style="list-style-type: none"><li>- Forte aridité</li><li>- Impacts forts des extractions de graviers sur le paysage terrestre</li><li>- Niveau élevé d'empoussiérage</li><li>- Assainissement urbain déficitaire (collecte et gestion des ordures)</li></ul>
Responsabilité Sociétale des Entreprises	<ul style="list-style-type: none"><li>- Existence d'une composante sociale dans les études d'impact environnemental qui sont exigées avant l'octroi de licences d'exploitation des mines au niveau de l'Inchiri</li><li>- Existence d'une politique pour la mauritanisation progressive du personnel minier de la wilaya, dans laquelle TASIAST et MCM s'engagent à augmenter leur pourcentage de personnel mauritanien</li><li>- TASIAST et MCM, bien que cela ne constitue pas une obligation énoncée dans les conventions minières ou le Code minier, ont, à des degrés différents, appuyé le développement des compétences et des entreprises locales</li><li>- La demande mondiale croissante pour les produits miniers</li></ul>	<ul style="list-style-type: none"><li>- Existence souvent d'inégalités entre les expatriés et les employés locaux, tant en termes de salaires et de conditions de vie</li><li>- L'équipement minier n'est souvent pas adapté aux conditions d'exploitation de la Mauritanie, en particulier la chaleur estivale extrême, qui peut menacer la santé et la vie des employés</li><li>- Faiblesses du niveau des impôts locaux tirés de la mine qui sont disproportionnels aux revenus générés par la mine</li><li>- Disproportion des montants alloués au développement communautaire (santé, éducation, eau, énergie...) des zones d'exploitation des mines de la wilaya par rapport aux revenus générés par la mine</li><li>- Faiblesses, en termes d'emplois, des retombées de l'exploitation de la mine sur les populations de la wilaya</li><li>- Insuffisance des ressources en eau</li><li>- Insuffisance des infrastructures dans le</li></ul>



Secteurs/Thématiques	Potentialités et opportunités	Défis et contraintes
	<ul style="list-style-type: none"><li>- La quasi stabilité du prix de l'or sur le marché mondiale</li><li>- Le grand intérêt des investisseurs pour le potentiel minier (Or) de la wilaya</li></ul>	<ul style="list-style-type: none"><li>- domaine de transports,</li><li>- Insuffisance des infrastructures dans le domaine de l'énergie</li><li>- Insuffisance des infrastructures dans le domaine des télécommunications</li><li>- Risque liés au manque d'acceptabilité des populations des projets minier, dus à la non satisfaction des attentes sociales</li><li>- Risque lié à un sentiment d'exclusion des richesses de la région qui peut naître chez les populations</li></ul>
Energie	<ul style="list-style-type: none"><li>- Présence importante d'énergies renouvelable (fréquence de vents et fort ensoleillement)</li><li>- Excédent d'énergie électrique au niveau de la MCM</li></ul>	<ul style="list-style-type: none"><li>- Délestages récurrents au niveau d'Akjoujt</li><li>- Absence d'un lotissement de la ville d'Akjoujt pour maîtriser la distribution de l'électricité.</li><li>- Vétusté des groupes électrogènes de la SOMELEC au niveau 'Akjoujt et de Benichab</li><li>- Panne de la centrale solaire de Benichab</li></ul>
Transport	<ul style="list-style-type: none"><li>- Importance du linéaire routier de la wilaya (environ 11% du linéaire au niveau national)</li><li>- La connexion des principales villes de la wilaya au réseau routier</li><li>- L'existence, parmi le réseau routier de la wilaya, de routes nouvellement construites</li><li>- L'existence d'une gare routière au niveau du chef lieu de la wilaya</li><li>- Processus de décentralisation et l'objectif de transfert des ressources budgétaires vers les collectivités territoriales</li><li>- Engagement de l'Etat dans la recherche de sources de financement pour et la réhabilitation des routes en mauvais au niveau de la wilaya</li><li>- Existence, au niveau national, d'un établissement disposant de ressources dédiées à l'entretien et des routes</li><li>- Existence, au niveau national, de syndicats de transporteurs constitués</li></ul>	<ul style="list-style-type: none"><li>- L'existence, parmi le réseau routier de la wilaya, de routes en mauvais état</li><li>- L'irrégularité des interventions de l'entretien courant des routes au niveau de la wilaya</li><li>- Absence d'un service d'entretien des routes existantes au niveau de la wilaya</li><li>- Absence d'un service d'équipement et de transport au niveau de la wilaya</li><li>- Coûts élevés des interventions de l'entretien des routes de la wilaya</li><li>- Difficultés dans le transfert des compétences et des ressources (fonds) d'entretien routier vers les collectivités locales (Région et mairies)</li><li>- Présence d'un fort ensablement sur les différents axes routiers de la wilaya</li><li>- La résistance des transporteurs à se servir de la gare routière construite au niveau du chef lieu de la wilaya</li><li>- La présence d'un important trafic de carrières en poids lourd</li><li>- L'absence d'un contrôle de la surcharge des</li></ul>

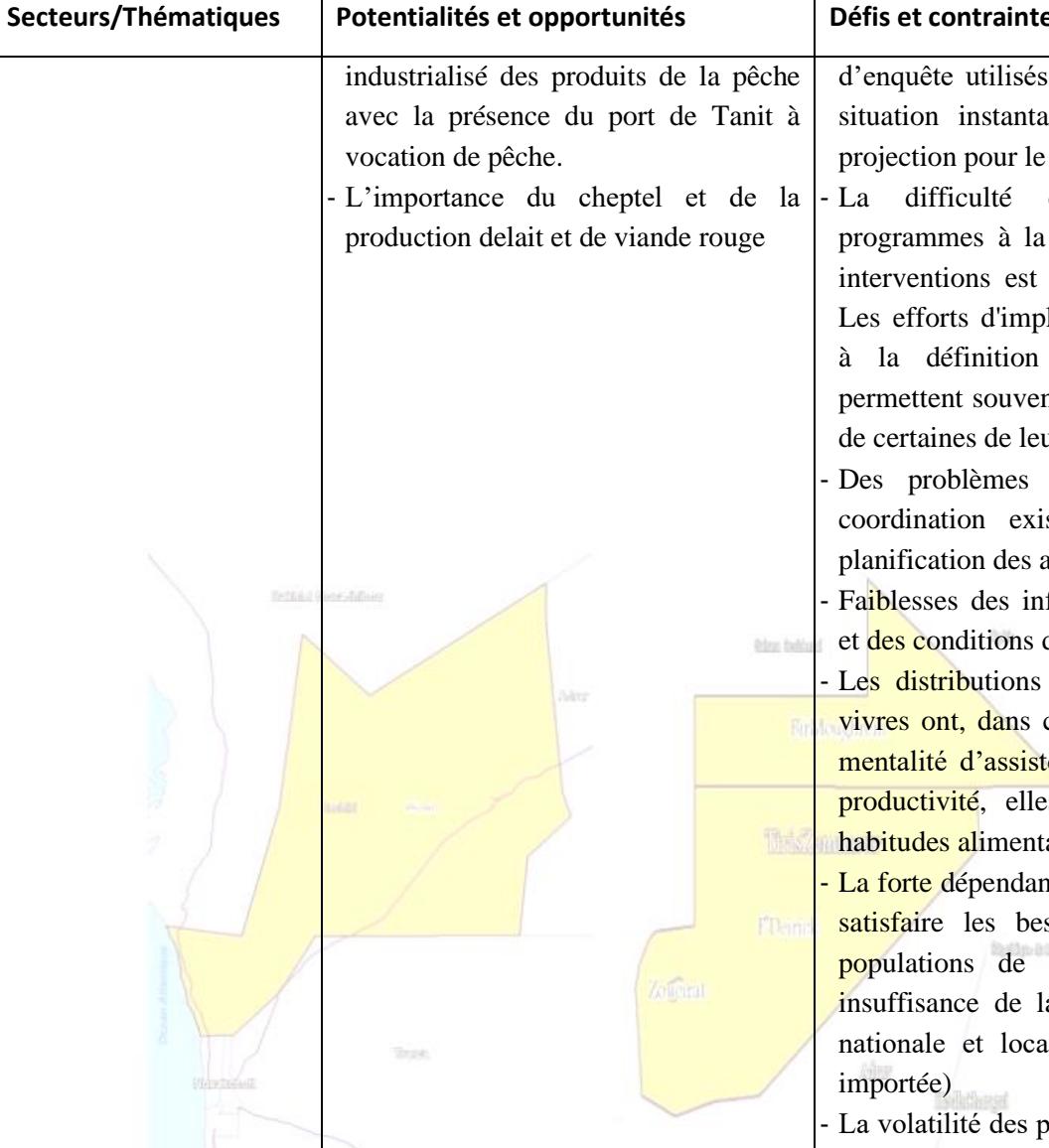


Secteurs/Thématiques	Potentialités et opportunités	Défis et contraintes
	pour le dialogue avec les autorités sur les questions relatives au secteur au niveau de la wilaya	camions
Hydraulique et assainissement	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Existence de la nappe d'eau douce de Benichab</li> <li>- Existence d'une usine de dessalement de l'eau à Akjoujt</li> <li>- Existence d'un Plan directeur d'assainissement (PDA) d'Akjoujt</li> <li>- Existence d'une délégation de l'hydraulique et de l'assainissement de l'Inchiri</li> <li>- Accessibilité des technologies de potabilisation des eaux saumâtres</li> <li>- Présence importante d'énergies renouvelable pour les besoins de pompage des eaux</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- L'insuffisante quantité d'eau potable par la MCM</li> <li>- La faible couverture en eau potable de la ville d'Akjoujt avec des approvisionnements chaque 2 jours</li> <li>- La faiblesse du réseau d'adduction d'eau potable d'Akjoujt</li> <li>- La salinité et l'insuffisance de la ressource eau dans plusieurs parties de la wilaya (cas de l'arrondissement de Mhajratt)</li> <li>- Les risques liés à une surexploitation de la nappe de Benichab</li> <li>- Les risques de pollution de la nappe de Benichab</li> <li>- Le manque de suivi des sociétés d'eau minérale</li> <li>- L'absence de réseau collectif d'évacuation des eaux usées à Akjoujt</li> <li>- Les problèmes d'évacuation et de traitement des déchets urbains</li> </ul>
Education	<ul style="list-style-type: none"> <li>- La volonté politique en faveur d'une école républicaine.</li> <li>- La présence des APE et des COGES.</li> <li>- La présence de l'ENI.</li> <li>- Existence de partenaires comme MCM qui appuie dans la construction et la réhabilitation des infrastructures et la motivation des enseignants.</li> <li>- Un personnel enseignant très motivé.</li> <li>- Les parents d'élèves très conscients de l'importance de l'éducation.</li> <li>- Diverses mesures prises pour la motivation du corps enseignant.</li> <li>- Une grande réduction des distances à parcourir pour accéder à l'école.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Sureffectifs au niveau des écoles, des collèges et des Lycées et besoins de construction de salles de classes.</li> <li>- Manque d'enseignants en particulier pour les matières scientifiques et le français.</li> <li>- Les DREN et IDEN n'ont pas de ressources financières suffisantes.</li> <li>- Absence de véhicules au niveau des IDEN ; Insuffisance des activités de suivi et de supervision.</li> <li>- Une baisse du niveau des élèves en particulier pour les matières scientifiques et les langues.</li> <li>- De faibles taux de réussite</li> <li>- Un déficit important en tables bancs et en équipements bureautique.</li> <li>- Absence de manuels pédagogiques et de manuels scolaires.</li> <li>- Quasi absence des NITC en milieu</li> </ul>



Secteurs/Thématiques	Potentialités et opportunités	Défis et contraintes
		<p>scolaire.</p> <ul style="list-style-type: none"><li>- Déficit en latrines au niveau des écoles et des établissements secondaires.</li><li>- Une absence d'activités culturelles et sportives au niveau des établissements.</li><li>- Faible participation des APE au niveau de la gestion des écoles.</li><li>- Absence du rôle de l'inspection, absence d'encadrement et de formation continue au profit des enseignants, absence d'éducation préscolaire, tant dans le privé que dans la maternelle, et le manque de formation des éducatrices, absence du rôle des parents</li></ul>
Santé	<ul style="list-style-type: none"><li>- Partenariat avec MCM.</li><li>- Une équipe DRAS très motivée et soudée.</li><li>- Un personnel de santé très motivé. Un personnel de santé globalement bien formé.</li><li>- Bonne tenue des systèmes de collecte de données et d'archivage.</li><li>- Proximité des hôpitaux de référence de Nouakchott et la construction de l'Hôpital Inter Régional d'ATAR</li></ul>	<ul style="list-style-type: none"><li>- Hôpital régional implanté dans une zone inondable, et non alimentée en eau courante.</li><li>- Centres et Postes de santé sous équipés</li><li>- Risques sanitaires liés à l'exploration et à l'exploitation minière.</li><li>- Absence d'électricité au niveau de plusieurs PS.</li><li>- Insuffisance des chaines de froid.</li><li>- Couverture insuffisante au niveau de la Commune Mheijratt.</li><li>- Des postes de santé à réhabiliter.</li><li>- Personnel de santé dans les postes de santé réduit au minimum.</li><li>- L'hôpital manque d'équipements adéquats.</li></ul>
Sécurité alimentaire	<ul style="list-style-type: none"><li>- Existence d'une bonne vision reflétée dans différents cadres de référence en matière de sécurité alimentaire (Stratégie Nationale de Sécurité Alimentaire)</li><li>- La présence d'une délégation régionale du CSA et d'un service de l'Observatoire de la sécurité Alimentaire</li><li>- Présence de boutiques EMEL/Temwine</li><li>- Un regain d'intérêt pour le consommer national et local en Riz et en légumes</li><li>- Pôle de développement commercial et</li></ul>	<ul style="list-style-type: none"><li>- L'irrégularité dans l'approvisionnement des boutiques EMEL/Temwine présentes dans la wilaya</li><li>- La limitation des produits alimentaires censés être disponibles dans les boutiques EMEL/Temwine</li><li>- L'absence d'un système efficace de suivi des ventes au niveau des boutiques EMEL/Temwine de la wilaya</li><li>- Les faiblesses du contrôle des prix qui devaient assurer une disponibilité régulière de l'information sur la disponibilité de ces produits</li><li>- Les limites méthodologiques des outils</li></ul>



Secteurs/Thématiques	Potentialités et opportunités	Défis et contraintes
	<p>industrialisé des produits de la pêche avec la présence du port de Tanit à vocation de pêche.</p> <ul style="list-style-type: none"><li>- L'importance du cheptel et de la production de lait et de viande rouge</li></ul>	<ul style="list-style-type: none"><li>d'enquête utilisées qui renseignent sur une situation instantanée sans possibilité de projection pour le futur</li><li>- La difficulté d'articuler l'offre des programmes à la demande. Le cadre des interventions est souvent défini à priori ; Les efforts d'implication des bénéficiaires à la définition de leurs besoins ne permettent souvent qu'une prise en compte de certaines de leurs options</li><li>- Des problèmes de concertation et de coordination existent au regard de la planification des actions</li><li>- Faiblesses des infrastructures de stockage et des conditions d'hygiène des produits</li><li>- Les distributions gratuites et répétées de vivres ont, dans certaines zones, créé une mentalité d'assistés, nuisible à l'esprit de productivité, elles ont aussi changé les habitudes alimentaires des populations</li><li>- La forte dépendance aux importations pour satisfaire les besoins de nourriture des populations de la wilaya, liée à une insuffisance de la production alimentaire nationale et locale (risque de l'inflation importée)</li><li>- La volatilité des prix à l'importation et à la consommation des produits agro-alimentaires</li><li>- Un déficit de moyens et systèmes d'information et de communication pour la diffusion de connaissances appropriées sur les aliments et modes de consommation en vue de l'amélioration de l'état nutritionnel et sanitaire des populations de la wilaya</li><li>- La surexploitation des richesses halieutiques de la wilaya</li><li>- Les impacts négatifs des changements climatiques</li></ul>
Sécurité, paix et cohésion sociale	<ul style="list-style-type: none"><li>- Une volonté politique au plus haut niveau en faveur de la cohésion sociale matérialisée par l'instauration</li></ul>	<ul style="list-style-type: none"><li>La consommation de la drogue suite à la présence d'étrangers au niveau de la ville d'Akjoujt qui sont employés par la MCM</li></ul>



Secteurs/Thématiques	Potentialités et opportunités	Défis et contraintes
	<p>de l'école républicaine au niveau de la wilaya de l'Inchiri</p> <ul style="list-style-type: none"><li>- L'adoption au niveau national, dont l'Inchiri est bénéficiaire, d'une stratégie sécuritaire qui se base sur une vision complexe et multidimensionnelle qui combine les dimensions de la sécurité et du développement.</li></ul>	<ul style="list-style-type: none"><li>- L'émergence de la criminalité du fait de l'extension de la ville et de l'exode des populations pauvres du milieu rural vers la ville</li><li>- L'absence de forces de sécurité au niveau de l'arrondissement de Mhaijrat</li><li>- Le manque de sécurisation des pirogues à Mhaijrat contre le vol pratiqué par les immigrés clandestins qui les utilisent dans le cadre de la migration clandestine</li><li>- L'insuffisance des agents de sécurité eu égard à la multiplication des chercheurs d'emplois dans le domaine de l'exploitation minière qui arrivent dans la wilaya</li><li>- Le manque de moyens logistiques pour les agents de sécurité</li><li>- Le manque de statistiques sur la présence des étrangers dans la wilaya</li><li>- La propagation du chômage chez les jeunes, qui provoque la propagation de la consommation de la drogue et menace la paix sociale au niveau de la wilaya</li><li>- L'absence d'une culture de sécurité parmi les citoyens</li><li>- La pratique de la sous-traitance qui menace la paix sociale</li></ul>
Administration, Décentralisation et Développement Local	<ul style="list-style-type: none"><li>- Une volonté politique au plus haut niveau en faveur de la décentralisation et du développement local</li><li>- Existence d'une bonne vision reflétée dans différents cadres de référence en matière de décentralisation et de développement local (Stratégie Nationale de Décentralisation et de Développement Local (SNDDL), Stratégie Nationale de Formation des Acteurs de la Décentralisation (SNFAD 2019-2023), Politique Nationale de Décentralisation et de Développement Local)</li><li>- Existence d'un cadre normatif</li></ul>	<ul style="list-style-type: none"><li>- la tutelle administrative et financière sur les collectivités locales</li><li>- le non-paiement des arriérés d'impôts en faveur des communes</li><li>- le manque de clarté dans les missions des institutions et la méconnaissance du droit qui les régit avec un manque de définition des pouvoirs et des missions</li><li>- le manque de ressources disponibles pour les collectivités locales, car la wilaya ne profite pas de ses ressources</li><li>- la complexité des procédures d'ordonnancement et de transfert</li><li>- Un transfert mal assumé des compétences aux régions et aux communes</li></ul>



Secteurs/Thématiques	Potentialités et opportunités	Défis et contraintes
	approprié reflété dans différentes lois et différents décrets en matière de décentralisation et de développement local (Loi Organique n° 2018-010 du 12 février 2018 relative à la Région, Loi organique n° 2018-009 du 12 février 2018 relative aux communes, Décret n°2019-089 /PM du 08 mai 2019 portant transfert et répartition de dotations de l'Etat aux Régions...)	<ul style="list-style-type: none"><li>- Le manque transfert des ressources financières aux régions et aux communes qui doit accompagner le transfert mal assuré des compétences</li><li>- La non implication des collectivités territoriales, pourtant détentrice de la compétence, dans l'exécution des programmes sectoriels mis en œuvre par l'Etat central</li></ul>
Contrôle citoyen de l'action publique et développement des OSC et des médias	<ul style="list-style-type: none"><li>- Existence d'un cadre normatif approprié reflété dans différentes lois (Loi n° 2021-004 Relative aux Associations, aux Fondations et aux Réseaux qui a institué la liberté de constitution des OSC)</li></ul>	<ul style="list-style-type: none"><li>- L'absence de mécanismes de concertation entre les communes et les organisations de la société civile actives au niveau de la wilaya</li><li>- Le manque de mécanismes de communication entre les organisations de la société civile actives au niveau de la wilaya, les communes et les citoyens, ce qui ne permet ni de coordonner leurs actions, ni de capitaliser leurs expériences, ni d'évaluer leur impact réel sur le bien-être des populations</li><li>- L'absence de mécanismes de partage des expériences réussies entre les communes et les organisations de la société civile actives au niveau de la wilaya</li><li>- Le manque de ressources humaines et financières pour les organisations de la société civile qui sont actives au niveau de la wilaya</li></ul>
Système de Planification du développement	<ul style="list-style-type: none"><li>- Implication davantage des bénéficiaires dans les processus de planification</li></ul>	<ul style="list-style-type: none"><li>- Prolifération de documents de planification d'horizons multiples ;</li><li>- Manque d'articulation entre les échelons de planification ;</li><li>- Multiplication des méthodologies d'élaboration ;</li><li>- Déphasage entre les ambitions des plans et les moyens mobilisables pour leur réalisation ;</li><li>- Faible appropriation des outils par les acteurs ;</li><li>- Prise en compte insuffisante des dimensions transversales.</li></ul>



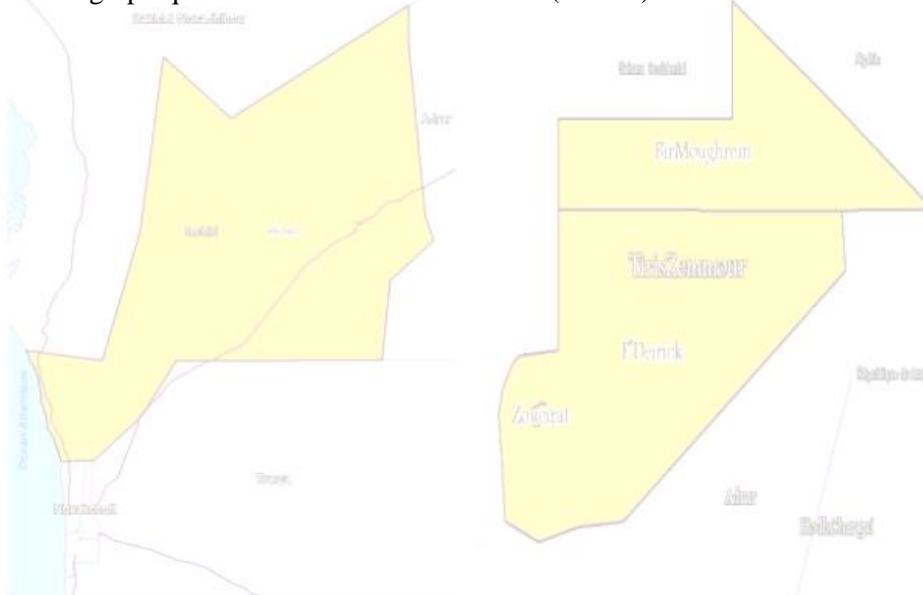
## VII. ANNEXES

### 7.1 Bibliographie

- Volume 1\_Repartition-spatiale-état-et-structure\_RGPH\_FR
- Volume 2\_Dynamique-de-la-population\_RGPH\_fr-1
- Volume 3\_Caracteristiques-socioculturelles\_RGPH\_fr
- Profil pauvreté 2000
- GVT Profil de pauvreté 2004
- Profil\_pauvreté\_2008
- Profil de la pauvreté en Mauritanie 2014\_V Site ONS
- EPCV-2019\_Tendance de la pauvreté en Mauritanie
- Synthèse-des-résultats-EPCV-2019
- Tendance-de-la-pauvreté-en-Mauritanie 2010-2021
- SCAPP 2021- 2025 Volume II VF
- SCAPP\_2021-2025 Volume I VF
- SCAPP 2\_Synthèse\_VF
- Actualisation de la monographie de la wilaya de l'Inchiri, MHUAT, Avril 2017
- Programme régional de lutte contre la pauvreté (PRLP) de la wilaya de l'Inchiri, MAED, Oct 2015
- Base de données des infrastructures hydraulique et Assainissement (BADIHA)
- Diagnostic actualisé de la chaîne de valeur de l'orpaillage en Mauritanie MPEM-Maaden Mauritanie -GIZ 2021
- Document de politique et de stratégie nationale pour l'assainissement en Mauritanie, MHA, Février 2011
- Données du Ministère des Mines 2022
- Elaboration de la situation de référence du Projet DIMS, Septembre 2018
- Etude pour la commune de Benichab réalisée par l'ONG AGIR en faveur de l'environnement
- Évaluation du cadre directif pour l'exploitation minière, IGF, Mauritanie, Août 2017
- Evaluation Environnementale du centre de traitement d'or de Chami, MPEMi, MEDD, GIZ, 2019
- Monographie régionale de la wilaya de l'Inchiri, ONS, Juillet 2017
- Note sectorielle sur les énergies renouvelables, Africainfomarket
- Plan national pour le développement de l'agriculture (PNDA) 2016-2025
- Plan national pour le développement de l'élevage (PNDE) 2018-2025
- Profil Environnemental de la Mauritanie, Juin 2013
- Rapport national sur l'Etat de l'Environnement de Mauritanie, 2008
- Rapport sur le recensement des périmètres maraîchers (Campagne Agricole 2018-2019), DSSIA, MDR
- Rapports annuels BCM 2017 – 2022
- Revue Nationale Volontaire des Objectifs de Développement Durable - Mauritanie, UNICEF, 2019
- RIM, Ministère Economie, 2016 : Document de la SCAPP 2016-2030 (vol 1 & 2)
- Second rapport biennal actualisé sur le changement climatique (BUR2), MEDD, UN Environment, Février 2019



- Stratégie d'Aménagement et de Développement Durable et Intégré du Secteur des Pêches Maritimes 2020-2024
- Stratégie et plan d'action national de la biodiversité 2011-2020, MEDD
- Stratégie nationale de développement touristique et programme d'actions prioritaires, MCIT, PNUD, OMT
- Stratégie Nationale de la Décentralisation et du Développement Local (SNDDL) et son plan d'action,
- Stratégie Nationale de l'Environnement et du Développement Durable (SNDD) et Plan d'Action National de l'Environnement et du Développement Durable (PNEED)
- Biogéographie du Criquet pèlerin, Mohamed Abdellahi Babah Ebbe, 2008
- Rapports de fermeture de la Direction Régionale du Ministère de l'Education Nationale et de la Réforme du Système Educatif pour 2020, 2021 et 2022
- Données d'ouverture de la DR /MENRSE pour l'année 2022-2023
- Projet d'annuaires statistiques du MENRSE pour les années 2020-2021-2022
- Enquête Démographique et de Santé de la Mauritanie (EDSM) 2019-2021





## 7.2 *Liste des personnes rencontrées*

- M. Idriss Demba Koréra, Wali de l'Inchiri
- M. Seyid Ould Sam, Conseiller Chargé des Affaires Economiques Inchiri
- M. Mohamed Ould Ajé, Hakem mouçaid Benichab
- M. Cheikhna Cheikh Ahmed Beddad, Directeur Général DGPSD, MAEPSP
- M. Abderrhmane Deddi, DGA DGPSD/MAEPSP
- M. Sidi Mohamed ZENOUR, Directeur de la SCAPP, MAEPSP
- M. Hamoud Beddi, Directeur Général Maaden Mauritanie
- M. Mohamed Said Ahmed Abdi, GIZ
- M. Sidi Saleck, GIZ
- M. Sakaly Mohamed Bouya, GIZ
- M. Mohamed Ahmed Mahmoud, Directeur Général du Port de Tanit
- Mme Khadijetou SNEH, Directrice DECE, MEDD
- M. Mohamed Abdellahi Selme, Directeur DPN, MEDD
- M. Ahmed Brahim, Directeur Adjoint DPSCSE, MA
- Dr Baba Doumbia, Directeur des services vétérinaires, ME
- M. Coulibaly, Délégué MEDD Inchiri
- M. Yahya, Directeur Général des Mines, MPME
- M. Ngam, Représentant MPME
- M. Lamine Camara, Directeur DARE, MPEM
- M. Sidi Mohamed Ndeila , Chef de service, MPEM
- M. Bouhoubeini, Opérateur Pêche
- M. Cheikh El Mehdi Ould Sidina, Directeur de l'ENI d'Akjoujt
- Dr. Mohamed Ould Feïl, DRAS Inchiri
- Commissaire Benmaali Mohameden, Benichab
- M. Mohamed Salem, Maire Adjoint Benichab
- M. Saleck Ould Hmetou, Mbre Wahatt Benichab
- M. Diabira Sylli, Délégué MUHATInchiri
- M. Sylla, Chef service aménagement, Délégation agriculture Inchiri
- M. Sidi Ali Ould Dhebi, Représentant SNDE Akjoujt
- M. Sy Amadou, Représentant SOMELEC Akjoujt
- Délégué Inchiri MHA
- Représentant SOMELEC Benichab
- Directeur des Etudes de l'Université Mahdara Chinguitya
- Directeur Régional de l'Education Inchiri
- Directeur Régional Adjoint de l'Education Nationale Inchiri